

Infos Luttes sociales sur le soutien à Faty

Les textes qui suivent sont tirés du bulletin virtuel *Infos luttes sociales*, à partir du n° 79 du 20 mai 2004, qui a suivi le licenciement de Faty et le redémarrage du collectif de solidarité, jusqu'au dernier (le n° 123 du 3 novembre 2005).

Ces textes permettent de suivre les initiatives prises pour soutenir le combat de Faty pour sa réintégration et contre la sous-traitance, mais aussi tous les formes d'entraide mises en oeuvre à l'initiative du collectif et le fil conducteur du débat de ce dernier. Nous avons signalé au fur et à mesure toutes les initiatives de solidarité qui ont été prises par d'autres que nous pour soutenir Faty, aussi bien sur le terrain, que sur le plan financier, ainsi que les articles parus dans les médias ou dans la presse militante. L'intégralité des bulletins a été mise en ligne au fur et à mesure sur le site d'AC ! à l'adresse suivante : <http://www.ac.eu.org/> à la page « en lutte », consacrée aux luttes des « précaires ».

Infos et réflexions à partir de la réunion du 19 mai 2004 (n° 79)

Faty, salariée d'Arcade intervenant en première ligne dans la grève victorieuse qui s'était achevée l'année dernière, vient d'être licenciée par son employeur.

Deux mois après la fin de la grève à McDo, le collectif de solidarité reprend donc du service pour la soutenir. A la réunion de mercredi 19 étaient présents une vingtaine de copains dont la plupart avait participé au soutien d'autres luttes dans les années passées. L'indignation face aux pratiques d'Arcade était palpable, l'envie d'en découdre avec cette boîte qui pratique des méthodes esclavagistes, aussi.

Nous avons d'abord fait le tour de la situation, examinant les faits de ces derniers jours et le contexte dans lequel ils se sont produits.

Depuis l'été dernier, sur plusieurs de ses chantiers, Arcade a commencé à ne plus respecter les accords qui avaient marqué la fin de la grève. On a pu constater ainsi l'augmentation de heures sup non déclarées, les dépassements d'horaires imposés aux salariés, le retour des heures de travail non payées, les cadences de travail des femmes de ménage indûment accélérées, des cartes Orange non remboursées...Evidemment ce sont d'abord les salariées non grévistes – considérées comme plus malléables – qui en sont les premières victimes.

Au mois de juillet dernier les mandats des délégués du personnel et du CE arrivent à échéance. Arcade – qui utilise les services d'environ 5800 personnes, ne reconnaît que la présence de 1533 postes équivalent temps complet, ce qui réduit considérablement le nombre des délégués. La direction procède alors à des élections qui sont contestées par la CFTC. En attendant de nouvelles élections, l'employeur accepte tacitement que les anciens délégués exercent leurs mandats.

Faty est déléguée du personnel, mais aussi membre du CE et du CHST, elle est donc censée être protégée – à plusieurs titres - contre les tracasseries du patron. Elle prend les heures de délégation prévues pour ses fonctions de représentante des salariés, faisant bien attention à ne jamais les dépasser. En juin dernier la boîte arrête de lui payer celles prévues comme membre du CE et Faty demande par écrit à plusieurs reprises leur paiement. Le patron fait la sourde oreille, continue de ne pas payer tout en évitant de dire explicitement que Faty n'a pas droit à ces heures de délégation. Le 5 mars elle est convoquée à un entretien préalable au licenciement, le 15 mars Arcade présente à l'inspection du travail une demande d'autorisation de licenciement. N'étant pas encore élu le CE n'a pas pu être convoqué et réuni afin de voter pour ou contre le licenciement de Faty, c'est donc l'inspectrice du travail qui a donné son autorisation pour licencier Faty le 7 mai 2004. Depuis, des élections ont eu lieu, Faty a été réélue déléguée. La direction d'Arcade a profité de ce délai de "découvert juridique" pour virer Faty, la considérant alors comme salariée non protégée.

On se demande si les patrons d'Arcade sont aveuglés par le désir de vengeance pour le rôle de premier plan qu'elle avait joué dans la grève de l'année dernière ou bien par l'appât du gain qui motive les tentatives d'imposer à nouveau des conditions de travail proches de l'esclavage et donc de se débarrasser des plus combattives de ses salariées. Dans les deux cas on constate que leur dossier est mal ficelé et qu'il peut être aisément contesté, ce qui sera fait rapidement par le syndicat Sud, auquel Faty est adhérente – à tous les niveaux de juridiction compétents.

Pour notre part nous avons examiné les possibilités d'initiatives qui pourraient être prises à l'intérieur de la boîte – en collaboration avec le syndicat Sud et surtout toutes les possibilités d'action qui se présentent à l'extérieur, en direction des donneurs d'ordre et clients d'Arcade – en premier lieu – mais aussi pour informer, élargir et populariser la solidarité avec Faty et les salariés d'Arcade.

L'année dernière – avant la fin de la grève une pétition avait été lancée à l'université Paris VIII pour demander à la présidence de couper tous les rapports avec une société ayant des pratiques esclavagistes vis-à-vis de ses propres salariés. Elle pourrait être relancée rapidement, ainsi que des interventions sur d'autres sites où Arcade est présente.

Les hôtels du groupe Accor – qui a connu l'année dernière quelques problèmes de rentabilité – pourraient aussi être touchés par les actions de solidarité avec Faty, ce qui, nous en sommes convaincus, les rendra heureux de nous revoir dans leurs locaux si accueillants. Etant donneurs d'ordre, ils sont responsables du non respect de la charte qu'ils ont eux-mêmes établie et qui prévoit un rapprochement des conditions de travail de la sous-traitance avec celles pratiquées dans le groupe. Or, on ne peut pas dire que les pratiques d'Arcade aillent exactement dans ce sens. Il faut bien qu'ils commencent à se soucier sérieusement des conditions de travail qui existent dans leurs hôtels et ne se limitent pas à des effets d'annonce et à la pub la plus mensongère.

Entre-temps nous comptons informer les milieux militants de ce qui se passe à Arcade, élargir le champs de la solidarité, alimenter la caisse de soutien pour que Faty et sa famille ne souffrent pas matériellement ni moralement en attendant l'annulation de son licenciement et sa prochaine réintégration.

Nous ferons tout ce qui en notre pouvoir pour donner à la direction d'Arcade matière à réflexion pour qu'ils comprennent que ne pas réintégrer Faty peut lui coûter très très cher, qu'elle peut perdre un nombre conséquent de clients – comme cela s'était déjà produit il y a deux ans – mais aussi qu'à trop tirer la corde en exploitant ses salariés, la corde va se casser et leur petite mine d'or se tarir. Accor et Arcade connaissent déjà notre opiniâtreté et notre imagination. Nous nous efforcerons de nous surpasser.

Compte rendu de la réunion du vendredi 28 Mai (n° 80)

Réunion de “ convergence des luttes ” de mardi 25 Mai.

Un bon accueil a été fait à Faty une enveloppe a circulé a permis de récolter 100 €.

Une action commune Virgin, Arcade et Maxi Livre est prévue le samedi 19 juin, le but de cet action sera une visibilité médiatique. Le rendez-vous est fixé à 12 h à la bourse du travail 67 rue de Turbigo à Paris. Métro Arts et Métiers.

Réunion Juridique le Mercredi 26 Mai.

7 Personnes étaient présentes dont Marie Thérèse, inspectrice du travail à la retraite qui donne les cours de droit du travail pour le réseau Stop Précarité, Thierry Renard spécialiste juridique pour le G10. Quelques pistes sont apparues :

Le lien entre le mandat de Faty et son licenciement. Le contexte entre la lutte d'Arcade qui fut et est toujours préjudiciable à l'image d'Arcade, un article a paru quelques semaines avant le licenciement d'Arcade. La présentation du licenciement à l'inspection du travail fut présentée à l'inspection du travail le 15 mars, la veille du second tour des élections du C.E et de sa constitution, ce qui priva Faty d'un droit de recours. Une action en référé est entreprise par le syndicat Sud contre Arcade.

Jusqu'au mois de février tous les bons de délégation à entête ont été signés donc approuvés. Arcade ne reconnaissait pas le mandat de CHSCT depuis le mois de Juillet mais il existait de fait, d'autres délégués auraient également de ces heures de délégations. Les heures de délégation n'ont pas été payées mais jamais aucun courrier n'est parvenu a Faty pour la prévenir(ce qui fut le cas de la déléguée FO). Il a donc existé une tolérance pendant 6 mois sans sanction ni courrier.

Le code du travail ne permet que l'on fasse reproche de faits remontant à plus de 2 mois.

Le dépassement des heures de délégation peut être justifié par des circonstances exceptionnelles ce qui est le cas puisque Faty a dû faire le tour des chantiers Arcade dans les hôtels ACCOR pour constater que ni la charte ACCOR ni les accords de fin de grève n'étaient appliqués

Une entrevue est prévue avec l'inspectrice du travail pour demander un retrait décisionnel. Un appel auprès du ministère du travail est également entrepris. En ces sens il faudra monter un dossier de presse sur la lutte d'Arcade..

Manifestation EDF du 27 Mai.

Lors de cette manifestation qui rassemblait plus de 10.000 personnes s'est tenu un stand SUD Rail en solidarité avec Faty. La vente de nourriture a dégagé 300 € de bénéfices et plus de 1500 tracts du comité de soutien ont été diffusés.

Réunion intersyndicale Arcade du Jeudi 27 Mai.

Étaient présents les syndicats SUD et CNT. Les autres syndicats d'Arcade (FO, CGT, CFTC) ne sont pas venus. Jean Pierre Tavernier de SUD Nettoyage se charge de reprendre contact avec eux.

LA CNT de son côté essaie de mettre sur pied une action. Une manifestation, agrémenté d'un appel à la grève, est prévue le 8 Juin devant la siège de la société Abilis 51 avenue St Ouen 75017 PARIS à 11 heures sur la base des revendications du 13^{ème} mois, des primes de vacances et du droit à la dignité, un détour en rapport avec Faty sera prévu ainsi que la mise en tête du cortège d'une banderole " REINTEGRATION DE FATY ".

Lors de cette réunion on a appris qu'une grève se déroule à l'hôtel Mercure Sufresne au métro Bir Hakeim. Une grève suivie par les salariés de ménage d'ACCOR d'une part et les sous traitants d'Arcade entraînés par la CNT nettoyage d'autre part sur les revendications de la baisse des cadences et le paiement régulier et entier des salaires. Le décalage entre les cadences imposées au personnel d'ACCOR (17 chambres à temps plein et déjà contestées) et le personnel Arcade (19 chambres à temps partiel) est redevenu flagrant. La CGT nettoyage est intervenue auprès des grévistes Arcade avec l'argument que la grève est illégale et que des intérimaires viendront prendre leur travail. L'équipe d'Arcade a arrêté la grève puis fut dispersée vers d'autres chantiers (pour être ensuite licenciées ?).

Réunion débat Stop précarité " politique et précarité " du Jeudi 27 mai

Ce soir là se tenait une rencontre débat à la Sorbonne avec comme invités entre autres Olivier Besancenot, Gérard Filoche, Claire Villiers, devant plus de 100 personnes. Faty les a interpellés à propos d'elle-même et de Latifa de Maxi-Livres. Les invités ont fui le problème, des tracts ont été distribués et une enveloppe a circulé pour récolter 0 €.

Fête de LO. Dominique de SUD sera présente à la fête de LO au stand de la LCR et y présentera le tract et la pétition.

Contacts presse

Charlie hebdo à pris contact avec SUD Nettoyage... à suivre.

Rouge a sorti une brève dans le numéro de cette semaine, et un article devrait sortir pour le prochain.

Il faudra penser à ressortir nos anciens contacts presses pour les actions à venir les manifestation et les conférences de presse prévues pour le 8 juin et le 19 Juin.

Point sur les documents :

Autocollants

Déjà créés et produits par SUD des autocollants texte " non à la répression syndicale, réintégration de Faty... ". Hélène a de son côté créé des autocollants illustrés " nettoyage esclavage, réintégration de Faty " après quelques retouches pour mettre plus en avant " réintégration de Faty " il seront transmis à Jean Pierre qui se chargera de leur production par SUD.

Dessins et bande dessinée.

Elle a également créé des bandes dessinées qui seront produites en A3 afin de constituer un journal mural. A cela s'ajoute des dessins " nettoyage esclavage ".

La production sera assurée par SUD.

Cartes postales

De nouveaux dessins identiques aux autocollants sont prévus, en outre les adresses d'ACCOR et d'Arcade seront pré-imprimées accompagnées d'un spécifique à chacun des destinataires. Le texte pour Arcade sera repris pour la pétition. SUD se chargera de la production.

Tract/état d'information

A utiliser ou à retoucher. Les traductions sont à venir. La prochaine production se fera avec un verso pétition. Pour l'instant la production n'est assurée que par SUD.

Tous les documents seront mis en ligne sur le site d'AC ! et leur production sera mise à disposition aux locaux de SUD RAIL à gare de Lyon.

Stratégie

ACCOR représente 1/3 des chantiers, si Arcade licencie Faty, ACCOR n'y trouve rien à redire, en outre Faty a toujours travaillé sur les chantiers ACCOR : mettre la pression sur ACCOR semble donc logique mais des actions ponctuelles vers les autres donneurs d'ordre sont à envisager. Quoiqu'il en soit nous attendons la liste des chantiers ARCADE.

Compte rendu de la réunion du mercredi 2 Juin (une vingtaine de présents) (n° 81)

Point juridique.

Thierry Renard du G10 prépare le dossier juridique. Pour l'étoffer nous allons constituer un dossier de presse. L'entrevue avec l'inspection du travail du Jeudi 10 Juin est maintenue en fin d'après midi. Nous ferons le bilan à la réunion du collectif ce même soir.

Perspectives

Quelque soit la décision, il faudra être vigilant. Les signatures d'accord ou autres chartes ne sont pas des victoires si elles ne sont pas appliquées, la vigilance est donc de mise. Bien qu'il s'agisse d'un travail syndical avant tout, le comité de soutien manifeste sa disponibilité pour toute action pour interpeller les directions.

A propos de la charte ACCOR, bien que nous soyons contre la sous-traitance et voulons que soit appliqué le principe « même travail même salaire », elle représentait une avancée quant l'égalité des conditions de travail avec les salariés directs du donneur d'ordre. Demander son application est certes une démarche indispensable mais ne constitue pas une fin en soi.

Compte rendu de la réunion du Jeudi 10 Juin du comité de soutien à Faty Mayant et aux salariéEs d'Arcade (n° 82)

1°) Point juridique.

L'entrevue avec l'inspectrice du travail s'est déroulée ce jeudi matin à 10 heures. L'inspectrice a demandé qu'un courrier lui soit envoyé, formalisant par écrit le recours gracieux et reprenant point par point l'argumentaire présenté par oral lors de cette entrevue. Elle a en outre précisé qu'elle ne pourrait donner sa décision (de retour sur sa première décision ou pas) avant 15 jours minimum (autour de la fin juin).

2°) Bilan des actions manifestations passées

Rassemblement du 3 juin :

50 personnes étaient présentes dès 8H00 devant le siège de la société d'Arcade pour réclamer la réintégration de Faty, le rassemblement a duré jusqu'à 9H30. La direction s'est murée et n'a reçu personne.

Manif pour la sécu samedi 5 juin

Un stand s'est tenu sur le parcours de la manifestation intersyndicale au métro Saint Ambroise. Une sympathie très variable selon les cortèges (de froid pour la CFDT, FO ou la CGC à tiède pour la C.G.T et chaleureux pour SUD et ATTAC) a permis de réunir plusieurs centaines de signatures et la vente de beignets confectionnés par Faty a permis de dégager 280 euros de bénéfice.

Manifestation du nettoyage mardi 8 juin

Environ 120 personnes se sont mobilisées pour faire le tour de différentes sociétés de nettoyage, et la manif s'est terminée devant le siège d'Arcade au 80 rue du Faubourg Saint Denis à 12H30. Des vigiles étaient présents et gardaient les grilles de l'entrée bien fermées, si bien que des personnes travaillant dans le même immeuble ont été bloquées un moment avant de pouvoir sortir déjeuner. Bien que tout le parcours eut été préalablement approuvé par la préfecture, la police a empêché la manifestation de se finir comme prévu à Saint Lazare (?).

Action Mardi 8 juin

Rendez-vous fut donné à 18h à l'extérieur de la Gare RER Denfert-Rochereau où 15 personnes se retrouvèrent pour une action sur l'hôtel IBIS de Montrouge où Faty est employée. La police fut aussi nombreuse que les manifestants. Les clients furent dans l'ensemble indifférents, il y eut quelques rares réactions de sympathie et malheureusement il y eut de l'agressivité poujadiste de la part de certains clients se présentant comme " des petits patrons d'hôtels ", agressivité allant jusqu'à la xénophobie envers Faty.

Compte rendu de la réunion du mercredi 16 juin du comité de soutien à Faty Mayant et aux salariéEs d'Arcade (n° 83)

Il est demandé que les participantEs aux réunions arrivent à l'heure...

1°) Bilan des actions manifestations passées

Distribution de tracts

Evelyne a distribué environ 500 tracts au meeting LO-LCR du 6 juin au Zénith, et encore 500 à celui des Verts, à la Mutualité le 9 juin. Les réactions ont été bonnes, la plupart des gens se souvenant de la grève de 2002-2003.

Rassemblement devant Arcade puis action le mardi 15 juin à 7h30

La mobilisation était encore trop peu nombreuse, une quinzaine de personnes étaient présentes. Nous avons cependant accompagné bruyamment le secrétaire général d'Arcade, Guy Auneau, lors de son arrivée au siège, avec slogans et coups sur les poubelles. Les voisins n'ont pas eu l'air d'apprécier cette cacophonie matinale... Nous avons par ailleurs que les voisins s'étant plaint auprès du propriétaire bailleur du local d'Arcade, celui-ci envisage de ne pas renouveler le bail, ce qui laisse présager un déménagement à venir.

Nous avons ensuite fait une descente rapide mais efficace, il semblerait, dans l'hôtel Ibis de la gare de l'Est. Le patron/proprio/franchisé était par hasard sur place, et était hors de lui. Il a très vite contacté le siège d'Accor pour les mettre au courant de notre action. Nous nous sommes confrontés à un vigile et des employés zélés. Les femmes de ménage, d'une autre société sous-traitante qu'Arcade, qui passaient juste au moment de notre action d'un bâtiment à un autre de l'hôtel, se sont fait rembarquer très autoritairement par le vigile, et ont été vite mises à l'abri pour éviter tout contact avec Faty et nous.

2°) Dossier juridique

Le courrier demandé par l'inspectrice du travail n'a toujours pas été envoyé, et ne le sera probablement pas avant lundi prochain, de nombreuses relectures étant nécessaires, par souci de correction et de précision dans les détails.

Compte rendu de la réunion du Jeudi 23 Juin du comite de soutien à Faty Mayant et aux salariés d'Arcade. (n° 84)

1°) Bilan Juridique

Le dossier en Appel va partir après quelques corrections.

Latifa de Maxi-Livres propose en parallèle de demander une entrevue a la direction départementale du travail.

2°) Réunion intersyndicale de Dijon :

Samedi dernier le 19 Juin s'est tenu une réunion intersyndicale du nettoyage à Dijon. Il s'y est crée un collectif de soutien à Faty regroupant la F.A, la CNT, SUD...A l'occasion d'un concert de Zebda, Faty fut invitée pour intervenir à l'ouverture du concert. Bilan de l'opération 153 Euros et entre 3000 et 4000 signatures de soutien. Une action simultanée à Dijon et à Paris est prévue pour le Lundi 28 Juin. A Paris Rendez vous à 18 Heures devant le siège d'Arcade 80 Rue du Faubourg Saint Denis Métro Château D'eau.

3°) Action Virgin /Arcade

Samedi 19 Juin 40 Personnes furent présentes pour soutenir Cédric délégué CGT et Faty déléguée SUD tous les deux victimes de la répression anti-syndicale. Fut d'abord occupé l'hôtel IBIS du groupe ACCOR et chantier Arcade rue Bréguet dans le 11ème puis le magasin Virgin du centre commercial des 4 temps (La Défense 92) et enfin les hôtels IBIS et NOVOTEL de ce même quartier. D'autres actions communes sont à prévoir ainsi qu'un prise de contact avec la C.G.T ACCOR.

4°)Rencontre de Dortmund

Faty et Jean Pierre se rendront à Dortmund (Allemagne) ou se tiendront des assises sur la précarité, comme à Dijon cela sera une occasion d'élargir la lutte puisque seront présents des intervenant de différents pays (Europe, Afrique, USA..) avec qui Faty rentrera en contact. La rédaction d'un tract commun et international sur la précarité y est également prévu.

5° Presse

Faty devrait donner prochainement une interview à Politis. A suivre...

Compte rendu de la réunion du mercredi 30 juin 2004 (n° 85)

Actions :

Jeudi 24 dans la soirée. Passage devant le siège d'Arcade où nous avons informé les passants de la situation de Faty par une distribution de tracts et de "cartes postales" à retourner à la direction. Puis nous avons rendu visite à deux hôtels du côté de Château Landon ; un Mercure et un Ibis. Au Mercure, nous avons reçu un excellent accueil qui nous a étonné et dérouté, la directrice nous ayant assurés de sa compréhension et

même de sa solidarité. Nous avons ensuite rendu visite à l'Ibis tout proche et là, seconde surprise, l'accueil, bien qu'un peu moins chaleureux qu'au Mercure, n'est pas hostile, il s'en faut. Nous nous interrogeons : Accor aurait-il donné des consignes ? le groupe est tout ce qu'il y a de plus courtois et avenant envers tout le monde, pour les femmes de chambres, les conditions de travail sont aussi bonnes que possible et Arcade abuse vraiment. Et si par le passé il y eut des heurts c'est sans doute du seul fait du Comité de Soutien. S'agit-il donc de désigner a priori le CS comme responsable des débordements ou s'agit-il de nous rendre invisibles ? A suivre.

Le 25 a lieu une réunion du G10 à Evry et Christian parle de la situation de Faty. Des actions sont décidées pour le courant de juillet et la rentrée...

Faty a été invitée au forum social européen à Dortmund et s'y est rendue en compagnie de Jean-Pierre.

Nous ne savons pas encore si les contacts de Dijon ont ou non pu faire leur action que nous avions prévue coordonnée avec nous sur Paris. Des contacts ont été pris sur Toulouse.

Lundi 28 nous passons à nouveau devant le siège d'Arcade puis nous allons devant le Mercure de la Gare de Lyon. Comme la semaine précédente l'accueil nous étonne. Nous faisons une communication aux clients anglophones. Nous manquons de tracts " en langue ".

Mercredi 30, audience aux prud'hommes, Sud dénonce le non respect par Arcade du protocole issu des tractations entre les avocats des deux parties à la fin du conflit précédant. Renvoi à janvier 2005.

De son côté Arcade porte plainte contre Faty pour escroquerie planifiée et préméditée. Arcade étant informée du recours hiérarchique, ne s'agit-il pas là pour Arcade d'une manière "d'offrir" une porte de sortie à l'inspectrice du travail et au ministère pour leur éviter de se prononcer, ce qui vaudrait un refus, d'une part, et d'autre part pour nous entraîner (Faty, Sud et le comité) dans une démarche de tractations entre avocats. Il faut qu'au cours d'une prochaine réunion on discute de ces diverses éventualités et que l'on se prononce. Il faut rencontrer Sud et aller ensemble chez l'avocat.

La demande de recours auprès de l'inspection du travail n'est finalement partie qu'aujourd'hui (très en retard), en tout cas après le fax (menace de dépôt de plainte).

Selon Arcade sa plainte est fondée en droit et justifiée par l'activité du CS – à noter. E. P. juge la situation grave. Ch. D. souhaite qu'il n'y ait pas de " négociations " entre avocats. Mo. nous informe que la direction d'Arcade est aux abois, qu'ils ont perdu des marchés et qu'ils ne savent pas comment payer les salaires. Ma. est inquiet de la teneur de la plainte, ne s'agit-il pas seulement d'une intimidation ?

Compte rendu de la réunion du mercredi 7 juillet 2004 (n° 86)

Suite à une évaluation attentive des actions de la semaine dernière et des réactions d'Arcade et d'Accor, nous avons décidé de maintenir et intensifier la pression sur les deux sociétés.

Sur Arcade, pour lui faire comprendre que la tentative d'intimider Faty par la menace d'un dépôt de plainte pour « escroquerie » ne la mènera pas très loin. Arcade fait en outre planer la menace du chômage au cas où elle perdrait des marchés – montrant par là qu'elle comprend bien quelles pourraient être les conséquences de notre action sur ses donneurs d'ordres – mais en cela elle manifeste toute sa mauvaise foi, car elle sait pertinemment que, en cas de passation du chantier à une autre société, les salariés qui y travaillent passent eux aussi à la société qui récupère le chantier en question, comme le stipule l'annexe VII de la convention collective du nettoyage. Ce qu'il faudra d'ailleurs rappeler à certains " syndicalistes " qui se font les porte-parole de la direction auprès des salariés.

Sur Accor ensuite, car cette société tente avec nous une opération de charme, pour nous rendre invisibles et vider le contenu de nos actions. Or, son opération de communication montrera vite ses limites quand nous mettrons à l'épreuve des faits toutes ses allégations. Nous ferons de toute façon assaut de politesses et ne nous laisserons pas entraîner sur le terrain de la provocation que pourraient choisir certains directeurs soutenus par leurs troupes zélées.

Pour éviter cafouillages et malentendus sur les rendez-vous de soutien, nous avons envisagé de reprendre la formule qui a fait ses preuves durant la grève de 2002-2003 : tous les lundis à 18h et les vendredis à 7h30 du matin (pour arriver à l'heure d'arrivée et de départ de la clientèle professionnelle d'Accor), nous nous retrouverons devant le siège d'Arcade, 80, rue du Faubourg Saint Denis (Métro Château d'eau), pour ensuite aller rendre visite aux hôtels du groupe Accor, qui reste le principal client d'Arcade et pour lequel travaillait Faty.

Nous n'excluons pas de nous attaquer aussi à d'autres donneurs d'ordres d'Accor, la question est actuellement « à l'étude ».

A la rencontre de Dortmund, les présents ont envisagé d'appeler à une journée internationale d'action et de solidarité avec Faty pour le 23 juillet. Nos communiquerons en temps utile les initiatives que nous comptons prendre sur Paris et nous informerons via notre bulletin les infos reçues par nos correspondants en Europe.

Compte rendu de la réunion du mercredi 28 juillet 2004 (n° 87)

Point sur la journée internationale de solidarité avec Faty du 23 juillet. Nous n'avons pour l'instant que quelques informations éparses. Au fur et à mesure que d'autres infos nous parviendront, nous les publierons dans notre bulletin.

- Paris

Une trentaine de personnes se sont retrouvées dès le matin à 7h30, devant le siège d'Arcade, pour accueillir chaleureusement les dirigeants de la boîte qui arrivaient autour de 9h. Au fur et à mesure que le nombre des présents augmentait, une partie d'entre eux s'est déplacée devant les hôtels Ibis et Mercure de la Place de Clichy – un des lieux symboliques de la grève de 2002-2003 – tandis qu'un autre groupe restait devant le siège d'Arcade pour y accueillir des nouveaux arrivants. Devant ces hôtels nous avons informé les clients présents – dont plusieurs ont manifesté leur solidarité et signé la pétition –, distribué des tracts en plusieurs langues et porté un peu d'animation dans leur morne quotidien. Les deux groupes se sont retrouvés en fin de matinée devant la tour Montparnasse (siège du groupe Accor) pour informer les salariés de la tour et les passants sur les pratiques moyenâgeuses de cette entreprise qui prétend vendre du "sourire". Face à notre détermination (et constatant que nous ne demandons rien sauf la réintégration pure et simple de Faty), des policiers présents ont proposé leurs bons offices et se sont mis en contact avec la direction d'Accor pour lui demander de nous recevoir. Elle s'est contentée de promettre un coup de fil au syndicat Sud, dans la semaine. Inutile de dire que leur promesse a rejoint celles de l'année dernière dans le limbe des bonnes intentions. Nous avons tout de même assisté à une scène fort instructive, qui montre bien le véritable état d'esprit du groupe Accor et les méthodes qui se cachent derrière son "sourire" : un jeune coursier qui devait effectuer une livraison dans la tour a été pris à parti et violemment agressé par des vigiles sur les nerfs, qui avaient dû le prendre pour un membre de notre regroupement. Avec la tête en sang il a réussi à se réfugier parmi nous et il a à échapper à la violence de ces messieurs. L'embarras de leur chef était évident, mais le mal était fait : le sourire avait cédé la place au naturel.

- Lyon

"Quelques individu-e-s forcément peu recommandables, syndicalistes et libertaires (militant-e-s pour certain-e-s à la CNT Education et interco 69, Emancipation...) ont fait le tour d'un certain nombre d'hôtels dépendant du groupe ACCOR (Ibis Lyon centre, Lyon gare et rue de l'université, Novotel Partdieu, Mercure Saxe Lafayette) pour y distribuer aux salarié-e-s et aux client-e-s le tract du comité de soutien, diffuser la pétition, et mettre quelques affiches d'information. Un bon accueil des salariés à noter..."

- Leipzig

200 tracts ont été diffusés dans 5 hôtels de la chaîne.

Mais le licenciement de Faty n'est pas isolé. Dramé Sounkaré – qui avait aussi participé à la grève de 2002-2003 - est aujourd'hui menacée de licenciement et convoquée vendredi 30 pour un entretien préalable. Nous serons donc devant le siège d'Arcade pour la soutenir.

Nous avons appris que le licenciement de Faty a été confirmé par l'inspectrice du travail en réponse au recours gracieux qui lui avait été adressé.

Un recours a été effectué devant le ministère de travail, mais son issue ne fait pas de doute : le licenciement sera sans doute confirmé. La réponse est prévue pour le mois de septembre.

Un recours devant les prud'hommes a été mis en route et le 27 septembre, Faty passe en conciliation devant cette juridiction.

Nous sommes conscients que la seule chose qui puisse réellement garantir la réintégration de Faty est une initiative sérieuse pour augmenter et maintenir la pression sur son employeur et sur le donneur d'ordre Accor. D'où la nécessité de ne pas relâcher la pression durant l'été, en tenant compte du fait que beaucoup de monde partira en vacances ou sera simplement moins disponible pour des actions. C'est pour cela que nous maintiendrons des rendez-vous hebdomadaires durant le mois d'août, une fois par semaine, tous les vendredis soir à 18h devant le siège d'Arcade, 80, rue du Faubourg Saint Denis (Métro Château d'eau), et en fonction des possibilités nous rendrons visite aux hôtels du groupe qui utilise Arcade comme sous-traitant.

Nous avons reçu à l'adresse de ADC plusieurs chèques, pour une somme totale de 235 euros, qui a été transmise à Faty, laquelle remercie tous ceux qui ont participé à cette souscription et notamment le "Collectif de chômeurs, précaires et salariés en lutte" qui, ayant décidé de sa dissolution, a destiné un reliquat de trésorerie au soutien à Faty et aux "Arcades", à travers le compte bancaire d'AC ! Angers (135 euros).

Nous avons appris récemment que Cédric va mieux (il avait été très déprimé après la deuxième confirmation de son licenciement par le nouveau ministre, le 10 juin dernier) et qu'il compte reprendre sa participation aux actions prévues contre son licenciement par Virgin. En lui exprimant notre solidarité, nous lui confirmons notre soutien.

Nous signalons :

- la sortie de l'étude d'Isabelle Puech, " Le temps du remue-ménage. Conditions d'emploi et de travail de femmes de chambre ", dans le n° 46/2004 de *Sociologie du travail*, p. 151-167, qui a gagné le prix du jeune auteur 2003,

- ainsi que l'article de Geoffroy Fauquier, " Après la grève, pas de trêve ", dans *l'Humanité* de mercredi 28 juillet 2004, p. 6, consultable en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.humanite.presse.fr/journal/2004-07-28/2004-07-28-397987>

Compte rendu de la réunion du mercredi 1 septembre 2004 (n° 88)

Mercredi le collectif a repris ses réunions régulières et vendredi 27 cela s'est concrétisé dans un rendez-vous devant le siège d'Arcade pour rappeler à cette entreprise esclavagiste que nous ne sommes pas près de la lâcher, mais aussi pour rappeler à son donneur d'ordre Accor que ses responsabilités ne sont pas oubliées non plus.

Deux hôtels ont reçu la visite des personnes qui s'étaient retrouvées devant le siège d'Arcade : l'hôtel Ibis de la rue Louis Blanc, d'abord, où un jeune réceptionniste qui faisait du zèle a refusé d'appeler ses responsables (sans doute pour ne pas les déranger) et d'un même élan a appelé la police qui s'est rendue sur les lieux pour constater à son tour notre présence ferme et polie. Le jeune homme pense être à l'abri des tracasseries patronales, il a l'appui de sa famille et en gros, il nous a fait comprendre que les autres peuvent crever, du moment que pour lui ça baigne. Le mot de solidarité ne fait pas apparemment partie de son vocabulaire. Nous lui souhaitons bonne chance pour la prochaine charrette de licenciements dans le groupe Accor.

Le deuxième hôtel – l'Ibis de Château Landon - nous connaissait bien. L'accueil est poli mais le réceptionniste refuse de nous montrer les salles de repos des employés de la sous-traitance. Le groupe Accor qui communique dans les médias à longueur de pages aurait donc quelque chose à cacher ? Nous vous en informerons au prochain tour.

Dans les deux cas l'accueil des clients est plutôt sympa et plus d'un promet d'envoyer une carte postale à la DRH du groupe.

Jeudi dernier une émission de " Vive la Sociale " sur FPP (106.3) a réuni autour du même plateau plusieurs militants victimes de la répression antisyndicale qui semble se développer dans le paysage social français et certains de leurs soutiens. A la sortie de cette émission (dont vous pouvez nous réclamer une K7 contre l'envoi de 2 euros) les participants ont manifesté leur intention de travailler ensemble pour construire des formes d'entraide et des actions communes.

Samedi 28 a débuté une grève au McDo de la place d'Italie (angle bd Vincent-Auriol et avenue d'Italie), en réponse au licenciement d'un salarié syndiqué (CGT) qui s'était produit le 2 août en l'absence des délégués du restaurant. Apparemment la CGT du 13^e soutient les grévistes mais les difficultés ne manquent pas, notamment face à une entreprise qui est incapable de comprendre un autre langage que celui du rapport de force. Les grévistes sont demandeurs d'aide, notamment pour renforcer les piquets quotidiennement au moment des rushes de midi (12h-15h) et du soir (19h-22h) et appellent à un rassemblement samedi 4 à 11h. Un collectif de solidarité pourrait se mettre en place s'ils en expriment le souhait.

Dans notre dernier bulletin nous avons appelé à soutenir Dramé Sounkaré, menacée de licenciement, convoquée pour un entretien préalable le 30 juillet. Son employeur a été obligé de reconnaître son droit au paiement des heures sup. qu'elle réclamait et de désavouer les pratiques inadmissibles de sa gouvernante, qui ne les avait pas inscrites sur son relevé de travail effectué.

Concernant Faty, un recours a été effectué devant le ministère de travail, et c'est dans ce cadre que Faty est convoqué à la DDTE pour le 9 septembre. C'est pourquoi nous appelons à un rassemblement de soutien à 9h30, devant le 51, bd. De Strasbourg (métro Château d'eau).

Ensuite Faty passera en conciliation devant les prud'hommes le 27 septembre.

Nous envisageons d'être présents à l'entrée de fête de *l'Huma* avec un tract, des pétitions, des cartes postales. Tous ceux qui peuvent nous donner un coup de main pour assurer cette permanence sont invités à se manifester à la prochaine réunion du collectif ou à nous faire signe.

Nous maintenons le rendez-vous de vendredi soir à 18 heures devant le siège d'Arcade, mais comptons donner une tournure plus « conviviale » à nos visites dans les hôtels Accor.

Dans la presse de ce dernier mois nous signalons notamment la sortie de l'article de Sonya Faure, " Les conditions de travail font toujours tache dans le nettoyage " dans *Libération* du 11 août 2003, p. 13. Dans un petit encadré dans la même page, la DRH d'Accor dit vouloir internaliser le ménage de ses hôtels et envisage de rompre toute collaboration avec Arcade. Nous verrons s'il s'agit de l'énième opération de communication ou bien si ça donne des effets concrets.

Vacarme a publié dans son numéro d'été (le n°28) le troisième volet du " Journal d'une femme de chambre ", p. 66-69, sous la plume de Karine Eff. Les deux précédents étaient sortis dans le n° 22 (hiver 2003) et 24 (été 2003).

Compte rendu de la réunion de mercredi 15 septembre 2004 (n° 89)

Avec la rentrée, l'activité de soutien à Faty s'intensifie...

Jeudi 9 au matin, Faty était convoquée à la DDTE, suite à son recours auprès du ministère du Travail, où – accompagnée par des représentants de son syndicat – elle a plaidé son bon droit. Une douzaine de personnes venues manifester leur soutien sont restées dans le hall à discuter le temps de l'entretien. L'interlocuteur de Faty, qu'il n'a pas semblé difficile de convaincre vu l'évidence des faits, n'en a pas moins rappelé que la décision dépendait du ministre et de lui seul. Inutile, donc, de se faire trop d'illusions. C'est bien par l'action sur le terrain qu'elle arrivera à obtenir gain de cause.

Le lendemain, vendredi 10, lors de notre habituel rendez-vous devant le siège d'Arcade, nous avons rappelé aux dirigeants qui sortaient qu'ils n'arriveront pas à se débarrasser de nous avec une opération de " déménagement financier " qui consisterait à laisser couler Arcade et à la remplacer par d'autres sociétés appartenant aux mêmes individus, comme Aspirotechnique. Nous connaissons leurs manigances et nous nous ferons un plaisir de les mettre sur la place publique. Ils arriveront tôt ou tard à comprendre que, s'ils peuvent trouver un arrangement avec un syndicat, pour nous la seule réponse acceptable est la réintégration de Faty, premier pas vers le démantèlement de la sous-traitance et l'internalisation des services de nettoyage. Ensuite, nous avons choisi, toujours dans l'intention de rappeler aux responsables d'Accor leurs responsabilités, de pique-niquer dans un hôtel du groupe. Celui où Faty travaillait – pour commencer. Après avoir dû se restaurer dans les toilettes pendant des années faute de local mis à disposition du personnel sous-traitant, il était agréable pour elle de pouvoir manger au beau milieu du hall, entourée de ses amis.

L'ambiance était bonne, et le directeur de l'hôtel, bien que de triste humeur – il a dû revenir d'urgence de sa retraite de week-end – ne s'est jamais départi de son sourire professionnel. Nous avons essayé de l'amadouer en lui proposant un coup à boire et aussi de goûter à un délicieux coulommiers bien odorant, mais il a décliné l'invitation ... Les policiers, arrivés rapidement sur les lieux, étaient un peu décontenancés et sont restés dehors, hésitants. Il faut bien reconnaître que l'idée de se mêler à un conflit du travail qui voit s'opposer une puissante multinationale à une petite femme opiniâtre ne les enchante pas.

Les clients, rendus curieux par cette présence insolite, se sont montrés plus ouverts qu'à l'accoutumée, et certains ont exprimé leur solidarité. Outre des tracts, nous leur avons remis des cartes à signer et poster, adressées à Mme Cathy Kopp – DRH du groupe Accor – où on lui rappelle ses propos - elle a déclaré à *Libé* du 11 août que son groupe « voulait internaliser le nettoyage de ses hôtels » - et lui demande de les honorer en embauchant Faty et le personnel de nettoyage sous-traitant.

Bref, le succès de l'expérience nous donne évidemment envie de remettre ça ...

Nous remercions d'ailleurs le personnel de l'hôtel qui nous a gentiment fourni le seau à glace pour nous permettre de garder au frais notre blanquette de Limoux. Nous nous réservons le champagne pour le jour de la réintégration de Faty.

Inutile de dire que nous avons laissé derrière nous un lieu parfaitement propre, pour que le personnel de ménage n'ait pas à souffrir des conséquences des agissements de ses patrons et complices.

Samedi et dimanche, le collectif a fait acte de présence à l'entrée de la fête de *l'Humanité* pour populariser la lutte de Faty en direction de milieux qui pourraient être sensibles et apporter leur soutien. Malgré la pluie, nous y avons distribué tracts et cartes, et beaucoup discuté. Le bilan est, disons, « globalement positif », même si ne savons rien des retombées possibles de ce travail de popularisation.

D'autres initiatives en direction des milieux militants, visant notamment à se rassembler pour assurer la défense des multiples salariés ou délégués injustement licenciés, sont à l'étude. En attendant, vous pouvez nous écrire pour vous procurer les fameuses cartes postales.

Compte rendu de la réunion de mercredi 29 septembre 2004 (n° 90)

1°) Juridique

Lundi dernier le 27 Septembre a eu lieu l'audience de conciliation dans le cadre de la procédure prud'homale. Aucune conciliation n'a été possible et la direction d'Arcade ne veut pas entendre parler de réintégration. Selon elle, c'est l'inspection du travail qui l'a licenciée. Les conseillers prud'homaux se sont eux étonnés qu'il y avait une obligation pour Faty de présenter les bons de délégations et que ces derniers étaient signés par l'employeur qui ainsi était au courant et pouvait donc manifester son accord ou son désaccord. L'affaire est donc renvoyée en audience le 23 Février.

Une autre action prud'homale contre Arcade est également en cours pour les primes de fin non payées, encore un accord qui n'a pas été respecté, l'audience aura lieu le 4 Janvier.

Autre rendez-vous juridique

Claude Besnainou délégué syndicale C.G.T qui a déjà subi quatre procédures de licenciement, passe en référé le Mercredi 6 Octobre à 13 Heures au tribunal des prud'hommes à Paris Rue Louis Blanc pour contester son cinquième licenciement pour "insubordination caractérisée" après qu'à la suite d'un rachat de son entreprise par le groupe Transiciel, son mandat fut pas reconnu (malgré les dispositions de l'article L 122 12 du code du travail) levant ainsi la protection syndicale et court-circuitant l'inspection du travail.

Contact : claudio.besnainou@wanadoo.fr

2°) Action Vendredi 24 Septembre

Vendredi dernier nous nous sommes retrouvés dans le siège d'Arcade à 18 heures pour notre traditionnel rendez-vous suivi d'un pique-nique dans un hôtel ACCOR. Ce fut l'hôtel Libertel Terminus de la gare du Nord qui fut choisi comme lieu des réjouissances. Cependant alors que jusqu'à maintenant les salariés et la direction se montraient indifférents voire bienveillants, ce soir-là nous nous sommes heurtés à des employés zélés et racistes ainsi qu'un directeur névropathe et colonialiste. Accaparé par l'affrontement et peu nombreux nous n'avons pu entrer en contact avec les clients pourtant très nombreux. A la police, le directeur n'a pas hésité à nous accuser de l'avoir menacé et que face à un grand nombre de touristes américains il avait peur pour son image sociale (comprenez qui pourra). Ensuite pour nous démontrer qu'il était un bon patron il n'a pas hésité à nous jeter (oui jeter au sens propre) un salarié immigré en nous criant "demandez lui s'il est exploité". Faty lui a rappelé son salaire (2 euros par chambre) mais notre bon directeur n'a pas voulu nous communiquer ni son salaire, ni celui de son employé modèle.

3°) Roland Veuillet

Encore un cas de répression anti-syndicale, faisant l'objet d'une mutation disciplinaire pour "avoir mis en danger l'école et ses élèves, Roland Veuillet est en grève de la faim depuis le 30 Août devant le ministère de l'éducation Rue de Grenelle.

Un article est paru dans le journal *l'humanité* du 22 Septembre

<http://www.humanite.presse.fr/journal/2004-09-22/2004-09-22-400985>

Autre article : <http://www.liberation.fr/page.php?Article=239728>

Compte rendu de la réunion de mercredi 6 octobre 2004 (n° 91)

L'activité de ces derniers jours a été intense. En voici une synthèse rapide.

Samedi 25 septembre Faty a été présente – et a pris la parole – à la rencontre d'Arcueil “ Femmes en résistance au capitalisme ”, dans le cadre de la table ronde sur “ les femmes et le travail, entre inégalité et révolte ” ; l'accueil a été fort sympathique et elle a pu revenir sur les conditions de travail dans la sous-traitance, la grève de 2002-2003 à Arcade, son licenciement actuel et sa lutte pour défendre son droit.

Vendredi 1^{er} octobre, le rassemblement devant le siège d'Arcade a été plus intéressant et fructueux que d'habitude : nous y avons rencontré en effet le syndic de l'immeuble abritant le siège de cette entreprise esclavagiste, qui se plaignait de notre présence, laquelle, disait-il, troublait la tranquillité des habitants. Nous avons donc eu la possibilité d'expliquer le sens de notre présence sur les lieux, et mis le doigt sur les responsabilités de la boîte qui était à l'origine des troubles, avec ses pratiques d'exploitation. L'arrivée d'une dame habitant à proximité et faisant partie d'une association de quartier – qui n'a pas manqué d'appuyer nos arguments et apporter son soutien à Faty – a permis d'inverser les rôles et de poser désormais ouvertement le problème de l'expulsion d'Arcade de cet immeuble. Une affaire que nous allons suivre avec le plus grand plaisir.

Samedi 2 octobre - après la manifestation des chômeurs contre la loi Borloo – un groupe nourri de ces derniers, a rendu visite à l'hôtel Scribe, pour dénoncer les pratiques sociales du groupe Accor. Le directeur de l'hôtel a essayé de convaincre les intervenants que son hôtel n'avait rien en commun avec ce groupe. Malheureusement, tout le contredisait : les réservations passent par Accor, le management est assuré par Accor, et les logos Accor sont partout, y compris sur les cravates du personnel et sur les tasses du chocolat que ce directeur a aimablement offert aux présents. Il faut donc qu'Accor assume ses responsabilités – après ses opérations de communication estivales – et que ses franchisés se fassent entendre pour que la question de la sous-traitance soit enfin résolue avec l'internalisation. Jusque là – et jusqu'à la réintégration de Faty – nous continuerons à chatouiller la mauvaise conscience de ces braves gens.

Mardi 5 a eu lieu à la Passerelle, en présence de Faty et d'une quarantaine de personnes, une soirée avec projection de deux films sur la grève d'Arcade, suivies d'une discussion sur les problèmes et les perspectives de la lutte pour sa réintégration. Cette discussion s'est orientée à un moment donné sur la question de la convergence des luttes et ses difficultés. Ce qui a donné lieu à un petit incident, lorsqu'un membre du collectif de solidarité s'est interrogé sur les raisons du faible nombre des participants aux initiatives du collectif contre Arcade et Accor, en contraste avec l'ampleur de la popularisation, voire de la médiatisation du cas de Faty : cela a été interprété comme une accusation par une des personnes présentes, qui a réagi en renvoyant les membres du collectif à leur absence d'investissement “ dans les syndicats et les associations ”, et du coup le problème de fond s'en est trouvé noyé (*d'où la petite mise au point qui suit en fin de bulletin*). Nous l'invitons à venir en discuter posément en nous rejoignant lors de l'une de nos actions ou de nos réunions. Une discussion fort intéressante s'est du coup enclenchée sur la situation syndicale dans ce pays et sur la nécessité de se doter d'instruments de lutte autonomes pour faire des choses que les syndicats ne font pas.

Lors de notre visite à l'hôtel Mercure de la rue Calaincourt le soir du vendredi 17 septembre, nous avons reçu la visite de Sylvain Garel, conseiller vert à la mairie du 18^e, qui passait par hasard par là. En solidarité, il a proposé que le Conseil de Paris formule un vœu de soutien, qui a été adopté lors du conseil du 27 et 28 septembre, et que nous reproduisons intégralement ci dessous :

“ Conseil de Paris des 27 et 28 septembre VOEU EN FAVEUR DE LA REINTEGRATION DE FATY MAYANT

Il y a plus d'un an s'achevait une longue grève qui a touché pendant plusieurs mois les hôtels parisiens du groupe Accor. Elle était le fait de salariés d'Arcade, un sous-traitant de la chaîne hôtelière qui a en charge le nettoyage des chambres et des chantiers. Menée par des femmes le plus souvent issues de l'immigration, cette grève a mis en lumière les difficiles conditions de travail - souvent à la limite du droit du travail - qui règnent dans de nombreuses entreprises de sous-traitance de ce secteur. L'une des animatrices de cette grève, Faty Mayant, déléguée de SUD nettoyage et représentante du personnel, a depuis été licenciée. Cette sanction s'inscrit dans un contexte de régression sociale généralisée et de répression anti-syndicale.

Pour protester contre cette mesure, un collectif de soutien à Faty Mayant a lancé des pétitions et multiplie les actions de protestation. Il y a quelques jours, des membres de ce comité occupaient

pacifiquement l'entrée et le hall de l'hôtel Mercure de la rue Caulaincourt (18e). D'autres actions du même type ont eu lieu et auront lieu dans la capitale. De ce fait, de nombreux touristes français et étrangers qui séjournent à Paris ont lu les tracts en plusieurs langues dénonçant ce licenciement et beaucoup ont signé la pétition protestant contre cette mesure. Ce que demande le comité de soutien et les pétitionnaires est simple et légitime : la réintégration immédiate de Faty Mayant.

Aussi, sur proposition de Sylvain Garel et du groupe des éluEs Verts, le Conseil de Paris forme le vœu que la Ville de Paris prenne contact avec la direction d'Arcade en vue de manifester la préoccupation de la représentation parisienne et formuler le vœu d'une solution rapide à ce conflit. ”

Inutile de dire que nous nous ferons désormais un plaisir de transmettre à Mme la Directrice des ressources humaines du groupe Accor copie des articles, prises de position, motions de solidarité, etc. en faveur de Faty et de sa lutte contre la sous-traitance.

Nous profitons aussi de cette occasion pour inviter tous les copains – syndiqués ou non syndiqués, adhérents ou pas à toute organisation – à participer aux réunions du collectif pour élaborer ensemble notre stratégie et aux actions que nous avons mises au point. L'intensification de notre campagne sur Arcade et son donneur d'ordre Accor nécessite en effet d'un nombre plus important de participants.

Mise au point (rédigée par la copine à l'origine de “ l'incident ”) :

Le problème soulevé n'était pas celui de la plus ou moins grande valeur de tel ou tel militant, mais une question de méthode dans l'intervention politique.

Certaines organisations, c'est incontestable, se sont donné le mal de relayer la lutte des femmes d'Arcade dans leurs journaux et leurs publications, voire dans leurs réunions ou leurs meetings, et parfois même d'apporter un soutien financier généreux – ce qui est loin d'être négligeable. Mais le problème, c'est que l'on ne gagne pas une lutte à coups de dénonciations, aussi fondées soient-elles, même quand ces dénonciations parviennent à atteindre un public plus large que celui qui est déjà convaincu d'avance. Les patrons en général ne se laissent pas convaincre de céder par des discours, et ceux qui construisent leurs profits sur la surexploitation des travailleurs les plus démunis – que ce soit directement comme les salauds assumés d'Arcade ou indirectement, “ proprement ”, comme les donneurs d'ordres d'Accor – encore moins que tous les autres. Pour les faire céder, il faut les amener à conclure que, plutôt que laisser pourrir, il vaut mieux, pour la sauvegarde de leurs profits, faire une concession capable de mettre fin à un conflit qui enraye, marginalement peut-être mais durablement, le bon fonctionnement de leur système d'exploitation.

En l'occurrence, il s'agit de porter atteinte à l'image de marque d'Accor auprès de sa clientèle, donc, par répercussion, à ses profits. En revanche, la dénonciation des pratiques d'Accor, lorsqu'elle ne se donne pas les moyens de toucher la clientèle du groupe et par là de parvenir jusqu'aux oreilles de ses dirigeants, ne peut avoir d'autre effet que propagandiste – quand elle ne sert pas simplement, vu le faible impact de la propagande dans un climat dominé par le sentiment d'impuissance, à s'autopromouvoir.

En d'autres termes, *si le but est la victoire*, on ne peut se contenter de faire de la communication ! La participation aux interventions dans les hôtels est décisive : en dessous d'un nombre minimal, on ne peut pas faire grand-chose ; en revanche, plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons multiplier les piqûres d'insecte sur la peau de l'éléphant Accor.

Et précisons au passage que nos “ actions ” n'ont rien d'ennuyeux, bien au contraire ! Partager un repas tout en discutant avec la clientèle et le personnel, c'est plutôt amusant, et ça change de l'atomisation au quotidien !

Compte rendu de la réunion de mercredi 20 octobre 2004 (n° 92)

Vendredi dernier, 15 octobre, après un rassemblement devant le siège d'Arcade qui a rappelé à cette boîte esclavagiste que nous sommes toujours là, pas près de les lâcher, un groupe nourri de copains solidaires a rendu visite à hôtel Sofitel du boulevard Saint-Jacques (métro Glacière).

Notre chargé de mission a rapidement obtenu unseau à glace pour la blanquette de Limoux et autres mousseux (à consommer avec modération), tandis que plusieurs copains commençaient à distribuer des tracts pour informer clients et personnels sur le but de notre présence. A l'extérieur le décor habituel avec affiches, textes, articles de presse, était mis en place pour que passants, clients et policiers soient informés de ce que nous faisons sur les lieux. Le vœu exprimé par le conseil de Paris, en solidarité avec Faty était en bonne place.

Un jeune cadre dynamique surexcité a vite appelé la police (avant d'arracher une affiche), laquelle a demandé des informations sans pour autant se mêler de ce qui est évidemment un conflit du travail. Nous avons expliqué que nous étions là pour soutenir Faty, demander que les propos de Mme Cathy Kopp, DRH d'Accor, soient enfin suivis d'effet et que le choix de notre mode d'action (un pique-nique dans le hall d'un hôtel de luxe) était dû au fait que pendant des années les femmes de ménage de la sous-traitance avaient été obligées de se cacher dans les toilettes pour avaler un casse-croûte ou boire un peu d'eau. Ce n'était que justice que d'accompagner notre amie Faty prendre un pot publiquement, au milieu des clients cordialement invités à se joindre à nous, dans un des hôtels où des invisibles continuent de travailler dans des conditions moyenâgeuses. Le policier que nous avons en face ne pouvait évidemment pas se départir de son impartialité professionnelle, mais la sympathie pour ce que nous faisons se lisait dans ses yeux. Ce qui nous rassure sur le fait qu'on peut trouver de l'humanité y compris là où on s'y attend le moins.

La présence parmi nous de quelques copains de la chorale « la Canaille » nous a bien remonté le moral et a égayé la morne ambiance de cet hôtel où jamais rien ne se passe, au point que nous envisagions, vers la fin de la soirée et après quelques verres, de demander à notre chère Cathy de nous embaucher tous pour faire de l'animation dans ses hôtels ennuyeux.

Les clients – notamment italiens, espagnols et américains – étaient amusés, intrigués et très souvent solidaires. Plusieurs d'entre eux ont pris des cartes postales de solidarité pour les envoyer à Mme Kopp. Les Chinois prenaient les tracts à la queue leu leu, à condition que le premier de la file l'ait lui-même fait aussi. Les passants trouvaient l'initiative fort sympathique et les personnels – après un premier moment de perplexité – étaient amusés, même si – fliqués, filmés, espionnés, contrôlés, comme ils le sont – ils ne pouvaient pas prendre ouvertement parti pour nous. Mais nous avons bien remarqué plusieurs manifestations discrètes mais explicites de sympathie à notre égard.

Seuls les cadres restaient en marge de la fête : pour une boîte qui prétend vendre « du sourire » ils étaient bien trop renfrognés. Il faudrait que Cathy leur propose un stage de remise à niveau. Il y en avait un qui nous a même sérieusement préoccupés, car nous craignons pour sa santé : il avait l'air d'être au bord de la crise cardiaque. Quand il est parti, bien avant nous, nous avons poussé un soupir de soulagement : l'image de notre chère entreprise ne sera pas entachée par un accident du travail.

Inutile de dire que tout ce remue-ménage nous a mis en appétit et que nous irons dans les semaines à venir rendre visite à d'autres hôtels de la capitale. Nous espérons évidemment que ces actions simples, à la portée de tout le monde avec un peu d'imagination et de bonne humeur, donnent à d'autres copains de France et de Navarre – mais aussi d'autres pays d'Europe – envie de répandre la bonne nouvelle : « Mme Cathy Kopp a dit : nous voulons réinternaliser le nettoyage de nos hôtels », et de contribuer à diffuser l'information.

Ce dernier week-end Faty est allée à Londres participer au Forum social européen, où elle a pu prendre la parole dans le cadre du forum sur « Femmes et syndicalisme ». Elle a pris contact avec des salariés du nettoyage (hôpitaux, centre commercial) qui avaient récemment participé à des mouvements de grève portant sur des questions de salaire, de congés payés...

Compte rendu de la réunion de mercredi 3 novembre 2004 (n° 93)

Vendredi 22 octobre, après le rendez-vous habituel devant le siège d'Arcade, un groupe de personnes solidaires a accompagné Faty pique-niquer dans le hall de l'hôtel Ibis de la Gare de l'Est. Nous avons appris du responsable de l'hôtel que cet ancien chantier Arcade avait internalisé les services de nettoyage. En attendant que Mme Cathy Kopp veuille bien honorer sa parole donnée à *Libé* le 11 août 2004, nous avons fêté ce début de victoire pour Faty et ses camarades de lutte. Le pique-nique fut si tranquille que le responsable de l'hôtel n'a même pas appelé la police, au point que nous nous demandions s'il nous prenait au sérieux. Nous avons tout de même demandé qu'il informe de notre passage les responsables de la chaîne.

Une fois quitté l'hôtel, plusieurs d'entre nous ont rejoint les grévistes du café Ruc, qui assuraient – comme tous les jours, jusqu'à 23h – un piquet devant leur restaurant, au métro Palais Royal. Nous avons l'impression que notre visite leur a sérieusement remonté le moral.

Vendredi 29 Faty a participé au forum international des femmes à Dusseldorf en Allemagne, une rencontre d'environ 1500 personnes en provenance des quatre coins du monde, où elle a participé au groupe de travail sur les femmes syndicalistes.

Ses soutiens à Paris ne sont pas restés inactifs pour autant. Un groupe qui s'était d'abord rassemblé devant le siège d'Arcade, s'est ensuite rendu à l'hôtel Ibis de la porte de la Villette (chantier Arcade), où nous avons

été accueillis avec une très grande cordialité par les clients (et avec politesse par le personnel). La présence des hôtes de la semaine culturelle sur le Cambodge avait rempli l'hôtel de gens affables et cordiaux, dont certains se demandaient si le climat était représentatif du climat social du pays.

Le vice-responsable (une fois surmontée sa première réaction d'agressivité) nous a fait visiter les locaux utilisés par les salariés – tous, selon ses dires, y compris ceux de la sous-traitance – pour leurs pauses repas et le local « d'organisation » utilisé par la gouvernante d'Arcade. Les deux locaux étaient évidemment au sous-sol. Nous étions estomaqués par la préoccupation de la hiérarchie interne de l'hôtel, qui se comportait comme si nous étions des inspecteurs du travail.

Nous étions sur le point de partir quand est arrivé le directeur de l'hôtel, qui a tenu à nous fournir beaucoup d'explications sur son attitude correcte vis-à-vis de son personnel. Nous lui avons fait remarquer que nous n'étions pas là pour donner des bons et des mauvais points aux directeurs, comme le Gault et Millau des hôtels Accor, mais seulement pour mettre en cause un système d'exploitation particulièrement dégueulasse, comme la sous-traitance. La seule chose que nous lui demandions était de relater notre visite à Mme Kopp et de transmettre notre requête : fin de la sous-traitance et réintégration de Faty. Nous avons appris au passage que Accor n'internalisera pour l'instant que les petits hôtels de moins de 50 chambres (donc le souci de rentabilité prime sur les nécessités de propreté de son image) : nous serons là pour veiller à ce que la parole soit tenue et que la « communication » ne soit pas oubliée aussi vite que les accords de fin de grève.

Les photos du pique-nique de vendredi 29 sont consultables sur le site d'Indymedia à l'adresse suivante : http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=27851

A la sortie de l'hôtel, plusieurs d'entre nous se sont rendus devant le Café Ruc, où la grève des cuisiniers continue, pour donner un petit coup de main aux grévistes.

161 euros, envoyés par Alain de Villenoy, ont été transmis à Faty.

Le 20 novembre Faty interviendra au forum sur *Les résistances de femmes*, dans le cadre de la rencontre « Paroles des Résistances africaines », organisée par L'association Survie IDF, au FIAP, rue Cabanis, 14^{ème} ardt.

Vous trouverez des articles sur Faty dans :

Partisan, septembre 2004, p. 6 ;

78 Nord passe à l'ATTAC, lettre 17, septembre 2004, p.4 ;

Socialist Worker, 17 octobre 2004, dernière page ;

Alternative Libertaire, septembre 2004, consultable en ligne sur le site :

http://alternativelibertaire.org/index.php?dir=journal/al132&page=132_03.htm&n=1

Et aussi *L'En dehors*, sur le site : <http://endehors.org>

Compte rendu de la réunion de mercredi 17 novembre 2004 (n° 94)

Vendredi 5 novembre, après l'habituel rendez-vous devant le siège d'Arcade, un groupe solidaire du combat de Faty s'est invité pour pique-niquer à l'hôtel Mercure de Château Landon, où le personnel et même la directrice ont assuré un accueil plus que cordial. Le faible nombre de clients présents sur place (tous solidaires avec notre combat, nous assurant de leur compréhension et de leur soutien) a été compensé par les passants sortant du métro tout proche, intrigués par les décorations qui avaient été installées dehors.

Mercredi 10 a eu lieu une réunion à l'UL CGT du 2^e ardt, qui a rassemblé les grévistes du Café Ruc, des membres de la CGT, des salariés de Quick, des membres du collectif de solidarité avec Faty et tous sont restés d'accord sur le principe d'une action commune pour muscler les luttes en cours. Une deuxième réunion a été fixée pour le 24, à la Bourse du Travail. L'esprit qui animait les présents rappelait beaucoup celui de la première grève à McDo Strasbourg-St. Denis, où des nombreux copains aux appartenances diverses avaient œuvré ensemble, laissant au vestiaire badges et esprit de chapelle. Les actions menées ensemble dans les semaines qui avaient précédé pour soutenir les grévistes du Café Ruc montraient clairement que l'unité dans l'action peut être bénéfique pour tout le monde.

Vendredi 12, après le rassemblement devant le siège d'Arcade, c'est le Sofitel de la rue Cambon, près de la Madeleine, qui a reçu la visite d'un groupe de personnes solidaires de Faty, dont plusieurs grévistes de Ruc. Le pique-nique fut agréable, l'accueil du personnel plutôt correcte, à la différence de l'attitude parfois haineuse de la bourgeoisie qui fréquente ce genre d'hôtel (395 euros la chambre sans petit déjeuner, 730 pour

un duplex). Le fait que la police n'ait pas été appelée pousse à se demander si le groupe Accor ne commence à s'accoutumer à notre présence gaie et polie, y compris dans ses hôtels les plus prestigieux.

Après dix jours de travaux au Café Ruc – durant lesquels les salariés en grève ont investi les autres restaurants appartenant aux mêmes propriétaires – les négociations semblaient arrivées à un point mort et le patron continuait à faire la sourde oreille aux revendications de ses salariés. Or, dimanche 14 novembre, en fin d'après-midi, une nouvelle négociation s'engage et le patron cède subitement sur l'essentiel de ce que les grévistes demandaient : pause repas collective, paiement des heures sup., prime de fin de grève (échelonnée selon l'ancienneté entre 300 et 2000 euros), travaux d'assainissement et installation de vestiaires... Et surtout pas de sanctions pour les grévistes et retrait des plaintes. Deux salariés qui en avaient assez de cette boîte ont pu négocier leur départ dans des conditions plus qu'honorables et sans affaiblir l'action collective, sans créer de divisions, au vu et au su de leurs camarades de travail. Des élections de délégués du personnel seront organisées courant décembre. Il faut reconnaître que la CGT du commerce a efficacement soutenu les grévistes.

Le lundi 15 au soir, une petite fête a été organisée à l'US CGT du commerce, qui a confirmé sa volonté de poursuivre l'action commune.

Entre-temps Faty a reçu une réponse du ministère du Travail concernant son recours, qui avalise son licenciement. Son syndicat va désormais engager une procédure devant le tribunal administratif et un membre du collectif sera dépêché pour suivre le dossier, dans le but de coordonner l'action sur le terrain avec les démarches juridiques. Inutile de dire que nous ne faisons guère d'illusions sur l'issue de ces démarches et sommes convaincus que c'est à partir de l'action sur le terrain que la question pourra se régler.

Nous avons récupéré les données concernant la structure de deux sociétés qui appartiennent au mêmes propriétaires (et qui ont les mêmes dirigeants) qu'Arcade et qui semblent en passe de récupérer certains marchés qu'Arcade a perdus du fait de son image très dégradée. Il semblerait en effet que les dirigeants du groupe soient en train d'organiser le sabotage d'Arcade, qui s'est taillé une réputation socialement désastreuse, pour passer les activités les plus juteuses à d'autres sociétés moins médiatisées. Inutile de dire que nous nous ferons un plaisir et un devoir d'informer les clients de ces sociétés des pratiques sociales qui ont cours dans le groupe, en leur déconseillant vivement de recourir à leurs services. Voici leurs coordonnées :

Aspirotechnique, 75 rue Jules Guesde 92532 Levallois Perret. Tél. : 01.41.27.92.92. Fax : 01.47.56.02.49. Siège social. S.A. capital de 152.449 euros, fondée en 1965. PDG : Jean-Claude Horvat, DG Jean-Gabriel Jamain, resp. technique : Dominique Bélolo, resp. formation : Christiane Etienne, chef du personnel : Christiane Zerbib. Effectif entreprise : 900 salariés. Activité principale : nettoyage de bureaux et bâtiments.

Aspitec, 75 rue Jules Guesde 92532 Levallois Perret. Tél. : 01.55.21.99.20 Fax : 01.55.21.99.30. Siège social. SARL. capital de 121.959 euros, fondée en 1975. PDG : Jean-Claude Horvat, Directeur d'exploitation : Hélène Surdeau, resp. du personnel : Christiane Zerbib. Effectif entreprise : 180 salariés. Activité principale : gardiennage et sécurité.

Nous appelons tous ceux qui nous lisent à leur faxer des messages de solidarité avec Faty.

Compte rendu de la réunion de mercredi 24 novembre 2004 (n° 95)

Etaient présents des salariés d'Arcade, Quick et Virgin, des membres de la CGT, SUD et du collectif de solidarité qui s'était constitué autour de Faty. Le collectif est en train de s'élargir en se transformant en collectif de solidarité aux luttes en cours et contre la répression patronale. Voici les principales infos de la semaine.

Vendredi 19 novembre : visite à l'hôtel Ibis de place de la Bastille. Accueil sympa du personnel, hypocrite du responsable de nuit, qui dit ne pas vouloir être filmé et qui braque les caméras de l'hôtel sur les présents. Or, nous n'avons rien à cacher, nos actions sont publiques, légitimes et ouvertement revendiquées ; ce n'est pas ce type d'intimidation qui nous découragera de les poursuivre.

Vendredi et samedi 19 et 20 novembre derniers, dans le cadre du salon annuel *Actionnaria*, Accor organisait une rencontre à l'intention de ses actionnaires, afin de les informer des récentes performances du groupe. Selon des journalistes amis témoins de ces débats, certains actionnaires, ainsi que quelques clients des hôtels Accor, ont saisi l'occasion pour manifester leur préoccupation quant à l'image sociale du groupe, largement

mise à mal par la communication erratique de son équipe dirigeante. Les actions d'Accor sont depuis un bon moment à la baisse, ce qui n'est pas pour rassurer les actionnaires du groupe ; les cafouillages liés aux différentes annonces d'internalisation du nettoyage — jamais suivies d'effet depuis plus de deux ans — ne les laissent pas indifférents. Dans ses réponses lors du salon, il semblerait que M. Cohen, directeur financier du groupe, ait d'abord essayé de nier l'existence même d'un problème, avant de déclarer ensuite qu'Accor avait déjà résilié entre 100 et 200 contrats qui le liaient à Arcade, pour finalement conclure — et ce n'était paraît-il pas un trait d'humour — qu'Accor n'avait aucune responsabilité dans toutes ces histoires, dont il serait la première victime, se trouvant pris en otage dans un conflit qui ne le concernerait pas... Qui, pourtant, est le donneur d'ordre ? Qui empêche les bénéfices que permet l'utilisation des négriers de la sous-traitance ? Et qui aurait le pouvoir aujourd'hui d'embaucher Faty, s'il s'agissait vraiment de procéder à l'internalisation du nettoyage des hôtels ? Comme disait l'ineffable M. Pasqua, les promesses n'engagent vraiment que ceux qui y croient....

Pour nous, ce sont les faits qui parlent.

Lors du dernier CE d'Arcade, la DRH a informé les délégués présents qu'Arcade venait de perdre 20 « chantiers » dans des hôtels du groupe Accor — dont dix hôtels Ibis —, ce qui concerne un total de 340 salariés qui ont été repris par le groupe Net et Bien (ça ne s'invente pas !). Pour notre part, nous avons constaté l'internalisation du nettoyage dans seulement deux hôtels. On est donc bien loin de la communication d'Arcade — et plus encore de celle d'Accor.

Samedi 20, a eu lieu à Paris une rencontre du « Réseau Syndical Interprofessionnel », qui se propose d'organiser des initiatives contre la répression vis-à-vis des salariés considérés par leurs employeurs comme trop remuants (répression dont la partie plus visible est la répression anti-syndicale). Une conférence de presse est prévue pour le 15 décembre, et une manifestation le 29 janvier 2005. Nous comptons y participer.

Dimanche 21, Faty a participé au forum sur *Les résistances de femmes*, dans le cadre de la rencontre « Paroles des Résistances africaines », organisée par L'association Survie IDF.

A l'issue de la réunion de mercredi 24, décision a été prise de continuer à nous retrouver pour essayer de développer les mouvements d'entraide avec des salariés en lutte ou victimes de la répression patronale. Une longue discussion a eu lieu sur le climat répressif actuel dans les entreprises, et la complicité du gouvernement. Les difficultés actuelles ont été analysées, ainsi que les possibles perspectives.

Plusieurs informations ont été données sur les licenciements qui viennent d'avoir lieu ces dernières semaines chez Virgin et chez Quick, où les dirigeants semblent vouloir accélérer la mise à l'écart de tous ceux qui pourraient constituer une entrave à leurs pratiques totalitaires, ou plus simplement avoir l'idée de se présenter aux élections syndicales qui devraient avoir lieu début 2005. Au fur et à mesure que des informations plus précises nous parviendront, nous les transmettrons via le bulletin.

Compte rendu de la réunion de mercredi 1 décembre 2004 (n° 96)

Vendredi dernier (26 novembre) un groupe de copains solidaires — après le rendez vous habituel devant le siège d'Arcade, — s'est rendu au Quick de Barbès pour manifester sa solidarité à Chloé et Lotfi, récemment licenciés. Un rassemblement nombreux, déterminé, bruyant, qui a étonné les dirigeants du restaurant, qui ne s'attendaient pas à une présence aussi importante. Ils avaient sûrement eu vent que quelque chose se préparait, car des équipiers avaient été appelés d'autres restaurants et des renforts de vigiles avaient été prévus. Mais cela n'aurait rien pu empêcher si vraiment les présents avaient voulu rentrer et occuper le restaurant. Nous nous sommes bornés à une diffusion de tracts et à manifester notre mécontentement, accompagnés par quelques instruments musicaux. Evidemment si Chloé et Lotfi ne sont pas rapidement réintégrés, on n'en restera pas là.

Par la suite nous avons rendu visite à l'Hôtel Sofitel de Balard, pour informer les clients sur les pratiques sociales du groupe Accor, établir un contact solidaire avec le personnel et pique-niquer dans la bonne humeur.

A la différence de l'accueil fort aimable que nous avons reçu dans les derniers hôtels visités, nous sommes tombés sur un directeur qui de toute évidence avait l'habitude d'être obéi au doigt et à l'œil. Avec nous il a dû déchanter. Il a d'abord engueulé les présents, tenté la division en entraînant une « délégation » dans son bureau, et ensuite joué la provocation en ordonnant d'arracher les affiches qui décoraient la devanture de

l'hôtel ; il a fallu se mettre un peu en colère pour le voir partir – tout renfrogné – comme un gamin qui vient de se faire gronder par des adultes.

Une fois débarrassés de sa présence, nous avons procédé à notre pique-nique, accompagnés de chants, lectures et déclamations de tracts et même de la prose grotesque que l'on trouve dans la doc' mise par la direction à la disposition des clients. Un peu plus loin un dîner d'affaires avait lieu et tous les clients qui sortaient tombaient forcément sur notre nappe dorée, la majorité d'entre eux acceptant poliment nos tracts. Quelques-uns se montraient tout de même haineux (quand on dépasse la barre des 400 euros la nuit, la solidarité avec les femmes de ménage devient une gageure...), tandis que plusieurs des employés se détendaient et se marraient en douce.

Disons franchement que cela nous a donné envie de donner la priorité aux hôtels du haut de gamme de la chaîne, car les directeurs ont les nerfs plus fragiles et abandonnent vite le sourire hypocrite de la pub pour une attitude qui exprime mieux les vrais sentiments de la haute hiérarchie du groupe.

Panique chez Quick

A l'approche des élections syndicales, la direction semble avoir décidé de faire barrage à la CGT. Ce n'est pas nouveau, certes, mais les méthodes se sont radicalisées : deux salariés CGT ont été licenciés en l'espace de 15 jours et la tension monte dans les unités où la CGT est présente. La direction se présente aux négociations sans même connaître les raisons invoquées pour justifier les licenciements et refuse de discuter de ceux-ci en lien avec la question de la discrimination syndicale. Il faudra donc lui donner matière à réflexion. Parallèlement des démarches ont été entreprises pour porter les licenciements devant les prud'hommes.

Virgin. Licenciement de Cédric.

Pour mémoire, ce représentant CGT a été licencié en mars 2004, après autorisation du ministère du Travail, pour avoir soi-disant harcelé moralement son directeur. Il avait été mis à pied en juillet 2003, sa demande de licenciement avait été refusée par l'inspection du travail en septembre 2003. Il en est actuellement au tribunal administratif (les délais sont longs...) pour obtenir sa réintégration et éviter qu'une dangereuse jurisprudence ne se crée. Parmi les autres manifestations de soutien, une a eu lieu, en lien avec un syndicat anglais, devant le Virgin de Londres lors du Forum Social Européen.

Depuis le licenciement de Cédric, l'encadrement de la logistique parisienne qui approvisionne le magasin des Champs-Élysées a la main lourde. La chasse aux sorcières bat son plein pour faire place nette avant les élections des délégués du personnel prévue début 2005...

Dans ce cadre, Laurent, délégué syndical central CGT, très impliqué dans la défense de Cédric et les multiples affaires de licenciement en cours, a été convoqué il y a peu en vue d'une sanction, pour un motif des plus saugrenus : n'être pas systématiquement rasé le samedi ! Depuis, son directeur a trouvé bon d'informer, par un affichage mentionnant l'adresse de son domicile, le personnel de son magasin de "ce problème de santé personnel"...

Dans le n° 2084 de *Rouge* (24 octobre 2004), p. 13, vous pourrez lire un entretien de Dominique Angelini avec Faty.

Sur *Fréquence Paris Plurielle* (106.3), les animateurs de l'émission « Les oreilles loin du front » ont consacré une émission mercredi 17 octobre à la lutte de Faty contre la sous-traitance et pour sa réintégration, avec des entretiens enregistrés au pique-nique de Château Landon.

Compte rendu des réunions des mercredi 8 et 15 décembre 2004 (n° 97)

Vendredi 3, pique-nique à l'hôtel Mercure de la rue de Bercy. Après un accueil plutôt frais, le climat s'est détendu et a permis quelques échanges intéressants avec les personnels. L'attitude des clients – assez intrigués – était plutôt sympathique. Des groupes de touristes chinois ou japonais semblaient étonnés de découvrir que l'Occident aussi pouvait produire des conflits sociaux....

Samedi 4, nous nous sommes retrouvés à la manifestation contre le plan Borloo, à l'appel des organisations de chômeurs et précaires. En marge de la manif, une rapide occupation du Quick de la place Clichy a eu lieu — l'occasion de crier quelques slogans contre les licenciements. Ça a été ensuite le tour du Quick de Barbès, à l'intérieur duquel un groupe de personnes a réussi à s'introduire en trompant subrepticement la surveillance d'un contingent renforcé de vigiles. Une fois à l'intérieur, les quelques manifestants ont pu lancer différents slogans contre les licenciements, ce qui a entraîné une intervention brutale des vigiles, qui les ont expulsés.

Personne n'étant adepte de la violence, tout le monde est sorti sans opposer de résistance. Une vitre à tout de même été brisée dans la bousculade.

Mercredi 8, réunion pour décider de la suite des événements et renforcer les liens qui naissent entre ceux qui s'opposent à la répression antisyndicale. Une AG avec des participants au réseau des « convergences des luttes » a permis de faire le point sur les initiatives en cours, prises par les uns et les autres. La réunion était cependant un peu confuse quant aux buts à atteindre. Notre collectif a quand même tenté d'expliquer la logique de nos interventions, mais reste dubitatif quant au résultat de ces échanges.

Vendredi 10, lors de notre rassemblement devant le siège d'Arcade, un lascar passablement éméché a provoqué un désagréable incident. Résultat : pour quelques copains, la soirée s'est terminée au commissariat du Xème arrondissement, où ils sont restés jusqu'à 22h30 pour effectuer leur témoignage. Aucune plainte n'a été déposée à l'encontre de ce personnage, mais nous devons désormais nous méfier de lui : il habite à proximité de notre lieu de rendez-vous, et il n'est pas exclu qu'il réitère un jour ses provocations.

Tandis que quelques copains attendaient au commissariat, un autre groupe rejoignait le Quick de Belleville, quasiment vide, pour d'abord procéder à l'intérieur à une distribution de tracts, et discuter avec les personnels, avant de dissuader ensuite, à l'extérieur, les clients potentiels du restaurant d'y pénétrer.

De son côté, pendant ce temps, Faty a participé, en apportant son témoignage, à une réunion organisée par le PCF place du Colonel Fabien au sujet de la répression antisyndicale qui a lieu actuellement en France.

Une fois quitté le Quick de Belleville, le groupe solidaire s'est dirigé vers l'hôtel Etap de l'avenue Jean Jaurès (franchisé Accor), dans le but, comme d'habitude, d'y organiser un pique-nique.

La directrice, hyper-énervée, a tout de suite agressé les arrivants, en déchirant des tracts et en tentant d'arracher la caméra d'une personne présente. Elle a appelé la BAC, qui a déboulé en force. Ils s'attendaient sans doute à trouver des hordes de casseurs en action, et à leur arrivée, ils se sont trouvés plongés dans le ridicule le plus total : ils n'avaient rien d'autre à voir qu'une distribution de tracts, agrémentée, qui plus est, de paisibles discussions avec les clients et les personnels. L'incident du début de la soirée nous avait malheureusement privés de notre nappe et de nos verres : notre pique-nique n'a donc pas pu avoir lieu (dommage : le ridicule de cette intervention policière aurait alors été total...).

Les agents de la force publique ont quand même tenu à nous pousser dehors, en nous menaçant d'ailleurs d'une intervention plus musclée. Vers 22h30, face à cette souriante police, compte tenu de l'hypocrisie d'Accor, nous avons donc décidé de nous replier en bon ordre — avec quand même une bonne demi-heure de retard sur nos horaires habituels, cette intervention policière nous ayant obligé à effectuer des heures supplémentaires...

Nous avons compris par la suite ce qui avait rendu la directrice aussi furieuse : sans le savoir, nous étions arrivés au beau milieu du pot d'entreprise qu'elle avait organisé ce soir-là pour ses employés, et comme elle ne cessait de nous répéter que dans son hôtel tout marche très bien, et que tout le monde est content, cela faisait évidemment désordre !

Par la même occasion, nous avons appris qu'au printemps dernier la direction de l'hôtel avait renoncé aux services d'Arcade, vu sa mauvaise réputation. La directrice nous a reproché de ne pas être au courant de ce qui se passait dans son hôtel, et s'est déclarée disponible pour nous rencontrer de nouveau à condition que nous lui demandions rendez-vous. Comme le sait si bien Mme Cathy Kopp, nous avons pour habitude de prendre au mot nos interlocuteurs. Nous reviendrons donc dans cet hôtel, sitôt rendez-vous pris.

Samedi 11, les deux licenciés de Quick se sont présentés au restaurant de Barbès pour récupérer leurs fiches de paye et vider leurs casiers. Par la suite, entre midi et 14 heures, un piquet informatif a eu lieu au moment du rush, ce qui a provoqué l'énervement des vigiles mais aussi la solidarité de nombreux clients. Nous n'en resterons évidemment pas là. Mais nous espérons que ce premier aperçu donnera à la direction de ce restaurant un avant-goût de la baisse de leur chiffre d'affaires qui se produira immanquablement si les licenciés ne sont pas réintégrés rapidement.

Revue de presse de la semaine.

Dans *Charlie Hebdo* du 8 décembre, un article d'Agathe André, « Promo de Noël chez Virgin : deux syndicalistes virés pour le prix d'un ». On y trouve des allusions à Faty et aux licenciés de Quick.

Compte rendu de la réunion de mercredi 22 décembre 2004 (n° 98)

Vendredi 17 dernier c'était au tour du Quick de Nation de recevoir notre visite. Lors d'une discussion un peu tendue, le gérant du restaurant a d'abord eu une attitude agressive puis a fini par nous manifester de la considération pour notre combat en défense des employés licenciés du restaurant de Barbès et par nous assurer qu'il protesterait après de la direction de la chaîne contre des pratiques qui ont des conséquences fâcheuses pour des restaurants aux pratiques plus correctes et qui n'ont rien demandé (dont, à l'en croire, le sien). Nous avons eu aussi des échanges animés avec certains des salariés et des clients.

Par la suite nous avons passé une agréable soirée au Sofitel de Bercy, discutant avec des clients polis et deux directeurs qui semblaient exprimer la gêne qui à l'évidence gagne le groupe Accor face à nos pique-niques récurrents. Les dirigeants du groupe semblent bien avoir une épine dans le pied et ne pas savoir comment l'enlever. Un recours à la force publique serait une balafre dans son image de marque, vu l'extrême politesse dont nous savons faire preuve. Pas un client malmené, pas un salarié traité moins que respectueusement (l'inverse n'est pas toujours vrai, il faut bien le reconnaître, malgré le sourire de la communication), pas une miette après notre passage. Les rares fois où des directeurs énervés ont appelé la police, ils se sont trouvés englués dans le ridicule, perdant la face y compris devant leurs salariés.

Ils la jouent donc professionnel, sourires, retours de politesses... mais on sent que leur gêne grandit.

Et les déclarations de Mme Cathy Kopp au *Monde*, où elle reprend sa rengaine sur l'internalisation de la sous-traitance, montre bien qu'ils ne savent plus quoi faire pour se débarrasser d'un collectif qui n'a rien à négocier.

Nous l'avons d'ailleurs clairement expliqué à tous les directeurs qui ont bien voulu nous écouter : nous ne cesserons nos visites que lorsque le nettoyage sera internalisé et Faty embauchée par le groupe, signe concret que l'on sort de la communication pour entrer dans la vérité des faits. A ce propos, signalons que le secrétaire de la CGT parisienne du commerce a adressé à Mme Kopp une lettre demandant que Faty soit embauchée par Accor.

Dans la presse sont parus les articles suivants :

Maité Pinero, " Faty Magnant (sic !), une femme qui ne se ménage pas ", *Viva*, n° 195, décembre 2004, p. 56-57.

" Criminalisation des luttes. Ni pute ni soumise, donc licenciée ", *Le combat syndicaliste*, Montpellier, n° 196, novembre-décembre 2004, p. 9.

L'Humanité des 18-19 décembre consacre à la répression chez Virgin un article sous la plume de Catherine Lafon : « Virgin met la répression syndicale en tête de gondole », disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.humanite.fr/journal/2004-12-18/2004-12-18-453233>

Nathalie Brafman, " Les groupes européens se convertissent à l'externalisation ", *Le Monde* de mardi 22 décembre, p. 9, où Mme Cathy Kopp répète, à l'usage de ceux qui ont les yeux bouchés, que Accor internalise le nettoyage de ses hôtels.

Ce dernier l'article nous a amené à adresser au courrier des lecteurs du *Monde* la lettre suivante :

Nous avons lu dans *Le Monde* de mardi 22 décembre, sous la plume de Nathalie Brafman (" Les groupes européens se convertissent à l'externalisation "), la déclaration de Mme Cathy Kopp, DRH du groupe Accor, selon laquelle le groupe a réinternalisé la fonction nettoyage dans la moitié des cas où elle avait été externalisée. Or, comme le laisse clairement entendre l'auteur, ce qui a dicté ce choix de réinternalisation partielle, c'est le souci de restaurer l'image du groupe auprès de sa clientèle, image dégradée par ce que la grève des femmes de chambres salariées de la société sous-traitante Arcade avait dévoilé des conditions de travail honteuses qui leur étaient faites.

Rappelons que si les femmes de chambre dépendant d'Arcade se sont battues un an (de mars 2002 à février 2003), c'était pour obtenir, avant toute autre chose, une baisse des cadences de travail qui leur étaient imposées de fait. En effet, pour elles la sous-traitance ne se traduit pas seulement par des salaires inférieurs à ceux accordés aux femmes de chambre salariées du groupe (qui travaillent très souvent à leurs côtés), mais aussi par des rythmes de travail imposés bien supérieurs, rythmes qui, étant impraticables, se traduisent concrètement par des heures de travail non enregistrées donc non payées. Sans compter que le nombre de chambres à nettoyer, donc d'heures de travail à effectuer, n'est jamais établi à l'avance, contrairement à ce qu'impose le droit du travail.

Que le groupe Accor " envisage même de ne plus travailler avec Arcade " nous paraît une excellente chose, étant donné les sinistres pratiques des dirigeants de cette société. Mais il ne faudrait pas pour autant laisser croire que le changement de sous-traitant implique forcément un changement dans les pratiques patronales. Nous savons bien, en effet, que la sous-traitance du nettoyage a pour gros " avantage " de permettre au groupe Accor d'adapter la dépense salariale aux variations de volume de travail, et que c'est cette exigence qui incite leurs sous-traitants à recourir à ces pratiques honteuses et illégales. En changeant de sous-traitant, Accor a-t-il changé les règles du jeu ? A-t-il accepté notamment que les horaires de travail des femmes de chambre soient établis à l'avance, comme l'impose la loi, donc de prendre à sa

charge les conséquences des variations de volume du travail induites par l'essence même de son activité, au lieu de les faire peser sur le dos et les jambes de femmes payées guère plus que le Smic – et dont il ose prétendre être en droit d'ignorer les conditions de travail, quand c'est les chambres de ses hôtels qu'elles nettoient tous les jours...

Quand Mme Cathy Kopp communique auprès des journalistes en vendant la "réinternalisation" du nettoyage des hôtels, jamais elle ne répond concrètement à ces questions. Et c'est un fait que jamais, non plus, nous n'avons vu un journaliste les lui poser.

De notre côté, nous avons appris à ne pas nous satisfaire des déclarations et chartes du groupe Accor et nous regardons les faits. Or nous tenons à vous signaler qu'aucune des femmes de chambre qui ont participé à la grève en 2002-2003 n'a encore été embauchée directement par le groupe, et notamment pas Mme Mayant Faty, leur déléguée syndicale, que la direction d'Arcade a licenciée un an après la fin de la grève, alors que cela faisait huit ans qu'elle nettoyait les chambres du même hôtel Ibis.

Si le groupe Accor veut que l'on prenne au sérieux ses déclarations, qu'il commence donc par faire ce geste clair : embaucher toutes les femmes de chambre qui travaillent dans ses hôtels et qui se sont battues pendant un an pour faire reconnaître leur droit à des conditions de travail décentes, à commencer par Mme Mayant Faty.

Le collectif de solidarité avec Mayant Faty et les grévistes d'Arcade
Contact : fatysolidarite@hotmail.com

Attention : nous renonçons à nos visites d'hôtels les vendredis 24 et 31 décembre.

Compte rendu de la réunion de mercredi 29 décembre 2004 (n° 99)

Les vendredis 24 et 31 nous avons renoncé à nos rendez vous habituels devant le siège d'Arcade pour nous octroyer un repos bien mérité. Nous comptons évidemment sur un retour en force pour le 7 janvier, pour montrer aux négriers d'Arcade et à leurs donneurs d'ordres d'Accor qu'ils sont bien loin de se débarrasser de nous.

A la réunion du 29 nous avons fait un point rapide sur la situation et les initiatives en cours :

- Chez H&M une intervention de la police a éliminé le piquet des salariés. La direction de l'entreprise - qui s'était engagée à poursuivre la médiation jusqu'au 6 janvier – a obtenu que les « forces de l'ordre » interviennent avec la délicatesse qu'on leur connaît. Si certains s'étaient fait des illusions sur la bonne foi des patrons, ceux-ci ont fait le nécessaire pour les balayer. En réalité l'intervention de la police n'a fait que déplacer le problème car des salariés et des soutiens se sont égaillés dans les magasins parisiens et devant le siège social du bld. Haussmann. Les actions vont continuer dans les prochains jours.

- Chez Quick il faut enregistrer un énième licenciement, qui vise de façon directe le syndicat CGT : délégués, anciens délégués, simples adhérents... tous ceux qui aux yeux de la direction risquent de devenir des obstacles vis-à-vis de sa gestion expéditive du personnel, sont bons à virer. Inutile de dire que nous ne resterons pas inertes et qu'on fera le nécessaire pour leur donner matière à réflexion.

- Concernant la solidarité autour de Faty, nous avons reçu des infos en provenance de l'Hérault, où des copains de la CNT-AIT et de Sud ont pris l'initiative de rendre visite le 11 décembre à l'hôtel Mercure de Châteauroux, pour informer personnels et clients sur les pratiques sociales de l'entreprise qui vend du sourire. Leurs impressions sur les réactions des personnes qu'ils ont approché semblent positives et ils nous ont fait part de leur envie de réitérer ce type d'action. Simple et directe, même une distribution de tracts organisée entre copains, peut contribuer aux quatre coins de la France à informer le public et à montrer à Accor que le soutien ne peut que s'élargir au fil du temps. Nous espérons que d'autres vont suivre leur exemple.

- Ces dernières semaines nous avons fait le constat que les licenciements se multiplient et que, pour l'instant la réaction n'est pas à la hauteur des besoins. C'est pourquoi nous avons commencé à réfléchir à l'organisation d'un soutien financier, à commencer par une aide à Faty et aux licenciés de Quick. Nos lecteurs sont donc invités à nous submerger de chèques de soutien.

- Nous rappelons que le 13 janvier aura lieu le procès en appel de Kamel Belkadi, condamné en correctionnelle le 12 octobre à 3 ans de prisons (dont 18 mois fermes) et 30.000 euros d'amende pour l'incendie de l'usine de Mont-Saint-Martin. Les vraies coupables courent toujours et le PDG de Daewoo coule des jours paisibles du côté de Nice... La CGT de Longwy appelle à un rassemblement de soutien à Nancy, pl. Carrière, devant la cour d'appel, le jour du procès, à partir de midi. Vous pouvez signer une pétition de soutien ou demander des informations à : ulcgtlongwy@worldonline.fr

La réunion a été assez rapide, car nous souhaitions rejoindre nos hôtels préférés, pour y pique-niquer paisiblement.

Sur le chemin nous nous sommes arrêtés au Quick de la gare du Nord pour signifier à l'entreprise que sa politique du personnel ne peut que provoquer des réactions indignées et surtout nuire à son chiffre d'affaires. Nous soupçonnons que c'est surtout ce dernier argument qui risque de les faire réfléchir.

Nous avons donc décoré les poteaux en face du restaurant avec des affiches et distribué des tracts aux clients, en les incitant à éviter d'y aller ce soir en signe de solidarité. Le restaurant, qui à notre arrivée était plein à craquer, s'est rapidement vidé et les quelques accros qui ont tenu à y pénétrer n'ont certes pas fait remonter la recette de la soirée. Le jeune manager fayot et agressif qui est intervenu pour arracher quelques affiches disait n'avoir rien à cirer du fait que certains de ses collègues s'étaient fait virer. Il attend de faire lui-même l'expérience de l'ingratitude patronale, sans doute...

Il a ensuite appelé la police, qui est intervenue en force, avec 2 voitures, une camionnette et une douzaine d'agents. Heureusement les forces de l'ordre nous prennent au sérieux, se rendant bien compte des véritables priorités de leur fonction sociale. Certains d'entre eux se plaignaient de devoir rester là à se tourner les pouces au lieu de poursuivre les dangereux délinquants qui infestent nos quartiers, ils piaffaient d'impatience (ou de froid), pressés de se lancer dans la protection de la veuve et de l'orphelin, mais c'est pourtant bien là que leur hiérarchie les avait envoyés. Et ils ont dû y rester le temps qu'il fallait.

Or, une fois la police sur les lieux, nous ne pouvions plus nous permettre de décoller, ça va de soi... Merci donc au manager zélé qui nous a obligés à rester sur les lieux, jusqu'au départ de la police ! Comme il était ensuite trop tard pour rejoindre notre hôtel, nous sommes rentrés sagement à la maison. Accor ne perd cependant rien pour attendre.

Mardi 28 sur FPP, à l'émission d'Indymedia, deux membres du collectif ont fait le point sur le licenciement de Faty, en revenant sur la grève d'Arcade qui sur le fond l'a motivé, sur les licenciements en cours chez Quick et sur les initiatives du collectif de solidarité.

Compte rendu de la réunion de mercredi 12 janvier 2004 (n° 100)

Un anniversaire : notre centième numéro

Ce bulletin n'est pas le produit d'un graphomane ni d'un énième groupe qui cherche à se mettre en valeur. Au départ nous ne savions pas si tout se terminerait au bout de quelques semaines. Notre but n'a jamais été de nous perpétuer en tant qu'organisation.

La dynamique des collectifs de solidarité résiste depuis octobre 2001, déclenchée par la première grève à McDo. Le bulletin rassemblait les informations et les réflexions qu'on s'échangeait au cours de ces réunions et avaient un but essentiellement pratique, celui de permettre aux absents de suivre le fil de l'action du comité. Avec le temps il a commencé à circuler sur plusieurs listes de diffusion et à informer un public plus large. Il reflétait l'état d'esprit collectif, à un moment donné et d'ailleurs les collectifs ont changé de composition au fil des luttes autour desquelles il se formaient. La dynamique a résisté au delà de chaque lutte. Des copains aux appartenances les plus diverses en ont fait et en font partie, des gens qui « normalement » n'ont pas l'habitude de faire des choses ensemble.

Aujourd'hui cette dynamique continue pour soutenir les victimes de la répression patronale, qui s'acharne sur des individus qui ont participé à des luttes dans la phase précédente (comme c'est le cas de Faty ou des McDo), ou que le patron identifie comme des obstacles à sa politique de gestion du personnel (comme c'est le cas de Quick, où on cherche de façon évidente à éliminer la CGT).

Les activités du collectif sont simples, claires, fondées sur le sentiment de légitimité de notre combat. Toujours dans le cadre de la relation salariale – celle qui fonde notre société – sur une lutte limitée, avec un point d'application précis, sur les points faibles de nos adversaires, avec opiniâtreté, à la hauteur de nos forces, à la portée de tout le monde, avec l'espoir que notre exemple donnera envie à d'autres de s'y mettre à leur tour. Pas de gesticulations médiatiques, seulement du concret, bien que tout petit. Les médias n'ont jamais été repoussés ; seulement considérés avec cette indispensable pointe de méfiance qui permet d'éviter les déconvenues. Au bout de trois ans et demi de cette dynamique – et malgré les difficultés ambiant qui ne cessent de grandir – nous pouvons dire que le bilan est globalement positif et nous avons envie de continuer.

Les activités de la semaine

Vendredi 7 nous avons rendu visite au Novotel Vaugirard, devant le commissariat. Pendant qu'on décorait les abords de l'hôtel, juste en face de nous, cela nous a valu un regard dégoûté des policiers contrôlant un

jeune en mobylette au pot d'échappement cassé. Les responsables de l'hôtel n'ont pas considéré nécessaire les appeler à cause de notre présence. Nous avons constaté que peu de clients étaient sur place, ce qui a rendu moins amusant notre pique-nique. En revanche plusieurs passants, intrigués par les affiches, ont manifesté leur soutien à notre action. La discussion avec le personnel, qui nous a dans l'ensemble manifesté sa sympathie, a été fort intéressante et a confirmé ce que nous avons entendu déjà dans plusieurs autres hôtels : outre le flicage omniprésent, il y a une véritable difficulté à se faire remarquer, car, vu l'importance d'Accor dans le secteur hôtelier, si on est repéré, on est grillé dans toute la profession. L'utilisation de techniques de conservation sous froid, par exemple, permettent la suppression de postes de cuisinier et la réduction progressive du personnel, sans que les clients (qui pourtant payent le prix fort) s'en aperçoivent : réchauffer un plat précuit devient à la portée de tout le monde et le goût n'est pas trop mauvais, même si le client pense d'avoir eu droit à un plat express.

La discussion avec la directrice, rapidement appelé sur les lieux, fort aimable et jouant de son charme, fût très courtoise. Elle nous a assuré qu'elle transmettrait nos requêtes à la direction du groupe et apporterait son soutien à nos propositions d'internalisation : elle ne souhaite que le bonheur des gens qui sont autour d'elle. Dans notre guide Michelin des hôtels Accor elle aura droit à une étoile supplémentaire pour la politesse dont elle a fait preuve. Nous lui souhaitons un rétablissement rapide, vu l'extinction de voix dont elle était victime.

L'hôtel a renoncé aux services d'Arcade, mais – désolés de contredire Mme Cathy Kopp – le ménage n'est pas internalisé : on s'adresse toujours à une boîte de sous-traitance.

La distribution au personnel d'une copie de la lettre de la CGT du commerce demandant l'embauche de Faty par la chaîne hôtelière semble avoir provoqué l'émoi de la direction du groupe. Nous verrons bien s'ils vont mettre les actes en accord avec leurs déclarations.

Samedi 8, vers 13 heures, un groupe important de manifestants s'est rassemblé devant le restaurant Quick des Halles. Les responsables du restaurant avaient fait appel à un nombre impressionnant de vigiles et avaient fermé pour l'occasion. Du coup, leur rush du samedi en a pris un sérieux coup. Malgré un peu de pluie, les copains qui s'étaient donné rendez-vous ont apporté témoignages, animation et bonne humeur, ce qui n'a pas du tout plu à aux patrons.

Le jour précédent M'hamed, délégué central CGT, avait reçu un avertissement et nous avons appris qu'il y avait un cinquième licenciement au Quick de Barbès. De toute évidence la direction de la boîte pense qu'elle arrivera à s'en tirer à moindres frais. Elle n'a pas compris que ça va leur coûter cher et que nous ne sommes pas prêts de le lâcher.

Dans l'après-midi un autre rassemblement a eu lieu devant le Quick de Barbès, avec force vigiles et flics. Si la direction préfère dépenser de 'argent en embauchant des vigiles plutôt que des équipiers, c'est évidemment son droit. Mais nous ferons tout pour que leur choix soient les moins rentables possible. Autrement dit : moins de clients, moins de rush les week-end, plus de vigiles, image de marque entachée égal moins de bénéfices.

Le bila étant globalement positif, nous allons remettre ça.

H et M

Les salariés de l'entrepôt de l'entreprise H et M au Bourget ont mené victorieusement une grève de 4 semaines.

Cette société emploie 3000 salariés et possède 363 magasins repartis dans les principaux pays d'Europe. L'entrepôt du Bourget est un point stratégique puisqu'il alimente tous les magasins français. Une négociation longue et difficile a abouti à la satisfaction des principales revendications des grévistes, à savoir :

- Augmentation des salaires : 7% pour les salariés ayant plus de 3 ans d'ancienneté dans l'entreprise et 4% pour les autres.
- Paiement à 50% des jours de grève, 50% étant récupéré.
- Renonciation de l'employer aux licenciements et à toute mesure discriminatoire liée à la grève.

Cette grève est d'autant plus exemplaire qu'elle a eu lieu dans une entreprise du secteur privé.

Les infortunes du net

La semaine dernière un mauvais plaisantin ou un petit facho ou un malade qui se cramponne à son ordinateur (à vous de choisir) a envoyé un message sur les listes de diffusion qui reçoivent régulièrement l'information du collectif de solidarité, en usurpant le nom d'un des membres du collectif, pour dire que Faty avait abandonné la lutte et autres conneries du même acabit. Evidemment cela est faux, mais pour qu'il n'ait

pas d'équivoques, nous tenons à le répéter. Ce brave monsieur lit notre prose et est capable de singer notre langage, mais n'a rien compris au sens de notre action. Faire les choses publiquement, réfléchir publiquement, affirmer la légitimité de nos raisons et de notre action nous expose à ce type de risques. Evidemment on assume.

Revue de presse, sur plusieurs cas de répression patronale :

Catherine Lafon, « Le syndicalisme, sport de combat », dans *l'Humanité* du 06/01/05

<http://www.humanite.presse.fr/journal/2005-01-06/2005-01-06-454200>

Géraldine Doutriaux, « Les syndicats dénoncent une "discrimination" », dans *Le parisien* du 06/01/05:

<http://www.leparisien.com/home/maville/paris/article.htm?articleid=245953051>

« La CGT dénonce la répression syndicale », dans *Le Nouvelobs Quotidien*

http://permanent.nouvelobs.com/cgi/mail/qobs_test?rub=social&cle=20050105.OBS5453&date=2005.0106

Le Monde n'ayant pas publié dans son courrier des lecteurs notre réponse portant sur la communication du groupe Accor, nous avons envoyé le texte paru dans le bulletin n° 98, à tous nos contacts dans les médias.

Compte rendu de la réunion de mercredi 26 janvier 2004 (n° 101)

Vendredi 14, nous avons rendu visite à l'hôtel Ibis de la rue Caulaincourt, où Arcade continue à sévir en tant que sous-traitant. Après les premières minutes de tension, l'ambiance s'est détendue et la sécurité a cessé de nous interdire l'accès aux toilettes. Il faut croire que notre présence n'était guère gênante dans cette période de creux de la fréquentation, puisque le responsable de nuit n'a même pas daigné déranger le directeur de l'hôtel. La présence parmi nous d'un accordéoniste très doué a apporté une note de bonne humeur à notre pique-nique et égayé le morne quotidien de cet hôtel.

Samedi 15, c'était au tour du Quick de Saint-Lazare de subir une réduction de son chiffre d'affaires à l'heure du rush de midi. La directrice régionale de la chaîne, présente sur les lieux, n'avait pas l'air de s'attendre à ce style d'intervention, et surtout à ses effets visibles sur le niveau de fréquentation du restaurant : la surprise a été rude... L'un des vigiles s'étant montré zélé au-delà de toute mesure, les responsables ont dû l'éloigner avant qu'il ne provoque lui-même un sérieux incident. La direction ferait bien de se soucier du professionnalisme du personnel auquel elle fait appel pour "protéger" son exploitation...

Vendredi 21, après l'habituel rendez-vous devant le siège d'Arcade, nous avons, dans un froid glacial, apporté un peu de vie aux rares clients du Quick du BHV de l'Hôtel de Ville, avant d'aller nous réchauffer au Novotel des Halles. Malgré l'accueil fort courtois du personnel, la police a pointé son nez. Une gradée, tout étonnée que le groupe Accor nous "permette" de pique-niquer dans ses locaux, nous a demandé si nous avions demandé une autorisation, déclenchant la bonne humeur des présents. "Mais vous gênez les responsables de l'hôtel !" "On espère bien, madame ! Si notre présence leur faisait plaisir, nous n'aurions pas de raison d'être là ! Nous rendons visible l'existence d'un problème qu'Accor cherche à cacher." Le personnel s'est montré compréhensif, mais néanmoins paniqué par nos approches de la clientèle. Le pique-nique s'est déroulé dans le calme, la discussion et la bonne humeur, comme d'habitude.

Rappelons que jusqu'à tout récemment cet hôtel recourait aux services de la société Arcade. Mais son éviction récente ne s'est pas traduite par l'abandon de la sous-traitance, puisque c'est désormais la société Sin et Stes qui s'occupe du nettoyage, la sécurité étant confiée à une autre boîte. Courage, madame Kopp : pour pouvoir parler décemment d'internalisation, il reste du chemin à faire...

Plusieurs membres du collectif ont participé au soutien aux sans-papiers du 9^e collectif qui occupaient le siège du PS au Pré-Saint-Gervais, avant qu'ils ne soient violemment expulsés et dénoncés par les maîtres du lieu, et à ceux d'entre eux qui ont ensuite été mis en rétention. En revanche, nous n'oublions pas le comportement lâche, hypocrite et délateur du Parti socialiste, qui n'a pas hésité à faire asperger de gaz lacrymo femmes et enfants rassemblés dans les locaux avant de faire appel à la police et de lui désigner certains occupants pour qu'elle les embarque et les inculpe.

Médias

Mardi dernier quelques membres du collectif ont été invités à participer à l'émission "Travaux publics" sur France Culture, dont la star était ce soir-là M. Bernard Thibault. Ils ont réussi, au milieu de beaucoup de discours anodins, à faire entendre le sens de nos initiatives en quelques mots... auxquels le Bernard en question s'est bien gardé de répondre. Jusqu'à lundi prochain, vous pouvez écouter cette émission sur Internet sur le site de Radio France, à l'adresse suivante :

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/travaux/index.php>

Compte rendu de la réunion de mercredi 2 février 2005 (n° 102)

Vendredi 28 janvier nous avons rendu visite au Quick de la gare de l'Est. Décorations à l'extérieur, comme il se doit, quelques tensions avec un vigile et un responsable un peu zélé, mais dans l'ensemble un bon accueil des passants et clients, souvent prêts à aller bouffer ailleurs par solidarité. Avec les jeunes, ce n'est pas toujours facile, car ils n'ont pas envie de discuter, se montrent parfois agressifs et disent souvent ne rien en avoir à foutre. Mais lorsqu'on arrive à les informer et à discuter, les choses peuvent vite évoluer et il n'est pas rare qu'ils finissent par se montrer solidaires.

Puis nous sommes allés nous installer avec nos victuailles dans le hall de l'hôtel Ibis de Pigalle, tout petit, très intime et agréablement chaud après un bon moment passé dans le froid d'une soirée glaciale. Les clients se sont montrés curieux et souvent coopératifs et les nombreux passants, intrigués par notre présence, visible de l'extérieur de l'hôtel.

Le personnel s'est montré poli et prévenant, mais nous regrettons que les directeurs se fassent de plus en plus rares pour nous accueillir. De toute évidence, la hiérarchie du groupe est désormais au courant de notre présence, des raisons qui la motivent et du caractère convivial de nos interventions. Et sans doute ne veulent-ils pas gâcher les réjouissances par la présence de policiers qui, malgré les grands progrès qu'ils ont fait dans ce sens, n'ont pas encore atteint notre degré de civilité et pourraient bien, par un dérapage malheureux, porter préjudice à l'image d'un groupe aussi souriant. Nous ne nous en plaignons pas, mais que ce soit clair d'emblée : nous n'accepterons aucune proposition d'embauche en tant que " gentils animateurs " tant que la sous-traitance n'aura pas disparu des hôtels du groupe Accor et que Faty n'aura pas été embauchée.

A un moment donné, nous avons même été amenés à demander au personnel de l'hôtel d'appeler les pompiers en urgence, car dans une voiture garée devant l'hôtel un touriste avait fait un malaise, et nous l'imaginions à deux doigts de passer de vie à trépas. Une fois sur place, les pompiers ont constaté qu'il avait surtout un peu trop bu...

Samedi 29, un groupe de copains du collectif s'est rendu à Garges pour soutenir les territoriaux victimes de répression antisyndicale. On ne peut que regretter que le rassemblement – une petite quarantaine de personnes – ait eu lieu devant une mairie fermée, dans une place presque vide et en l'absence de bon nombre des signataires de l'appel, seuls des syndiqués Sud et des adhérents au collectif de solidarité ayant répondu présent. Une diffusion de tracts a été ensuite effectuée devant l'hôtel Ibis de Garges-Sarcelles, avec décoration ad hoc sur la devanture.

Le concert de dimanche 30 s'est bien déroulé, dépassant quasiment nos espoirs en termes de fréquentation. Il s'est traduit par une recette d'environ 750 euros, ce qui permettra de combler au moins partiellement la différence entre le montant des allocations chômage et l'ancien salaire de Faty. Élément d'autant plus appréciable que le soutien financier de Sud Nettoyage a nettement tendance à s'effiloche.

On peut trouver un compte-rendu du concert (avec photos) à l'adresse suivante :

<http://www.concertandco.info/critlist.php?id=10658&pardatesaisie=&p=1&gr=&vi=&lx=&s=>

Compte rendu de la réunion de mercredi 9 février 2005 (n° 103)

Vendredi 4 nous avons à nouveau rendu visite au Quick proche de la gare Saint-Lazare, celui qui fait le plus gros chiffre d'affaires. Avec une chorale nous sommes entrés dans le local tandis que des copains dehors décoraient les environs et s'attelaient à convaincre les clients de ne pas manger dans un restaurant aux pratiques sociales peu ragoûtantes. L'effet a été miraculeux : dix minutes après, plus un seul client. Et quand les flics sont arrivés, nous les avons laissés seuls avec le responsable au milieu d'un local vide.

Nous nous sommes rendus ensuite à l'hôtel Scribe (1300 euros la suite, svp) : mobilier ancien, tentures, ambiance feutrée... Notre étalage et nos chants faisaient vraiment irruption de la « France d'en bas », ce que peu de monde semble avoir apprécié, y compris chez les employés, fort bien dressés dans l'ensemble (le pianiste intermittent du spectacle, après nous avoir reproché de nous faire perdre son misérable cachet, s'est tiré avant toute discussion)... Les grands bourgeois qui constituaient la clientèle ont parfois accepté la discussion, mais c'était pour tourner les talons avec dédain dès qu'ils étaient à bout d'arguments. Le responsable avait l'air drôlement embarrassé et ne savait visiblement pas quoi faire. Il a fini par appeler les flics, avec lesquels s'est engagée une discussion fort polie sur le rôle social de leur institution : de toute évidence nous étions tombés sur des syndicalistes. Il n'ont tout de même pas eu le courage de nous soutenir qu'ils étaient là pour protéger le bon peuple des agissements du patronat !

En sortant nous avons appris par la bande la raison de l'embarras du responsable : il avait une inspection de la direction de la chaîne ce jour même et ne savait pas comment se dépêtrer de la situation ; le pauvre, il a dû se faire du mauvais sang. Heureusement notre politesse légendaire lui a sauvé la mise face à sa hiérarchie et il aura peut-être de l'avancement pour avoir su gérer la situation. Nous espérons qu'il va s'en souviendra et sera solidaire des petits employés qu'il côtoie.

Samedi 5 nous étions à la manif contre la énième « réforme » du gouvernement. En attendant qu'elle parte, nous avons rendu visite au Quick de place de la République, en décorant les environs et essayant de convaincre les clients de manger ailleurs : pas mal de monde a répondu à l'appel. Un rapide incursion dans le restaurant de nos amis de la CGT du commerce a donné aux responsables un avant goût de ce qui pourrait arriver s'ils ne trouvent pas une issue satisfaisante au conflit en cours contre les licenciements maison.

Par la suite nous avons participé à la manif avec la distribution d'un tract portant sur la répression patronale qui a cours maintenant et les moyens que nous expérimentons pour s'y opposer. Il semble avoir intéressé plus d'un.

Compte rendu de la réunion de mercredi 23 février 2005 (n° 104)

Vendredi 11 au soir, Arcade nous a trouvés fidèles au rendez-vous devant ses locaux. Peu après, le Quick de la place de Clichy a reçu la visite d'un groupe de personnes solidaires des salariés licenciés des restaurants de Barbès et des Halles. Au bout d'une demi-heure de présence, elles pouvaient se féliciter du succès de l'opération, car il était presque entièrement vide. Quelques instrumentistes et chanteurs ont apporté une note musicale à nos visites de la soirée.

Ensuite ce fut le tour de l'hôtel Ibis de Brochant, au cœur de la zone destinée à la construction d'un éventuel village olympique, qui encouragera la spéculation immobilière. Nous avons constaté que Mme Cathy Kopp a encore du pain sur la planche : contrairement à ses déclarations, dans cet hôtel non plus le nettoyage n'a pas été internalisé. Il a simplement changé de main : c'est la société Sin et Stes qui en a hérité. Seules les "gouvernantes" (les contremaîtres, dans notre vocabulaire) sont employées directement par Accor. L'hôtel est très fréquenté par les touristes, qui ont prêté une oreille attentive et solidaire à nos informations sur les pratiques sociales de la maison.

L'équipe de direction nous a réservé un accueil moyennement enthousiaste, sous l'œil amusé du personnel. Pas de sourires, pas de seau à glace pour notre blanquette de Limoux... Comme bien d'autres avant elle, elle a appelé les flics, qui, eux, se sont montrés pressés de retourner poursuivre les malfaiteurs qui peuplent le Bronx parisien. Bref, peut mieux faire.

La grève des femmes de chambre et plongeurs de l'hôtel Astor de Paris (11 rue d'Astorg, 8^e), qui a débuté le 6 février, se poursuit. Les grévistes, qui occupaient le hall de l'hôtel, ont dû quitter les lieux suite à une ordonnance du tribunal fixant des astreintes faramineuses. En revanche le patron ne se prive pas de faire appel à des intérimaires pour les remplacer, ce qui lui vaut aussi une convocation au tribunal, dont on attend le jugement.

Jeudi 17, ils ont rendu visite à l'hôtel Mercure du Chenay, qui appartient aux mêmes patrons et est cogéré par le groupe Accor.

Vendredi 18, un rassemblement a eu lieu à midi devant l'hôtel Astor, à l'appel de la CGT du Commerce. Plusieurs dizaines de personnes étaient au rendez-vous, ce qui n'a pas été du goût du "manager", M. Fernandez. Ce monsieur a maintenu son refus de négocier, faisant preuve à l'occasion d'une remarquable morgue.

Le soir, après notre rendez-vous devant le siège d'Arcade, nous nous sommes donc rendus à l'hôtel Astor, où nous avons testé la qualité de l'accueil. Les grévistes – soumis aux astreintes – sont restés dehors, mais ils ont suivi avec délectation la scène de notre rencontre avec un gérant surpris et énervé, à qui nous avons fait part de ce que nous pensions de ses pratiques patronales.

Une rapide visite au Quick de la gare Saint-Lazare, en compagnie des grévistes d'Astor, nous a permis de constater que vider le local de ses clients n'est pas si compliqué que ça, lorsqu'on y met à la fois politesse et force de conviction.

Retour enfin sur nos pas, vers l'hôtel Mercure de la rue Rocquepine, où nous avons pique-niqué paisiblement dans un hôtel presque vide. Quand nous nous sommes présentés à l'accueil, la réceptionniste n'a pas pu s'empêcher de s'écrier : " Ah, c'est vous ! ". De toute évidence, nous sommes désormais attendus... Peu de

clients, mais les grandes oreilles d'un monsieur des RG vite arrivé sur les lieux, qui pourra faire part à ses supérieurs de notre civilité et du fait que nous ne laissons pas une miette derrière nous.

Dans cet hôtel franchisé Accor depuis environ 6 mois, il semble que le nettoyage soit assuré par du personnel interne.

Point juridique

Les prud'hommes ont mis le dossier de Faty en départage, le renvoyant au mois de septembre prochain.

Point sur la solidarité financière

Nous avons appris que le syndicat Sud Nettoyage - qui s'était engagé à combler la différence entre l'ancien salaire de Faty et ses allocations de chômage - a, depuis son licenciement en mai dernier, versé 1795 euros, à partir du mois de juin.

Faty a reçu en outre un chèque 15 euros de Gérard de Strasbourg, de 150 euros de l'ex fanfare FMI (Front Musical d'Intervention) et de 200 euros de l'Union Solidaire 78.

Médias

- Géraldine Doutriaux, " Le personnel des grands hôtels se rebelle ", *Le Parisien* de vendredi 11 février, avec un témoignage d'Eve Gbaka sur les conditions de travail des femmes de ménage. L'article porte essentiellement sur la grève de l'hôtel Astor et rappelle celle d'Arcade.

- Un entretien avec Faty et un membre du collectif a été réalisé par Isabelle Tardeglio de RFI et diffusé par satellite mercredi 16 février entre 15 et 16h. Il sera sans doute disponible via Internet dès qu'une des radios membres de l'EPRA en fera une rediffusion ou la mettra en ligne sur son site. Nous vous tiendrons informés.

Compte rendu de la réunion de mercredi 16 mars 2005 (n° 105)

Depuis le 6 février une douzaine de salariés de l'hôtel Astor sont en grève et se retrouvent régulièrement à midi tous les mercredis et les vendredis, devant l'hôtel (11, rue d'Astorg, métro St. Augustin), soutenus par la CGT parisienne du commerce et le collectif de solidarité. L'importance des rassemblements est variable mais les grévistes tiennent bon. Les patrons de l'hôtel refusent toujours d'ouvrir des négociations, mais à maintes occasions ils n'ont pas manqué de montrer leur énervement. Il faudra donc insister pour leur donner matière à réflexion, mais il ne fut pas caché les difficultés de la situation : outre le faible nombre de grévistes, il y a des astreintes lourdes qui pèsent sur eux et limitent leurs possibilités d'action, le rapport de force reste défavorable, les patrons refusant toute ouverture. Seul une pression de l'extérieur, pas soumise aux nombreux chantages patronaux, peut faire pencher la balance en faveur des grévistes.. Nous invitons donc tous ceux qui nous lisent à se rendre à l'hôtel pour manifester (poliment, ça va sans dire, comme il se doit dans un hôtel de luxe), leur solidarité avec les grévistes et leur désapprobation pour l'attitude des patrons, à toute heure de la journée, encore mieux si de façon inattendue.

Vendredi 25, au soir, le restaurant Quick de la gare St. Lazare a reçu la visite d'un groupe solidaire avec les salariés licenciés et le chiffre d'affaire s'en est ressenti. La police, rapidement appelée sur les lieux, n'a pu que constater que tout se passait bien. La soirée s'est achevée à l'hôtel Mercure de la rue d'Arcade, où les discussions avec les clients (souvent solidaires, comme des italiens qui ont donné 20 euros) et le personnel ont rendu la visite fort intéressante. Une réceptionniste zélée s'est empressée d'appeler la police, qui a bien évidemment constaté notre présence et notre politesse. Cet hôtel fraîchement franchisé, semble ne pas utiliser la sous-traitance. Un petit bonjour aux employés de l'hôtel Astor a clos la soirée.

Nous avons appris la semaine suivante – après les rassemblements de midi devant l'hôtel Astor (mercredi 2 et vendredi 4) que la CGT du commerce a pu fournir un soutien financier d'environ 500 euros pour chaque gréviste.

Vendredi soir, une intervention au restaurant Quick de l'avenue de Wagram, a rencontré quelques désagréments : peu de clients, des policiers très énervés qui voulaient à tout prix trouver un responsable parmi les adultes présents, des difficultés à coordonner l'action de la part du collectif (partir ? rester ? résister ? discuter ? négocier ?). Au bout du compte on a renoncé à notre hôtel habituel pour rendre visite et apporter notre soutien aux sans papiers qui occupent le siège de l'Unicef. La soirée s'est donc bien terminée, de façon solidaire.

Mardi 8, de 10h à midi, a eu lieu la manifestation organisée par la CGT du commerce, et qui a vu la participation d'environ 700 à 1000 personnes. Le soir plusieurs d'entre nous étaient présents à la manif des femmes, à Barbès, durant laquelle a eu lieu un rassemblement devant le Quick des licenciés, avec prises de

parole. Les vigiles, très énervés, ont fermé les portes, portant un bon coup au chiffre d'affaires du restaurant à un heure de pointe.

Mercredi 9, le rassemblement à nouveau devant l'hôtel Astor. Jeudi 10, participation du collectif à la manif pour les salaires, avec une vente de boissons solidaires devant l'hôtel Ibis de la gare de Lyon (bd. Diderot). Recette : 179 euros.

Vendredi 11, rassemblement à midi devant l'hôtel Astor puis une seconde petite visite rapide le soir, rien que pour dire bonjour à un patron très énervé qui s'est précipité sur le téléphone se plaignant à la police qu'on avait envahi son hôtel. Ce type n'a aucun sens de l'humour. Le Quick de St. Lazare a eu droit à une visite rapide et la soirée s'est agréablement achevée à l'hôtel Ibis de la Gare de Lyon, que nous n'avions pas encore visité. Accueil courtois de la réceptionniste, qui n'appelle même pas la police et refuse de déranger les responsables de la chaîne (repoussant ça au jour suivant), et sympathique de son collègue qui la remplace. Discussion fort intéressante avec une cliente qui semble avoir des relations suivies avec la chaîne, qui promet d'intervenir en faveur de Faty et contre la sous-traitance. Le ménage de l'hôtel est assuré par une boîte de sous-traitance (nous ne savons pas laquelle). Courage Mme Kopp, on est encore loin du compte !

Point juridique: Une séance de conciliation pour les licenciés de Quick est prévue pour le 28 mars.

Médias

Un entretien avec Faty et un membre du collectif a été réalisé par Isabelle Tardeglio de RFI et diffusé par satellite mercredi 16 février entre 15 et 16h Il a été récupéré sur le réseau de l'EPRA et a été diffusé jeudi 10 mars sur FPP à 19h, dans le cadre d'une émission qui avait comme sujet les activités du collectif de solidarité.

Compte rendu de la réunion de mercredi 30 mars 2005 (n° 106)

Vendredi 18 a eu lieu un rassemblement devant l'hôtel Astor. L'ambiance, qui était d'abord un peu morose, s'est vite réchauffée. Dans l'après-midi, plusieurs membres du collectif, grévistes d'Astor et oppositionnels de la CGT du nettoyage se sont rendus au Salon du nettoyage à la porte de Versailles, pour y distribuer des tracts sur le licenciement de Faty et les conditions de travail dans le secteur. Il y avait une pléthore de petits patrons et autres cadres de province qui, eux, connaissent bien ce qui se passe dans leur milieu. Nous sommes sûrs qu'ils ont apprécié à sa juste valeur la dénonciation des pratiques de la maison Arcade, si peu présentable qu'elle casse la baraque de tous ses congénères.

Le soir même nous avons été sollicités pour une prise de contact avec des salariés du Quick de Bastille où la situation s'était brusquement tendue entre eux et la direction (un franchisé). Du coup, la soirée s'est achevée à l'hôtel Ibis voisin, de la rue Breguet, ce qui nous a fait faire une exception à la règle de visiter à chaque fois un nouvel hôtel pour faire avancer notre enquête. Comme il s'agissait d'un chantier Arcade, notre visite était d'ailleurs justifiée. Nous avons en outre constaté que le groupe Accor ne sous-traite seulement le nettoyage, mais aussi la lessive et le repassage. Notre brave Mme Kopp a donc beaucoup de services à internaliser si elle veut qu'on prenne au sérieux ses déclarations estivales. Le personnel avait l'air détendu et même le responsable de l'hôtel – qui à notre visite précédente était fort peu aimable – était cette fois plus tranquille et souriant. Sans doute avait-il reçu des instructions de la haute hiérarchie du groupe...

Les mercredis 23 et 29 ont eu lieu à nouveau des rassemblements devant l'hôtel Astor. Entre les deux, le gérant de l'hôtel s'est fait pincer par un huissier : il utilisait les services de 5 "extras" (des intérimaires) pour remplacer les grévistes et faire marcher son exploitation. On est donc en attente de savoir à combien le juge va fixer la liquidation des astreintes.

Vendredi 25, au rassemblement devant l'hôtel Astor, les salariés ont la pêche : la perspective de ces astreintes change la donne, ne serait-ce que parce qu'elles pourraient permettre de donner un salaire aux grévistes. Après 50 jours de grève ils sont reçus pour la première fois par le co-gérant (M. Bigot). Mais c'est pour s'entendre dire qu'il n'a aucun pouvoir de négocier.

Le même soir, un groupe de pique-niqueurs solidaires s'est installé dans le hall du Novotel situé porte de Bagnole et – après quelques tensions avec un énorme vigile qui voulait nous pousser dehors et une petite dame qui faisait du zèle – a informé les clients sur les pratiques sociales de l'entreprise et les promesses (non tenues) de sa DRH. Un jeune cadre qui s'est rapidement rendu sur les lieux était sur le point de demander l'intervention de la police et nous lui avons fait savoir que ce geste ne pourrait qu'animer notre sympathique pique-nique et intéresser au plus haut degré la nombreuse clientèle internationale qui fréquentait les lieux.

Sentant que sa carrière n'aurait guère bénéficié de cet excès de zèle, il a vite retrouvé son sourire professionnel et nous avons pu continuer à faire notre travail d'information et de discussion. Si le petit personnel avait beaucoup à faire avec les nombreux clients et avait à peine le temps pour nous adresser de temps en temps un sourire amusé en coin, la hiérarchie, elle, ne s'est pas montrée très professionnelle. Si elle veut que être au point pour les jeux olympiques, elle ferait bien de reprendre des cours. D'ailleurs, nous continuerons à offrir à celle des différents hôtels l'occasion de vérifier ses progrès en la matière.

Nous avons appris que l'hôtel s'est débarrassé des services d'Arcade l'année dernière, mais continue de recourir à la sous-traitance. Mme Kopp, elle aussi, a encore du pain sur la planche, si toutefois ses nouvelles fonctions à la Haute Autorité contre les Discriminations et pour l'Égalité lui laissent le temps de s'y consacrer.

Concernant les licenciés de **Quick**, une négociation s'est engagée avec la DRH de la boîte et nous sommes en attente d'une conclusion positive. Inutile de préciser que si elle ne vient pas, nous reprendrons sans tarder nos visites aux restaurants de cette détestable chaîne.

Infos diverses

Le cas de Kamel Belkhadi

Jeudi 31 mars à 11 heures a lieu une conférence de presse portant sur l'incendie de Daewoo, la condamnation et l'appel de Kamel, à la Bourse du travail, 2, rue du Château d'Eau, salle A. Croizat, avec Me Noguères, de la LDH.

Sure le cas de Kamel, il sera possible d'écouter sur France Inter, trois volets de " Là bas si j'y suis ", de D. Mermet :

- Jeudi 31 mars à 17 h, sur le devenir des enfants de sidérurgistes ;
- Vendredi 1 avril, à 17 h
- Lundi 4 avril, à 17h, sur Kim Woo Chong (ex-pdg de Daewoo, aujourd'hui français, qui se la coule douce sur la cote d'azur...).

L'UL de Longwy a déposé une plainte pour " complicité de banqueroute " contre M. KWC, qui avait mis au point un système astucieux pour gonfler artificiellement son chiffre d'affaires.

Le procès d'appel se déroulera le 5 avril, à la cour d'appel de Nancy. Un rassemblement est organisé par l'UL CGT de Longwy. Faty y sera présente.

Sans Papiers 9^e collectif

L'occupation des locaux de l'UNICEF au 7 rue Saint-Lazare continue. Onze d'entre eux sont en grève de la faim depuis le 17 mars. Les occupants font valoir que – si on veut vraiment aider des enfants en difficulté – on n'a pas forcément besoin de se déplacer jusqu'au fin fond de la Thaïlande, car il en a aussi en plein cœur de Paris ou dans les centres de rétention et les zones d'attente, sur le seuil de chez nous. Les visites de soutien sont bienvenues.

Les salariés de **La Maintenance de Paris**, boîte de nettoyage sous-traitante de la SNCF intervenant dans des gares de la ligne C du RER (Brétigny, Dourdan, Etampes...), ont obtenu gain de cause sur l'essentiel de leurs revendications, après 12 jours de grève, où ils ont obtenu le soutien des cheminots de SUD et bénéficié de la compréhension, voire du soutien financier, de beaucoup d'usagers. Ils ont obtenu notamment : 14,76 euros d'augmentation mensuelle brut, 38h40 payées en prime pour le déneigement des quais, 50% des jours de grève, un acompte versé le 8 de chaque mois, le passage en CDI de deux personnes à temps partiel et l'embauche d'un salarié supplémentaire.

Compte rendu de la réunion de mercredi 13 avril 2005 (n° 107)

Vendredi 1 avril a eu lieu un rassemblement devant l'hôtel Astor. Nous avons eu la surprise de voir qu'on avait enlevé le poteau auquel on accrochait le scotch pour nos affiches. Nous trouverons autre chose. La CGT a oublié de déposer la requête au juge pour la liquidation des astreintes et on prévoit un retard d'une semaine. Perplexité des grévistes.

Toujours vendredi : visite à l'hôtel Ibis de la porte de Montreuil. Discussion avec plusieurs syndicalistes CGT qui fréquentent cet hôtel, dont un s'est montré solidaire en donnant une contribution financière.

Le réceptionniste ne voulait pas déranger la directrice de l'hôtel (franchisé, qui utilise la sous-traitance) qui était en week-end. Nous avons discuté au téléphone en lui demandant de faire remonter nos exigences jusqu'à Mme Kopp.

Mercredi 6 et vendredi 8 avril ont eu lieu comme d'habitude des rassemblements devant l'hôtel Astor. Les patrons refusent toujours toute négociation. Bien que vendredi il y ait eu moins de soutiens que d'habitude et pas de mégaphone, les grévistes étaient tous au rendez-vous avec une pêche d'enfer ; des bidons de lessive vides faisaient très bien l'affaire pour rappeler aux patrons que le choix de laisser pourrir la grève n'était pas forcément le meilleur. La séance du tribunal pour la liquidation des astreintes que les patrons devraient payer pour avoir embauché illégalement des « extras », est prévue pour jeudi 14.

Vendredi soir nous avons rendu visite à l'hôtel Mercure du bld. Montmartre. L'entrée étant dans un passage couvert, avec une disposition des lieux assez particulière (la réception est au premier étage et les chambres aux étages successifs), notre pique-nique a pris une tournure un peu intime : peu de clients (on en a rencontré surtout au moment de partir), trois employés seulement, qui nous ont fait un accueil fort gentil. Il semblerait que l'hôtel est franchisé et utilise du personnel propre pour le ménage.

N'ayant pas de débat avec les clients, nous avons donc discuté un peu entre nous, autour de notre nappe dorée.

Nous avons appris que le jour même la DRH de Quick avait enfin accepté de négocier sérieusement. Après quelques cafouillages dans les négociations, la CGT du commerce est parvenue à une transaction satisfaisante pour les salariés qui avaient continué à lutter. Pas de réintégration, mais une somme acceptable et – comme d'habitude – assortie de la clause de confidentialité. En effet, si le contenu de l'accord était connu par tous les salariés qui se font virer de cette perfide boîte, cela donnerait à plus d'un des bonnes raisons pour ne pas baisser les bras et continuer à se battre. C'est un précédent important et il faut tout faire pour que les salariés de Quick soient au courant. En attendant donc la réintégration de Faty par le groupe Accor, nous avons sabré du vrai champagne avec Chloé et ses copains.

Infos diverses

Marches, EuroMayDay et Cajo

Une réunion de préparation pour le MayDay était prévue pour mercredi 13 (à la même heure que notre réunion) et deux copains ont été mandatés pour s'y rendre. Ils nous ont informés à la sortie que le réseau EuroMayDay de Paris a fixé un rendez-vous place de la République, mardi 19 à 13 heures, devant le manège, pour une action contre le chômage et de revendication des droits sociaux.

Une réunion pour préparer des actions le 24 avril – dans le cadre des marches – est prévue pour jeudi 15, à la Bourse du Travail, 2, rue du Château d'eau. Nous allons y participer.

Des contacts ont été pris avec le CAJO (collectif Anti-Jeux Olympiques), qui devrait organiser un débat pour le 12 mai.

Le cas de Kamel Belkhadi

Le procès d'appel s'est déroulé le 5 avril, à la cour d'appel de Nancy. Un rassemblement était organisé par l'UL CGT de Longwy et Faty y a participé. On peut trouver des informations sur le procès, entre autres, dans *Libé* du 6 avril et on a nettement l'impression que même le procureur a du mal à soutenir les thèses de l'accusation. La question : « a qui profite le crime ? » commence à se poser au grand jour. Le jugement est prévu pour le 24 mai. Un autre rassemblement est prévu.

Sans Papiers 9^e collectif

L'occupation des locaux de l'UNICEF au 7 rue Saint-Lazare continue dans l'indifférence des autorités. Onze d'entre eux sont en grève de la faim depuis le 17 mars. Les visites de soutien sont toujours bienvenues.

Jacqueline Luxereau, qui avait participé directement aux activités du premier collectif de solidarité – et par la suite avait suivi nos activités de loin à cause de ses problèmes de santé – est décédée mardi dernier. Sa grande générosité va nous manquer. Ceux qui l'ont connue se sont donnés rendez-vous à la Passerelle, 3 rue st. Hubert, à 19 heures. Ceux qui veulent l'accompagner une dernière fois, peuvent se retrouver mardi 19, à 15 heures, au crématorium du Père Lachaise.

Compte rendu de la réunion de mercredi 20 avril 2005 (n° 108)

Vendredi 15 avril, au rassemblement devant l'hôtel Astor, il n'y avait pas un monde fou ; peu de tracts, pas de mégaphone. Le fait d'accrocher quelques affiches en utilisant les supports disponibles a eu un effet tonique sur moral des grévistes, qui ont mis de l'ambiance dans le rassemblement. Un vigile d'Axa est venu

se plaindre qu'on utilisait comme support pour notre scotch un petit arbre qui appartenait – disait-il - à sa boîte et pas à la voirie. Discussion : on lui demande de produire les papiers qui en attestent la propriété. Il veut faire du zèle et arrache le scotch sous les huées des présents. Il partira en faisant un doigt d'honneur, et la banderole de scotch sera soutenue par la suite par un copain. Un RG présent joue les bons offices, mais nous fait sentir de quel côté penche l'Etat en demandant aux responsables de la CGT de produire la feuille d'autorisation à manifester, quand il lui aurait suffi de le demander à sa hiérarchie en utilisant le téléphone auquel il était constamment attaché.

La décision du juge portant sur les astreintes est repoussée à la semaine prochaine, au motif que la CGT a demandé une décision complexe. Cette décision en effet porte sur la liquidation des astreintes et l'utilisation des extras (jaunes) par Astor, mais aussi sur le recours à la sous-traitance, qui n'apporte à l'hôtel aucune compétence spécifique nouvelle (comme le prévoit la loi) mais permet au patron de laisser pourrir la grève, et sur une augmentation de la charge de travail imposée sans négociation préalable ni contrepartie.

En fin d'après-midi, après le rassemblement devant le siège d'Arcade, nous avons rendu visite au Novotel de la porte d'Orléans. Ce que nous avons trouvé nous a laissés pantois. Ici pas de sourire du tout, que des mines renfrognées, des réceptionnistes faisant du zèle à qui mieux mieux : une d'entre elles prétend couper notre décoration d'affiches suspendues à l'extérieur de l'hôtel (qui relèvent des compétences de la voirie), un autre roquet nous montre les dents, se plaint qu'on les prend en otages et dit se foutre totalement des conditions de travail de ses collègues de la sous-traitance. Un responsable, vite appelé, nous signifie sa décision de nous virer si notre présence sur les lieux dépasse la demi-heure. Un homme à poigne, à n'en pas s'en douter ! Notre pique-nique se déroule tout de même comme prévu, dans la bonne humeur et au son de l'harmonica et de la belle voix d'un copain chanteur de blues, et avec le renfort de quelques copains alertés, un peu vite peut-être, par SMS. Entre temps la police s'amène et les policiers nous reconnaissent : c'étaient les mêmes qui étaient intervenus au premier pique-nique en septembre dernier à l'Ibis où travaillait Faty. Ils ont plus de bon sens que le responsable de l'hôtel : ils nous demandent combien de temps nous allons rester et s'étant assurés de notre intention de partir après le dessert, comme d'habitude, ils repartent chasser le truand.

Le responsable est devenu entre-temps un peu moins renfrogné et a tendance à s'éclipser, tandis qu'un monsieur aux grandes oreilles contrôle de loin le bon déroulement de notre pique-nique. Il pourra vérifier après notre départ que nous avons tout bien nettoyé et enlevé les quelques miettes tombées à côté de la nappe.

Ce fut une soirée très instructive : le responsable de l'hôtel ne connaît pas les femmes de ménage de l'hôtel et pense qu'il pourrait s'agir d'une boîte de sous-traitance, mais sûrement pas d'Arcade. Le mystère sur le nettoyage des hôtels devient tel qu'on se demande si ce n'est pas le Saint Esprit qui s'en occupe. Après celui de Fatima, c'est devenu le secret le mieux gardé du nouveau siècle. Donc, madame Kopp, il faut non seulement que vous fassiez un effort *concret* pour internaliser, mais aussi que vous introduisiez un peu de transparence dans les mœurs de la maison. Question sourire, cet hôtel a beaucoup de progrès à faire, à n'en pas douter. Nous nous demandons en fait quel savant mélange de peur entretenue parmi les salariés, par flicage maison ou simple pression de l'insécurité qui plane sur le monde du travail, voire d'autres ingrédients que nous avons du mal à cerner, peut produire un tel niveau de servitude volontaire et de zèle à devancer ce que le petit personnel croit être les désirs de ses chefs. Evidemment il n'a rien compris à ce qui se cache derrière "l'esprit Accor", au fait que la montagne de fric qui est en jeu derrière le sourire affiché amène la direction du groupe à nous traiter avec beaucoup de prudence. Mais cette direction, elle, n'a pas compris qu'elle n'a qu'une issue si elle veut régler le problème avant la décision sur les JO : mettre en pratique ses déclarations estivales, mettre fin à la sous-traitance, embaucher Faty.

Sans Papiers 9^e collectif

La gendarmerie a mis un terme mardi matin à l'occupation des locaux de l'UNICEF, au 7 rue Saint-Lazare. Les sans papiers ont trouvé abri à la Bourse du Travail, 2, rue du Château d'Eau. Onze d'entre eux continuent leur grève de la faim depuis le 17 mars. Les visites de soutien sont bienvenues.

Initiatives contre la répression patronale

Suite à un appel contre la répression patronale, une manifestation est organisée, qui rendra visite à quelques boîtes s'étant illustrées dans ce domaine. Nous y serons. Rendez-vous samedi 23 avril, à 14 heures, place St-Augustin. Elle sera suivie d'un meeting, le vendredi 29 avril à 20 heures au FIAP, 30 rue Cabanis, métro St-Jacques, auquel prendra part Faty.

Compte rendu de la réunion de mercredi 4 mai 2005 (n° 109)

Vendredi 22 avril, au rassemblement devant l'hôtel Astor, on était en attente du jugement qui devait statuer sur les astreintes. Le mégaphone amené par les militants de la CGT était au rendez-vous, ainsi que le moral des grévistes, plus des tracts et des affiches préparés par le collectif de solidarité.

Vendredi en fin d'après-midi, la bonne nouvelle : le juge a condamné Astor à payer 50.000 euros d'astreinte, mais il ne s'est pas prononcé sur l'utilisation de la sous-traitance et sur le bien-fondé des exigences patronales (surcroît de travail imposé sans discussion préalable et sans aucune contrepartie). Il faudra, pour en savoir plus, attendre l'énoncé des motivations. Le patron, pour sa part, a fait appel, mais celui-ci n'est pas suspensif. Il devra donc payer dès que la décision du juge lui sera notifiée. Entre-temps il ne faut pas relâcher la pression, d'autant plus qu'il n'y a toujours pas de négociations. Des rumeurs font état de dissensions dans l'équipe de direction de l'hôtel.

Vendredi soir, il y a eu visite au Novotel de la Porte d'Italie (dit Bicêtre). Hôtel franchisé, dont le nettoyage est sous-traité. Pas à Arcade, nous dit-on, sans oser nommer l'heureux élu. Accueil un peu agressif de la responsable, qui prévient son directeur, lequel ne prend pas la peine de se déplacer.

La police n'est pas appelée, mais une patrouille de la BAC s'arrête – attirée par les décorations extérieures – pour demander combien de temps nous comptons rester : « Jusqu'au dessert, comme il se doit ». Très peu de clients. Ils étaient en ville, semble-t-il.

Samedi 23. Manifestation place St. Augustin. Juste une trentaine de participants. L'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire quand on est peu nombreux et avec les idées pas très claires. Au cours du trajet il y aura une altercation dans un McDo (où les employés n'avaient pas été préalablement contactés et où il n'y avait pas de conflit en cours). La manif s'achève devant l'hôtel Mercure de la place de Clichy : diff de tracts, affiches scotchées, harangues au mégaphone ; ce qui montre ce qui peut être fait de bien lorsque l'on n'est qu'un petit nombre.

Mercredi 27, vendredi 29 avril et mercredi 4 mai, toujours des rassemblements devant l'hôtel Astor, pour le plus grand plaisir des patrons et des clients. Mais il y aura relâche le vendredi 6 mai.

Vendredi 29 nous avons pique-niqué au Sofitel Saint-Jacques, mais plus rapidement que d'habitude pour pouvoir participer ensuite au meeting contre la répression patronale qui se tenait au FIAP (rue Cabanis), pas loin du Sofitel en question. Durant le pique-nique le personnel a pris des photos sous toutes les coutures : on est en passe de devenir de véritables stars.

Dimanche 1^{er} mai, deux hôtels huppés de notre chaîne préférée – le Sofitel Champs-Élysées et le célèbre Baltimore (autre Sofitel) - ont reçu la visite d'une centaine de représentants de la France d'en bas. Présence qui suffit à prouver aux dirigeants du groupe Accor que leur choix de laisser pourrir la situation est mauvais : l'agitation en solidarité avec Faty et contre la sous-traitance ne peut que s'étendre en impliquant d'autres réseaux solidaires – hypothèse dont nous avons eu confirmation l'après midi avec la parade de l'EuroMayDay, à laquelle le collectif a pris part. Tous les détails dans la presse.

Toujours le 1^{er} mai, dans le cadre de l'EuroMayDay, a eu lieu à Amsterdam une première action de solidarité avec Faty prenant pour cible Accor (Sofitel). Vous pouvez trouver des infos (en hollandais) et des photos aux adresses suivantes : <http://www.indymedia.nl/nl/2005/05/27200.shtml> et <http://www.indymedia.nl/nl/2005/05/27203.shtml>

Mardi 3 mai, les actionnaires du groupe Accor se réunissaient en AG annuelle au Novotel Eiffel, 61 quai de Grenelle. Un groupe de personnes, membres de l'intersyndicale CFTC-CGT-CNT du nettoyage et du collectif de solidarité, les attendaient avec tracts, banderoles et mégaphone, pour protester contre la sous-traitance du nettoyage. Ils ont ainsi été informés des pratiques sociales infectes du groupe, ainsi que du peu de conséquence de ses dirigeants, qui, par la voie de la DRH, avaient annoncé la réinternalisation du nettoyage il y a huit mois, mais ont encore largement recours à la sous-traitance.

Dans la presse militante :

« Pas d'Accor pour être exploité-e-s », *Offensive Libertaire et Sociale*, n°6, avril 2005.

Dans la presse :

Christian Losson, « "Alice au pays des précaires" dans les rues de Paris », dans *Libé* du 2.5.05, (<http://www.liberation.fr/page.php?Article=293590#>)

Sans-papiers 9^e collectif

Les sans-papiers grévistes de la faim, qui avaient trouvé abri à la Bourse du Travail, ont été délogés par les flics mardi matin à l'aube. « Evacuation sanitaire » a fait savoir la préfecture de police, soucieuse, semble-t-il, de leur éviter des lésions irréversibles. Mais le gouvernement pense-t-il sérieusement pouvoir régler le problème par la force ? Dans la journée, l'un après l'autre, les grévistes de la faim sont revenus à la Bourse du Travail où ils continuent leur action. Les visites de soutien sont bienvenues.

Compte rendu de la réunion de mercredi 11 mai 2005 (n° 110)

Samedi 7 grève à Virgin. Pour la première fois une grève nationale (Lyon, Bayonne, Marseille et Plan-de-Campagne) pour des augmentations de salaire de 5 % et le rétablissement du treizième mois, suivie par tous les syndicats de la boîte et menée par la CGT. Une manifestation de quarante à soixante personnes devant le Mégastore des Champs-Élysées. Une grève bien suivie selon l'*Huma* du 9 mai, presque un échec selon France-info, qui en a parlé peut-être à cause de ça précisément. Satisfaction des syndicalistes CGT, qui estiment avoir touché environ un tiers de la chaîne.

Vendredi 6 les grévistes de l'hôtel Astor ont fait relâche et ont pris un long week-end bien mérité. La notification au patron va prendre encore quelques jours, mais il n'est pas impossible que l'argent arrive au moment où les payes du mois devraient tomber. Le juge a renvoyé sur le fond la question de la sous-traitance et de l'illégalité des tentatives du patron d'imposer unilatéralement une augmentation des charges de travail.

Vendredi soir des pique-niqueurs solidaires se sont rendus au Mercure du Quai de la Gare. Ambiance sympathique, un accueil courtois d'un réceptionniste qui a vainement essayé d'appeler le responsable de l'hôtel, qui était en week-end prolongé et avait eu l'intelligence de brancher son répondeur. Ceux qui ont pris la relève étaient aussi aimables et courtois.

Il s'avère que l'hôtel est franchisé (une formule en pleine expansion...). Les pressions sur les salariés n'en semblent pas moindres pour autant, et ceux-ci ont bien conscience de ce que leur atomisation est le principal des obstacles à surmonter pour que ça change. Le nettoyage semble assuré par quelques femmes de chambre régulièrement embauchées, que viennent renforcer en cas d'affluence des salariées de la sous-traitance. Dans quelles conditions ? Nul ne le sait... Pourtant, madame Kopp, le sort de ces salarié(e)s-là vous concerne, et nous aussi !

Notre activité d'information a eu un véritable succès auprès d'un groupe de touristes grecs – qui ont pris des cartes postales pour manifester leur mécontentement sur les pratiques sociales de la boîte auprès de ses dirigeants – mais aussi de touristes allemands. Rencontres sympathiques avec des passants qui se sont joints à notre pique-nique. La police n'a pas été appelée, elle a donc pu se consacrer à ses nobles tâches sans être dérangée.

Cette semaine tombe l'anniversaire du licenciement de Faty. Nous ferons le nécessaire pour nous rappeler au bon souvenir du donneur d'ordres, qui en porte toute la responsabilité. Un communiqué a été envoyé à nos contacts presse.

Mercredi soir, après la réunion, nous nous sommes joints aux personnes regroupées à La Clef pour une double projection, sur les conditions des femmes de ménage aux années 50 (" Les Matinales ") et sur la grève d'Arcade, suivie d'un débat. Ce fut l'occasion de discuter de l'évolution de l'organisation patronale du nettoyage, et de rappeler que la lutte autour de Faty continue.

Supplément aux informations données dans le n° 109. Mardi 3 mai, suite à la petite manifestation devant le Novotel Eiffel, où se réunissaient les actionnaires du groupe Accor, une délégation de l'intersyndicale a été reçue par des responsables du groupe. Mais, comme à l'accoutumée, le dialogue s'arrête à la poignée de main : la sauvegarde des emplois du Sofitel St. Jacques ne les concerne pas, pas plus que la demande d'internalisation du personnel de nettoyage, d'ailleurs l'hôtel est déjà vendu ; quant à l'embauche directe de Faty, c'est simplement *niet*. Reste à savoir qui se fatiguera le premier !

Dans la presse militante

Nous signalons la parution du numéro 2 de *L'Un Visible*, journal édité par le comité de soutien aux tziganes de St. Denis et aux habitants des bidonvilles de Plaine Commune. Des textes riches, généreux et pleins

d'intérêt pour ceux qui se posent le problème de la solidarité avec les luttes en cours. Contact : lunvisible@voilà.fr

* * *

Il y a un an, Faty était licenciée...

Il y a un an, le 11 mai 2004, les dirigeants de l'entreprise de nettoyage Arcade, sous-traitante du groupe Accor, licenciait Faty Mayant, sous prétexte d'un dépassement de ses heures de délégation syndicale. Faty avait été à la pointe de la longue grève de 2002-2003 en faveur d'une baisse des cadences imposées, et se battait depuis pour l'application pratique des accords de fin de grève. Il fallait donc faire un exemple, sanctionner, à travers la plus active d'entre elles, celles qui avaient osé relever la tête et dénoncer les pratiques sociales de négriers financés par une puissante multinationale.

Depuis, bien que la discrimination syndicale ait été évidente et démontrée, l'inspectrice puis le ministre du Travail ont, au grand étonnement des experts du droit du travail, avalisé ce licenciement. Courbez l'échine, sinon le chômage vous guette ! Tel est le message que le patronat et l'Etat cherchent à faire entendre à tous les salariés de ce pays, à commencer par les plus pauvres...

C'est pourquoi, Faty et le collectif qui avait soutenu les salariées d'Arcade pendant leur année de grève ont décidé d'un commun accord de lutter pour sa réintégration, mais aussi, à travers cette lutte, de poursuivre le combat contre la sous-traitance au sein du groupe Accor. La sous-traitance est en effet le meilleur moyen d'imposer une dégradation des conditions de travail quand on ne peut recourir à la pure et simple délocalisation.

Ce combat s'était de fait engagé lors de la grève, contraignant le groupe à élaborer une « charte » à l'intention de ses sous-traitants. Depuis, en réponse aux premières interventions du collectif de solidarité dans les hôtels, la direction d'Accor a, par la voix de sa DRH, Mme Cathy Kopp, déclaré vouloir « internaliser le nettoyage des hôtels » (*Libération*, 11 août 2004). Nous demandons donc que ces déclarations soient suivies d'effet, autrement dit que le groupe embauche directement toutes les femmes et tous les hommes qu'il fait travailler, à commencer par Faty qui a pendant huit ans nettoyé les chambres d'un hôtel Ibis. Or, ce que nous constatons jusqu'à présent c'est qu'il y a surtout changement de sous-traitant.

Peut-on se présenter comme le paladin du commerce équitable, le défenseur de l'environnement, le sponsor de la fraternité olympique, siéger à la Haute Autorité contre les discriminations, et continuer à faire appel aux services d'entreprises sous-traitantes qui imposent des conditions de travail parmi les plus dures que l'on connaisse dans ce pays ? Le groupe Accor doit choisir entre son image de groupe « propre » partenaire d'une ville candidate aux Jeux et des pratiques sociales dégradantes pour ceux et celles qui les subissent.

La lutte pour la réintégration de Faty dans le groupe Accor et contre la sous-traitance ne cessera que lorsque les dirigeants du groupe auront respecté leurs engagements. La solidarité ne peut que s'étendre !

Collectif de solidarité avec Faty et les salariés d'Arcade

La lutte continue

* * *

Compte rendu des réunions des mercredis 18 et 25 mai 2005 (n° 111)

Vendredi 13 et 19, mercredi 18 et 25 mai. Devant l'hôtel Astor : le moral est bon, les grévistes sont en attente de la liquidation des astreintes décidées par la justice. Une action sur l'hôtel qui appartient au même propriétaire à Nice est en préparation, profitant d'une rencontre CGT qui aura lieu dans cette ville.

Vendredi 13 soir Mercure Montmartre, bld Raspail.

Un accueil courtois voire chaleureux. La directrice est très préoccupée pour la bonne renommée de son hôtel. Nous la rassurons à ce sujet et par la même occasion précisons aux clients et passants que nous n'avons rien en particulier contre cet hôtel mais des griefs contre les pratiques infectes et hypocrites du groupe Accor dans son ensemble et ses promesses non maintenues.

Cet hôtel est franchisé, avec un taux de remplissage assez élevé, le nettoyage est assuré par du personnel embauché, mais il est parfois fait appel à l'intérim. Tiens, cela ressemble beaucoup à la sous-traitance à la petite semaine. Mme Kopp ne nous avait rien dit, mais si nous continuons à nous occuper des activités d'Accor, nous aurons sûrement moyen de revenir là dessus...

Le grand monsieur des RG qui a l'habitude de nous suivre dans nos visites est arrivé au moment du fromage, accompagné d'un collègue. Ce qui prouve qu'on nous prend au sérieux. De ce côté-là, rien à redire...

La directrice nous ayant dit que notre présence l'empêchait de partir récupérer sa gamine, nous sommes partis un peu plus tôt que d'habitude. Nous sommes pas des chiens, tout de même.

Dans l'ensemble, l'accueil reçu mérite une note supérieure à la moyenne.

Mercredi 18, se sont joints à notre réunion des membres de différents collectifs anti-répression, ce qui a permis un échange d'idées assez intéressant avec des militants que nous n'avons pas l'occasion de voir souvent. Il n'est pas exclu que des suites concrètes en terme d'entraide et d'échanges soient possibles. Nous avons demandé à l'une d'entre nous d'assister au meeting contre la répression qui frappe les lycéens, vendredi 20, vu que celui-ci se tenait à la même heure que notre pique-nique. Malheureusement, nous avons appris que la plupart des organisations qui ont signé le tract d'appel au meeting n'ont rien fait pour mobiliser leurs adhérents. Comme si le fait de mettre une signature en bas d'un tract dédouanait de tout engagement concret... Rien de bien nouveau, malheureusement.

Vendredi 20 nous avons décidé de marquer l'anniversaire du licenciement de Faty en retournant dans l'hôtel Ibis de la porte d'Orléans où Faty a travaillé des années durant. Quelques chanteurs/musiciens nous accompagnaient cette fois-ci, ainsi qu'une jeune journaliste, qui a observé la scène d'un regard amusé et a griffonné quelques notes. Dans cet hôtel, il y a toujours beaucoup du monde, et notamment des groupes de touristes qui descendent par cars entiers. Nous avons donc de quoi faire, même si, face aux groupes de Biélorusses et de Flamands, nos compétences linguistiques n'étaient pas à la hauteur... (Mme Cathy Kopp, en revanche, va pouvoir faire collection de timbres de tous les coins du monde, si elle daigne jeter un œil sur le courrier que ses "clients" nous ont promis d'envoyer). La police locale, elle, nous connaît : elle est donc repartie aussitôt, le cœur léger.

Nous, en revanche, nous avons envie de marquer le coup, donc nous avons fait un peu plus fort que d'habitude, en nous imposant notamment dans le restaurant, où nous avons réussi à faire se décriper des attablés qui ne nous voyaient pas a priori avec sympathie, et même à faire scander avec nous un groupe de très jeunes Algériens : "Cathy, réembauche Faty !" L'un de nous a même fait un long sit-in (ou plutôt sleep-in) à lui tout seul sur le paillason de l'entrée. Reconnaissons que ça avait de la gueule. Seuls les réceptionnistes n'ont pas décoincé. Franchement, ça manque un peu de sens de l'humour, l'esprit Accor...

Au milieu de cette joyeuse agitation, nous avons appris que dans cet hôtel non seulement le nettoyage est toujours sous-traité (mais ce n'est que la norme, n'est-ce pas, madame Kopp ?) mais aussi que c'est toujours Arcade qui sévit. Décidément, d'autres visites s'imposent.

La répression frappe durement **les lycéens** qui ont continué le combat contre la loi Fillon et la logique qui l'anime. Des initiatives de solidarité sont prises. Un débat-concert de soutien a eu lieu dimanche 22 à Alternation et des appels à rassemblement devant le palais de justice sont lancés au moment des procès (mercredi 25 mai, mardi 31 mai, jeudi 16 juin à 8 h 30 devant le TGI de Paris, métro Cité, et le jeudi 16 juin devant celui de Pontoise à 8 h 30), ainsi qu'un appel à soutien financier (envoyez vos chèques à l'ordre de CDPE Paris – SSL à l'adresse de la FCPE Paris, 14 rue d'Astorg, 75008 Paris).

Les 300 euros restants dans la caisse de la Coordination de Travailleurs Précaires leur ont été remis.

Nous avons reçu deux chèques de 10 euros Jean de Vanves, respectivement en soutien à Faty et aux licenciés de Quick.

Communiqué aux responsables de la Bourse du travail :

Le collectif de solidarité s'est toujours voulu solidaire de tous les salariés en lutte, qu'ils aient ou non un statut officiel. Lors de notre soutien à la lutte des femmes de ménage d'Arcade puis à Faty Mayant, nous avons à de nombreuses reprises dénoncé la collaboration qu'Accor offre à l'expulsion des sans-papiers.

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt la lutte du neuvième collectif pour la régularisation des sans-papiers, qui interpellait les pouvoirs publics mais aussi diverses organisations que leur détresse aurait dû émouvoir et pousser à agir. Nous ne comprenons donc pas pourquoi, lorsqu'il est venu chercher asile à la Bourse du travail après son expulsion de l'UNICEF, il a obtenu si peu de soutien. La Bourse du travail est née pour aider les travailleurs à se défendre et à s'organiser. Or les sans-papiers ont été accueillis comme des agresseurs et non comme des victimes de l'exploitation, en contradiction totale avec l'esprit originel de la Bourse du travail.

Le collectif de solidarité avec Faty Mayant et les salariés d'Arcade demande donc que la Bourse du travail reste ouverte à tous les travailleurs qui en ont besoin pour se réunir, et que ses responsables officiels cessent de donner ordre aux gardiens de filtrer les entrées. Il demande aussi que les heures supplémentaires qu'ils ont été contraints de faire leur soient payées.

Infos portant sur le mois de juin, rassemblées lors des deux dernières réunions du mercredi (n° 112)

Ce dernier mois nous ne nous sommes pas manifestés, tant à cause des nombreuses initiatives qui se sont accumulées que de l'arrivée des beaux jours, qui amènent avec eux les difficultés classiques de l'été. Des difficultés qu'il serait stupide de nier, mais que nous avons déjà affrontées précédemment avec un certain succès, donc que nous espérons surmonter cette fois-là encore. C'est pourquoi nous vous invitons à participer plus souvent aux pique-niques du vendredi soir dans les hôtels du groupe Accor : montrons-leur qu'ils ne sont pas prêts de toucher les limites de notre ténacité.

Grève à l'hôtel Astor

La semaine dernière, nous avons appris que le patron s'était enfin montré disposé à négocier, coincé sans doute par le fait que l'huissier avait bloqué son compte bancaire et que l'inspectrice du travail avait proposé sa médiation, et qu'une issue acceptable pour les grévistes semblait se dessiner. (Le temps de la négociation, les rassemblements devant l'hôtel ont été suspendus en signe de bonne volonté.) Mais peu après les choses ont pris une autre tournure : prétextant qu'il devait "soumettre l'accord à ses actionnaires", le boss a fait traîner et entre-temps a fait appel du jugement qui le condamnait à payer les astreintes, arguant qu'il avait des éléments nouveaux pour justifier le fait d'avoir fait appel à des intérimaires. Une nouvelle séance a donc été fixée pour le 7 octobre. Son but est évidemment de faire durer en espérant que les grévistes craqueront.

Aux toutes dernières nouvelles venues de la CGT, toute perspective de négociation ne semble pourtant pas tout à fait close. A suivre...

CGT

Pascal Moussi, juriste travaillant pour Prudis, une boîte de formation contrôlée par la CGT, a été licencié le mois dernier. Ce qu'on lui reproche sur le fond, sinon dans la forme, c'est sa manière radicale d'affronter les patrons, son refus de se plier aux exigences de "dialogue" dictées par l'évolution récente du syndicat. Un comité de soutien composé de militants CGT s'est vite formé et l'a soutenu dans son combat. Nous qui l'avons apprécié ces dernières années dans son engagement en soutien à plusieurs luttes dans le secteur de la restauration (et notamment à McDo), nous ne pouvons que dénoncer l'attitude des bureaucrates de la CGT qui ont pris cette décision et lui manifester notre soutien, afin qu'il puisse continuer à offrir ses compétences à ceux qui luttent.

Accor et Arcade

Vendredi 3 juin c'est l'hôtel Ibis de la rue Trusseau, dans le 11^e arrondissement, qui a reçu la visite des pique-niqueurs. Accueil sympathique, pas d'appel à la police. L'hôtel étant franchisé, on a eu droit une fois encore au discours selon lequel l'hôtel n'a rien à voir avec Accor. Mais alors pourquoi utilisent-ils son enseigne, son réseau de réservation, ses formules, sa pub ? Et ne sont-ils pas en position de demander des comptes sur les pratiques sociales du groupe qui les chapeaute ? D'ailleurs, ils ont eux-mêmes recours à la sous-traitance pour le nettoyage des chambres, même s'il ne s'agit pas d'Arcade.

Vendredi 10 juin, c'était au tour de l'hôtel Mercure Paris Montparnasse, rue de la Gaîté. Accueil courtois, sans plus : " On a été mis au courant, d'ailleurs des procédures sont en cours..." L'hôtel n'est pas franchisé et le personnel présent nous a assuré que l'hôtel n'avait plus recours à la sous-traitance.

Les clients étaient amusés, indifférents ou énervés, l'un d'eux plus particulièrement : " Je suis client et je veux manger tranquille, donc je vous demande de vous abstenir..." " Foutez-les dehors !" a-t-il ajouté en s'adressant au responsable des lieux. Lequel s'est donc senti obligé d'appeler la police, qui est arrivée sur les lieux environ une heure plus tard, sans pour autant pouvoir nous reprocher quoi que ce soit : notre pique-nique se déroulait, comme d'habitude, dans la bonne humeur. Nous avons ensuite compris qu'une réception d'entreprise était en cours au moment de notre visite – organisée au bénéfice de cadres d'Aventis – et que notre présence gâchait la fête, du moins au goût du cerbère qui chapeautait l'initiative.

Le quartier étant très fréquenté, de nombreux passants s'arrêtaient pour lire les affiches collées en banderole dans la rue devant l'hôtel. Certains se sont montrés tout à fait solidaires, ont discuté longuement et donné de l'argent en soutien à Faty. Un des policiers a fini par venir nous demander nos pièces d'identité, ce que nous avons refusé de faire en lui disant que de toute façon, ils nous connaissaient déjà, ce qui l'a légèrement énervé. Sur ce nous sommes partis, peu désireux de nous brouiller avec la police pour si peu...

Vendredi 24 juin, nous étions à l'hôtel Mercure de la porte de Pantin. Accueil courtois, ambiance feutrée. La directrice, dont nous avons apprécié l'amabilité à l'époque où elle dirigeait le Mercure de Château-Landon, alertée par son personnel, a tenu à parler à Faty au téléphone en exprimant le regret de ne pas pouvoir nous accueillir personnellement dans son hôtel ! Nous apprenons que, tout comme dans l'hôtel qu'elle dirigeait autrefois, ici la sous-traitance a été abandonnée et les femmes de chambre embauchées. Nous ne pouvons que nous en féliciter et inviter Mme Cathy Kopp à demander enfin à tous ses directeurs d'hôtel de faire de même...

La soirée a été calme, l'hôtel étant surtout fréquenté en semaine par des hommes d'affaires et ne donnant pas sur une voie très passante, mais a été égayée par quelques tentatives de discussion avec les rares clients, tous extrême-orientaux, et les quelques jeunes du coin, attirés par nos affiches qui leur faisaient croire à une fête...

Restaurants de la rue de Lappe

Le 31 mai dernier a eu lieu un rassemblement à la rue de Lappe en **soutien aux cuisiniers** de l'Havanita café et du Bollywood café, où des licenciements étaient en cours. Les pratiques des patrons ne sont pas une exception dans ce secteur, mais elle ne sont pas moins détestables pour autant : on se trouve confrontés à des petits caïds, qui se sentent autorisés à tout et voudraient être obéis au doigt et à l'œil. Et comme ils ne peuvent pas délocaliser, ils essaient d'importer les méthodes expéditives du tiers monde. Malheureusement ils sont tombés sur des gens qui ne se laissent pas faire et ont le courage de se battre. C'est dans ce genre de situations qu'il est indispensable de faire appel aux clients en les invitant à s'intéresser aux agissements des patrons. Depuis, les licenciements ont eu lieu, mais les salariés n'ont pas renoncé à se défendre et le soutien continue.

Kamel Belkadi

Le 15 juin, la cour d'appel de Nancy a condamné Kamel Belkadi à 2 ans de prison avec sursis pour l'incendie de l'usine Daewoo-Orion de Mont-Saint-Martin (alors occupée suite à une fermeture annoncée), alors qu'aucune preuve matérielle ne pesait contre lui et que l'accusation est démentie par quantité de preuves matérielles. Cette " justice " prend un caractère de classe de plus en plus évident: pour ne pas avoir à débrouiller les complicités haut placées dont a bénéficié un patron mafieux (comment, en l'occurrence, ne pas se demander " à qui a profité le crime ? ", puisque l'incendie a permis la mise en liquidation et mis fin à toute obligation de négocier un plan social), elle n'a pas hésité à se fabriquer un coupable facile, et du même coup à criminaliser la lutte de résistance dans laquelle il était engagé. Soyons sûrs que si un jour la vérité doit se faire jour dans cette affaire, ce sera dans très, très longtemps, lorsque l'amnistie couvrira tous ceux qui ont aidé ce patron à empocher une montagne d'argent public au nom de la création d'emplois partis en fumée en quelques années.

Répétons-le, pour nous, Kamel n'est coupable que d'une seule chose : s'être battu avec ses camarades de lutte. Nous lui réaffirmons toute notre solidarité.

Solidarité internationale

A Milan, le Collectif "Spazi Liberati" (Espaces Libérés) et des membres du Centre Social "Torricelli", ont relayé l'appel à dénoncer publiquement, partout en Europe où l'on trouve des hôtels de la chaîne Accor, le licenciement de Faty et le recours à la sous-traitance qui est à l'origine de conditions de travail détestables

pour les femmes de chambre. Ils ont donc pris l'initiative d'une action d'information, avec distribution de tracts, devant l'hôtel de via Conca del Naviglio 20, à Milan, vendredi 24 juin. Nous espérons que d'autres suivront leur exemple.

Revue de presse

La newsletter *Prol-position News* (<http://www.prol-position.net/ppnews/ppnews2.pdf>) a publié un article sur la lutte contre la sous-traitance et pour le réintégration de Faty : “ Leafter on hôtel worker's strike (Accor, France) ” n°2, mai 2005, p. 38-39.

Une synthèse des interventions à la table ronde sur “ Les femmes et le travail, entre inégalités et révoltes ” pour le forum “ Femmes en résistance ” a été postée sur le site :

<http://www.resistancesdefemmes.org/Ed2004Debat1.htm>

Le premier bulletin d'information du Collectif Anti-jeux Olympiques (CAJO), *Hors-Jeux*, consacre en page 4 un article aux pratiques d'une grande chaîne hôtelière : “ Accor : seul le profit est beau ”. Il a été distribué à la dernière manifestation de propagande en faveur de la candidature de Paris qui a rassemblé des milliers de personnes sur les Champs-Élysées le 5 juin.

Infos portant sur le mois de juillet, rassemblées lors des trois dernières réunions du mercredi (n° 113)

Victoire de la grève à l'hôtel Astor

Sous la pression de l'inspectrice du travail, la négociation s'est ouverte et a finalement abouti. Sans exagérer on peut bien dire que la grève a obtenu une victoire sur toute la ligne : les femmes de chambre ont obtenu que la chambre supplémentaire que le directeur exigeait d'elles sans contrepartie soit retirée, tandis que les plongeurs ont obtenu une augmentation de 30 euros en échange des tâches exigées par le patron. Les astreintes ont été payées à 50% (pour un total de 25.000 euros), ce qui a permis aux salariés de renflouer leurs caisses après 5 mois de grève. Les grévistes et les négociateurs de la CGT se sont dit qu'“ un tien vaut mieux que deux tu l'auras ”, d'autant que des recours en appel étaient engagés par le patron. Comme il est d'habitude dans des cas semblables, toutes les poursuites et sanctions ont été abandonnées et des garanties sur l'emploi ont été données. Mais – fait inhabituel – les procédures portant sur l'utilisation de la sous-traitance par le patron ne sont pas abandonnées et permettront peut-être de tirer l'affaire au clair dans un avenir plus ou moins proche. Les grévistes ont donc pu légitimement faire la fête mardi 12, avec tous ceux qui les ont soutenus. Pour plus d'informations voir l'article de Catherine Lafon dans *l'Humanité* du 7 juillet.

Pascal Moussi

Pascal a été licencié. Mais il n'a pas renoncé à faire valoir ses droits. Il passera donc en référé devant les prud'hommes vendredi 22 juillet. La séance est fixée à 9h mais l'audience sera sans doute plus tardive. Donc, pour ce qui peuvent s'y rendre, rendez-vous au 27, rue Louis Blanc.

Pizza Hut

Les grévistes de l'avenue Sécretan (M. Jaurès) dans le XIXe arrt., ont gagné au bout de cinq jours. Ils ont obtenu une personne supplémentaire pour décharger les provisions deux fois par semaine, la réparation de la climatisation et des travaux indispensables dans le magasin, le retrait des produits de nettoyage dangereux, le paiement des jours de grève à 90%. Au mois de juin c'était le Pizza Hut de Gambetta qui se mettait en grève et début juillet celui de la rue de l'Assomption. A chaque fois les revendications portaient sur des augmentations de salaire, l'amélioration des conditions de travail, la climatisation, la sécurité. A chaque fois les grévistes ont gagné assez rapidement, la direction préférant éviter de s'enliser dans un long conflit. Ça prouve que même dans un secteur difficile comme la restauration rapide on peut se battre et gagner, si on est assez décidés.

Jeux Olympiques

Paris, c'est fini. On n'en parle plus pour un bon moment. Et vu que cette fois ils ont tout de même atterri en Europe, il est fort improbable qu'une ville européenne puisse raisonnablement soutenir sa candidature avant 2016 ou 2020. D'ici là on se sera aperçus peut-être du gâchis que ces jeux représentent et les villes se bousculeront pour éviter d'avoir à les héberger. Entre-temps le groupe Accor sponsorise le Tour de France. Quand est-ce que nos experts découvriront que le recours immodéré à cette drogue dure qu'est la sous-traitance est un cas évident de dopage social? Ou est passée l'enquête sur la soixantaine de directeurs d'hôtel qui avaient été mis en examen pour délit de marchandage il y a deux ans en Ariège, et dont la presse n'a plus dit un seul mot ? Y a-t-il récidive ? Nous voulons savoir, enfin ! Que fait la police ?

Accor, Arcade, restauration

Vendredi 1er juillet. Après un rendez-vous devant le siège d'Arcade, notre petit groupe s'est rendu vers 19 heures rue de Lappe, où devait avoir lieu une manifestation de solidarité avec les cuisiniers licenciés par les patrons du Havanita Café et du Bollywood Café. Les patrons ne s'attendaient pas à voir autant de monde : distribution de tracts devant les cafés, intérêt des clients des restaurants de toute la rue, irritation de patrons qui voyaient dénoncés haut et fort les infâmes conditions de travail et de salaire qu'ils imposent à leurs salariés. La manifestation se promène, une fois, deux fois, trois fois, d'un bout à l'autre de cette rue si branchée. Les licenciés se sentent enfin soutenus et ont un sourire comme on leur en voit rarement. On se quitte sur la promesse de remettre ça. La bataille continuera entre-temps devant les prud'hommes.

Une partie des manifestants décide de finir la soirée dans un hôtel plus grand que d'habitude et se dirige à pied vers le Novotel de la gare de Lyon, où tout de suite arrive le directeur. Accueil poli, sourire professionnel, longues discussions sur la sous-traitance, dont, prétend-il, le groupe Accor est en train de se débarrasser. Pour l'instant elle est toujours d'actualité. Notre RG attitré prend des notes pour son rapport et nous donnons des explications sur les raisons de notre présence sur les lieux. La soirée se déroule dans la bonne humeur et le responsable de la sécurité renonce même à nous empêcher d'informer les clients et de discuter avec eux. Quand nous quittons l'hôtel nous sommes sûrs que le message à la direction du groupe va passer.

Vendredi 8 juillet c'est l'hôtel Ibis de Château Landon qui reçoit une visite. La dernière fois le responsable nous avait assuré que son hôtel avait internalisé le nettoyage des chambres. Informations prises, il s'avère qu'il est un fieffé menteur, ce que nous lui déclarons franchement. Suit une soirée particulièrement vivante, avec chansons, musique, lectures tirées de " Putains d'usine " de Levaray, plein de clients qui discutent et un d'entre eux qui donne 50 euros. Plusieurs prennent des cartes postales. Deux bonnes soeurs, très crispées, refusent les tracts. Le gérant, menteur et flegmatique, laisse faire. Pas de flics, seulement notre RG attitré. Petite note autocritique formulée plus tard par des membres de l'équipée : plusieurs d'entre nous - sans doute fatigués de leur journée de boulot - s'effondrent autour de la nappe et en oublient qu'on est là pour informer clients et passants.

Vendredi 15 juillet c'est le tour de l'hôtel Ibis de la rue Lafayette, doté d'un joli patio. L'accueil des réceptionnistes est fort courtois, et, à l'arrivée de la directrice de l'hôtel nous nous lançons dans un concours de politesses. Elle arrive flanquée de son mari - que nous avons déjà rencontré au Novotel des Halles - et de ses deux gamines, dont l'une accepte un verre de Fanta. Elle nous fait remarquer que dans son hôtel le nettoyage est fait en interne depuis janvier 2004 et nous l'en félicitons, lui demandant de transmettre ce message à la direction du groupe : qu'ils fassent la même chose dans tous leurs établissements et embauchent Faty (qui a travaillé pendant dix ans dans un Ibis) pour commencer. Nous quittons les lieux sur l'assurance qu'elle transmettra notre message à Mme Cathy Kopp.

Revue de presse

Catherine Lafon, " Astor en grève pour la dignité ", dans *l'Humanité* du 7 juillet 2005, consultable sur le net à la page suivante : <http://www.humanite.presse.fr/journal/2005-05-07/2005-05-07-633884>

Compte rendu de la réunion de mercredi 27 juillet 2005 (n° 114)

Pascal Moussy

Pascal a été licencié par la CGT Prudis. Mais il n'a pas renoncé à faire valoir ses droits et à défendre son point de vue. Vendredi 22 juillet l'affaire a été plaidée et, malgré la demande de renvoi faite par Rhul et Thibaut, qui voulaient la peau de Pascal, la décision du conseil des prud'hommes de Bobigny, 22 rue du Chemin Vert, tél. 01.48.96.22.22 devrait être rendue jeudi 28 juillet. Pour plus d'informations on peut consulter le site de son comité de soutien à l'adresse suivante : <http://pmoussy.affinitiz.com/>

Accor, Arcade

Vendredi 22 juillet, après le rassemblement habituel devant le siège d'Arcade, un groupe de pique-niqueur s'est présenté à l'hôtel Mercure de la gare de Lyon, dans l'intention de tester la qualité de l'accueil et de la comparer à celle, déjà expérimentée, du Novotel situé de l'autre côté de la gare. Mélangés à un groupe de touristes brésiliens, les pique-niqueurs ont informé clients et personnel des raisons de leur présence et demandé à rencontrer un responsable. Peu après, le pique-nique battant son plein, un " responsable " s'est manifesté, voulant jouer l'homme à poigne, avec pour seul effet de se rendre parfaitement ridicule.

Rapidement arrivée sur les lieux, la police, un peu déçue par notre sympathique rassemblement, a pu constater qu'il n'y avait ni dégradations ni entrave au bon fonctionnement de l'établissement. Nous l'avons bien entendu informée des raisons de notre présence. Un gradé qui avait l'air de ne pas apprécier le pique-nique s'est éloigné après avoir émis des appréciations peu flatteuses à notre égard, laissant une partie de sa troupe sur les lieux pour vérifier que nous partions bien après le dessert, comme d'habitude. Un client qui se prenait pour un économiste n'a pu résister à la tentation de nous donner des leçons en nous entreprenant sur la "destruction créatrice" et les licenciements "nécessaires" imposés par les lois de "l'économie". Nous lui avons gentiment offert un verre de blanquette sans plus nous soucier de son délire idéologique. Entre-temps le responsable, qui n'avait pas bien saisi la situation et qui avait refusé de faire appel à son supérieur direct, semblait demander à la police de bien vouloir intervenir de façon musclée : nous avons donc été obligés de déclamer bien fort la prose maison baptisée "l'esprit Accor", qui prévoit le maintien du sourire en toute circonstance et promet "l'art" de l'accueil. Cette prose affichée derrière toutes les réceptions et imprimée dans toutes les brochures d'Accor, émanant directement des cofondateurs de la chaîne hôtelière, l'a un peu calmé et nous avons pu par la suite discuter un peu avec lui et avec certains de ses salariés, sans pour autant obtenir le sourire préconisé. L'accueil de cet hôtel laisse vraiment à désirer et n'a rien de commun avec la politesse que nous avons rencontrée deux semaines plus tôt au Novotel d'à côté. Comme quoi les instructions venues d'en haut n'expliquent pas tout. La stupidité humaine a aussi sa part, non négligeable. Ce brave garçon se percevait comme un "patron", sans se rendre compte qu'il lui faudra affronter bien des loups aux dents longues pour mener à bien sa carrière et que les méthodes à poigne qu'il semble priser ne seront pas forcément son meilleur atout.

Nous avons appris d'autre part, que là encore la sous-traitance reste à l'ordre du jour, même si ce n'est pas Arcade qui sévit. La sous-traitance et le discours qui va avec : c'est pas nous les responsables... Nous rappelons donc ses engagements d'il y a un an à Mme Cathy Kopp, sans doute trop occupée par ses hautes fonctions à la HALDE pour penser à une chose aussi négligeable que le sort des femmes de ménage qui travaillent pour le groupe dont elle gère les "ressources humaines".

Revue de presse

Sébastien Dubost et Gilles Lucas, "Solidarité sans larmes ni curés", dans *CQFD*, n°25, juillet-août 2005, p. 12-13 : entretien avec Jeanne et Nicolas, deux copains qui ont participé à l'activité de plusieurs collectifs de solidarité depuis 2001, dont celui qui soutient Faty. Très instructif.

Le "Collettivo S.L." a publié dans *Umanità Nova*, hebdo de la FA italienne, "Milano contro il licenziamento di Faty" (Milan contre le licenciement de Faty), n° 26, 17 juillet 2005, p. 6, portant sur l'action de solidarité effectuée le 24 juin à Milan.

Errata et précisions :

Dans le bulletin n°112 – l'hôtel de via Conca del Naviglio 20, à Milan, est bien l'"Hôtel Mercure Corso Genova".

Dans le bulletin n° 113 – les plaidoiries sur le licenciement de Pascal Moussy avaient lieu au Conseil des prud'hommes de Bobigny et pas à Paris.

Compte rendu de la réunion des mercredi 3 et 10 août 2005 (n° 115)

Pascal Moussy

Pascal avait été licencié fin mai par son employeur Prudis-CGT. Jeudi 28 juillet le conseil des prud'hommes de Bobigny a ordonné sa réintégration, condamnant Prudis-CGT à poursuivre son contrat, sous astreinte de 100 euros, après avoir rejeté à l'audience précédente une demande de renvoi présentée par l'avocat de son employeur. Nous félicitons donc Pascal et nous comptons le revoir prochainement dans la défense des salariés en lutte. Pour plus d'informations on peut consulter le site de son comité de soutien à l'adresse suivante : <http://pmoussy.affinitiz.com/>

Sans-papiers

Suite à la rafle (particulièrement dégoûtante par les méthodes employées, qui rappellent d'autres exactions de l'Etat français) qui a eu lieu jeudi 4 août à Belleville, une manifestation de protestation a été organisée samedi dernier dans le même quartier pour demander la libération de tous les sans papiers, l'arrêt des expulsions, la régularisation de tous les sans papiers, la fermeture des centres de rétention, l'égalité des droits entre français et immigrés, l'abrogation des lois liberticides (Pasqua, Debré, Chevènement, Sarkozy...).

Ces derniers mois les rafles se sont intensifiées. Rien qu'à Paris il en a eu une à Barbès début juillet, ensuite à Couronnes et Stalingrad, jusqu'à la dernière de Belleville, accompagnées d'une attitude gouvernementale qui n'a rien à envier au programme de Le Pen. Voter Chirac pour " faire barrage " c'était bien gentil, mais barrage à quoi au juste ?

Accor, Arcade

Vendredi 29 juillet, après le rassemblement habituel devant le siège d'Arcade, un groupe de pique-niqueurs s'est présenté à l'hôtel Ibis du bld. D'Ornano. Le directeur de cet hôtel franchisé était parti à la campagne, mais le réceptionniste, cédant à notre insistance, l'a appelé au téléphone et nous avons eu droit au discours habituel sur l'absence de responsabilité de son entreprise par rapport aux agissements d'Accor. Nous lui avons tout de même rappelé qu'il utilise le logo d'Accor ainsi que ses services de réservation, qu'il suit son cahier de charges et que la photo des deux co-fondateurs du groupe est en bonne place dans le hall. Malheureusement il doit aussi assumer la face moins reluisante de la médaille, car les choix sociaux du groupe rejaillissent aussi sur ses franchisés. Il n'a donc qu'à se plaindre auprès de Mme Kopp pour qu'elle mette ses actes en accord avec ses déclarations et se dépêche d'embaucher directement les hommes et les femmes qu'Accor fait travailler dans ses hôtels, à commencer par Faty. Au passage nous avons appris que c'est l'entreprise Sogeparc qui assure le nettoyage. On nous disait que l'internalisation se fait pas paliers et seuls les hôtels plus grands en étaient encore exclus. Notre visite prouve bien qu'il n'en est rien et que même les petits hôtels utilisent la sous-traitance. A moins qu'Accor ne considère l'utilisation de la sous-traitance un point de détail si négligeable qu'il ne mérite même pas de figurer dans le cahier des charges de ses franchisés. Il serait grand temps que les franchisés soient mis au courant des intentions exprimées par voie de presse par Mme Kopp l'année dernière et nous nous chargerons avec plaisir.

L'accueil reçu par le seul salarié présent a été tout à fait courtois et souriant. Quelques petits patrons moyen-orientaux comptant parmi les clients réguliers regardaient avec un certain mépris ces petits gauchistes incapables de se faire du beurre sur le dos de leurs semblables, mais quelques autres clients semblaient intéressés et amusés par notre initiative, lisant nos tracts et buvant un coup avec nous entre une olive et un morceau de gâteau. Les passants étaient nettement plus solidaires et réceptifs que d'habitude, se sentant souvent concernés par notre initiative.

Vendredi 5 août, décorations à l'extérieur du siège d'Arcade, diffusion de tracts et interpellation de M. Honneaux, dirigeant de cette boîte de négriers, qui sortait tard de son boulot. A la question " combien de marchés vous avez encore perdu ce dernier mois ? " il ne répond jamais, feignant de ne pas entendre. Nous ferons tout pour que la sinistre réputation de sa boîte ne cesse de se répandre.

Ensuite un groupe de joyeux pique-niqueurs s'est rendu au Novotel (Atria) de Charenton (M. Liberté). Nous sommes tombés sur une réceptionniste affable et charmante et un M Sécurité particulièrement tranquille, lesquels, à notre demande pressante, ont fini par appeler le directeur de l'hôtel, qui au départ ne voulait pas se déplacer pour causer avec ces zozos qui se permettaient de foutre en l'air son week-end. " S'il y a un problème vous appelez la police ", dit-il à ses employés. Ce qu'ils feront, tout en précisant qu'il est inutile de se déranger pour des gens qui ont l'air très gentil... Un panier à salade va donc se contenter de rôder autour de l'hôtel durant une bonne partie de la soirée, en s'arrêtant devant les affiches de notre superbe décoration extérieure – devant notre banderole " Sous-traitance = maltraitance ", un flic fera ce commentaire : " Pour une fois c'est pas nous ". Comme quoi il leur arrive de savoir faire preuve d'humour...

Mais notre directeur n'était pas encore parti à la campagne : malgré les informations rassurantes transmises sans doute par ses supérieurs sur notre compte, il ne devait pas se sentir totalement tranquille, sachant son exploitation envahie par une bande de gens même pas emmenés par un syndicat responsable. Il a donc fait le déplacement. Il est arrivé de fort mauvaise humeur, refusant de boire un coup avec nous, faisant ensuite la navette entre son bureau et notre sympathique et convivial rassemblement. S'il a semblé peu à peu se détendre, il ne nous en a pas moins servi un discours parfaitement stéréotypé : " Mme Cathy Kopp a beaucoup fait pour l'internalisation du nettoyage, mais malheureusement pas encore dans cet hôtel-ci, où l'on recourt toujours à la sous-traitance " (la société Comanet, en l'occurrence, où nous ne doutons pas que les conditions de travail et les salaires valent bien ceux d'Arcade). Voilà du pain sur la planche pour Mme Kopp : encore un hôtel où il va falloir faire le ménage ! On dirait d'ailleurs que la guigne nous poursuit : pas moyen de tomber sur un hôtel où l'œuvre d'assainissement de notre chère DRH se soit traduit dans les faits. Mais si elle veut nous inviter à en visiter, elle a nos coordonnées: nous nous ferons un plaisir, nous, de lui offrir un coup à boire et de lui faire faire connaissance avec " la femme de chambre la plus célèbre de France ", qu'elle devrait se faire un plaisir d'embaucher sur-le-champ.

Compte rendu de la réunion de mercredi 17 août 2005 (n° 116)

Accor, Arcade

Vendredi 12 août, après le rassemblement devant le siège d'une certaine boîte de négriers, un joyeux groupe de pique-niqueurs s'est rendu à l'hôtel Ibis Maine Montparnasse, rue du Château, dans le 14^e. L'accueil du réceptionniste fut des plus décevants : il ne voulait pas lire nos tracts, ni écouter nos explications, ni appeler le directeur de l'hôtel, comme nous le lui demandions. En revanche, il s'est empressé de passer un coup de fil à la police, qui nous a retrouvés peu après paisiblement regroupés autour de notre nappe, dans un coin du hall pour ne pas gêner le passage des clients. Caché parmi les agents, nous découvrirons le directeur, que nous avons pris de premier abord pour un agent en civil. Son discours est crispé, il n'aime pas les syndicats – c'est son droit, bien entendu – et il le clame haut et fort, sous la protection de la force publique.

La soirée s'annonce des plus animées : deux gradés nous font remarquer que nous n'avons pas le droit de rester et menacent de nous virer. Une charmante officière nous répète que nous ne l'écoutons pas, car nous refusons de déguerpir. De plus en plus intéressés, les pique-niqueurs s'expriment tour à tour, soulignant chacun à sa façon la légitimité de notre présence dans l'hôtel : nous ne faisons que rappeler à Mme la DRH d'Accor qu'elle a fait des promesses depuis un déjà et que la réinternalisation n'avance pas d'un pouce, malgré les beaux discours que les directeurs d'hôtels nous servent une semaine après l'autre. Les conditions de travail dans la sous-traitance restent toujours aussi infâmes, bien que chaque directeur jure ses grands dieux que dans son hôtel tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Nous défendons notre bon droit d'informer la clientèle sur les pratiques sociales du groupe et signifions aux chefs du peloton que nous partirons après le dessert, comme d'habitude. On nous impose une vérification d'identité des présents, malgré l'absence de trouble à l'ordre public, et nous optempérons de bonne grâce, n'ayant rien à cacher. La situation devient de plus en plus intéressante : on s'attend à une superbe intervention musclée, qui permettrait de mettre enfin en lumière ce qui se cache derrière le sourire hypocrite du premier groupe hôtelier d'Europe. Au passage, nous exprimons notre compassion pour M. Espalioux, président du directoire, qui risque fort d'être victime d'un complot de palais visant à le virer au bénéfice d'un jeune loup aux dents longues.

Les forces de l'ordre s'impatientent, nous font les gros yeux, mais nous continuons poliment à discuter, et nous lançons même dans une déclamation de la prose maison, « L'esprit Accor ». Le directeur semble peu à peu comprendre qu'une intervention musclée ne redorera pas l'image de sa maison, qui en a déjà pris un bon coup. La maréchaussée refuse notre invitation à pique-niquer avec nous, et même de boire un coup de blanquette (« jamais en service, merci »), puis finit par s'en aller, ayant obtenu l'assurance que nous quitterons les lieux vers 22 h 30, après le dessert. Elle n'en restera pas moins planquée discrètement dans un recoin de rue en attendant notre départ.

Ce soir-là, en fait, les clients ne se pressent pas, et notre directeur, tout en refusant de trinquer avec nous avant que nous levions le camp, semble tenir à se justifier à nos yeux. Après nous avoir servi le discours traditionnel sur la non-responsabilité du franchisé qu'il est et sur les excellents rapports qu'il entretient avec les femmes de ménage (par gouvernante interposée, quand même !), il nous sert celui, tout aussi traditionnel dans ce genre de lieux, sur l'utilité sociale du patronat (qui donnerait du travail aux salariés, sinon, hein ?). Il a droit à des réponses de toutes sortes, pas forcément unanimes d'ailleurs (nous ne sommes tout de même pas un parti !), mais sur ce dernier point nous tombons tous d'accord : la fonction sociale du patronat nous semble non seulement inutile mais franchement nuisible – pour autant nous n'ouvrons des camps de rétention pour patrons à l'heure du Grand Soir, nous nous bornerons à nous passer de leurs services et à les employer à des travaux socialement utiles.

Toujours en veine d'autojustification, le directeur finit par se lancer dans une défense en bonne et due forme de la sous-traitance : oui, j'y ai recours (et je n'ai pas à vous dire le nom de la boîte), et pas parce que j'y gagne financièrement, mais parce qu'ils « savent faire », c'est leur métier : quand j'ai besoin du personnel en renfort, par exemple, ils me le procurent immédiatement sans difficulté. N'est-ce pas formidable ? Nous lui faisons alors remarquer que, si les sous-traitants peuvent vendre leur « savoir-faire » si apprécié, c'est précisément en raison des pratiques que nous dénonçons : les temps partiels théoriques imposées aux salariés, notamment, qui se traduisent concrètement par des journées dont la durée n'est jamais connue à l'avance et par des jours de repos totalement aléatoires... Du coup, il semble tout de même un peu décontenancé. On dirait qu'il n'y a jamais pensé. Décidément, l'idéologie managériale manque de contradicteurs en cette période de libéralisme arrogant.

Comme nous nous empressons de tendre un tract aux rares clients qui rejoignent leurs chambres, le directeur nous sort cette phrase sans réplique : « Mais ils s'en foutent, les clients ! » Ça tombait mal : un peu avant

son arrivée, nous avons engagé une longue conversation avec un couple de clients québécois sur les mérites comparés des pratiques patronales françaises et canadiennes... Comme quoi les patrons se laissent eux-mêmes bernés par l'idéologie marchande qu'ils respirent tous les jours et qui ne voit chez les « clients » que des consommateurs sans cervelle.

Le réceptionniste finit à son tour par accepter la discussion, sans se départir pourtant de son attitude haineuse : un cas évident et caractérisé de « servitude volontaire », comme aurait dit M. de la Boétie. Nous doutons toutefois que son excès de zèle, qui lui a fait préférer l'appel aux flics plutôt qu'à son directeur, ne lui rapporte que des remerciements.

N'ayant pas envie de faire des heures sup, nous quittons finalement les lieux une dizaine de minutes avant l'heure promise, non sans avoir, bien sûr, nettoyé consciencieusement les lieux du forfait.

Conclusion : la note que nous attribuons à cet hôtel pour son accueil est bien au-dessous de la moyenne ; le directeur peut mieux faire. Après avoir réinitialisé le nettoyage et réintégré Faty, Mme Kopp devrait prévoir des stages de remise à niveau pour ses directeurs et un cahier des charges plus sévère pour les franchisés. Nous lui offrons dès à présent la collaboration de notre cabinet conseil. Bien que notre agenda soit des plus chargés, nous nous réservons d'ailleurs de passer vérifier s'il y a eu des progrès.

Nouvelles de Dax

Le 15 août, un rassemblement a eu lieu à Dax pour protester contre le fait que le groupe Accor laisse à l'abandon plusieurs hôtels locaux qu'il a rachetés, sans créer d'emplois mais en tirant néanmoins profit des énormes travaux engagés par la municipalité. Or, la mi-août, c'est la feria à Dax : trois jours de fête bien arrosée pendant lesquels les hôtels-restaurants font 20 % de leur chiffre d'affaires. Il n'y avait donc guère de monde à ce rassemblement, qui heurtait beaucoup de sensibilités : comment peut-on semer la zizanie lors de la grande fête locale ? Du coup, il y avait bien plus d'uniformes que de manifestants à ce rendez-vous, et les quelques braves qui s'y sont pointés ont été cernés par les bleus dans tous leurs déplacements.

Conclusion : il faudra remettre ça à un moment plus consensuel...

Vous pouvez prendre contact dès maintenant avec Manu à l'adresse suivante : manuquetal@wanadoo.fr

Réintégrations

Momo du Carrefour « Le merlan » de Marseille a été réintégré et a retrouvé son poste de travail après maintes vicissitudes. Pour plus d'info on peut consulter *l'Humanité* du 10 août à l'adresse suivante :

<http://www.humanite.fr/journal/2005-08-10/2005-08-10-811734>

Claude Besnainou, délégué CGT licencié abusivement par Transiciel, a lui aussi obtenu satisfaction. Le juge des prud'hommes a ordonné l'annulation de son licenciement et sa réintégration dans l'entreprise, sous astreinte de 500 Euros par jour. Pour plus d'infos : http://www.besnainou.org/avis_importants.html

Comme quoi, malgré l'acharnement des patrons, on peut encore se battre et gagner y compris dans des conditions difficiles. Nous les félicitons tous les deux.

Compte rendu de nos activités de la troisième semaine d'août 2005 (n° 117)

Accor – Arcade

Vendredi 19 août, le collectif de solidarité avec Faty a décoré la devanture de l'immeuble abritant le siège d'une boîte de négriers licencieurs, distribué des tracts et discuté avec les passants. La soirée devait comme d'habitude se prolonger joyeusement autour d'une nappe garnie dans un hôtel du groupe qui ose s'engraisser en recourant aux services de ces négriers.

Nous arrivons donc gaiement au Novotel de la porte d'Asnières (34, avenue de la porte d'Asnières, retenez bien cette adresse : il faudra y revenir), nous étalons notre nappe dorée sans oublier de réclamer un seau à glace pour notre blanquette de Limoux, nous y déposons les victuailles, et, tandis que les uns ouvrent la conversation avec le réceptionniste et demandent à rencontrer le directeur, d'autres décorent de nos affiches les abords de l'hôtel. Rien que de très habituel, en somme... Mais là, première surprise : la police se présente en un temps record. A croire que nous sommes en train de commettre un attentat.

L'attitude est des plus autoritaires et bientôt empreinte de la brutalité typique des interventions policières en banlieue. Et pourtant Dieu sait combien nous sommes polis et gentils ! Plusieurs des agents se montrent très excités, les menaces de nous embarquer menottes aux poignets fusent, agrémentées de coups de pied dans les bouteilles posées sur la nappe.

Dehors, d'autres képis font mine d'arracher nos affiches (ce qu'ils finiront par faire triomphalement) sous prétexte que nous n'avons pas d'autorisation de manifester : mais notre pique-nique se fait à l'intérieur de

l'hôtel, en quoi y a-t-il trouble à l'ordre public – puisque, on ne cesse de nous le répéter, il s'agit d'un “ lieu privé ” ? Nos affiches sont là pour informer les clients et les passants de ce qui se passe dans l'hôtel et pour prévenir les forces “ de l'ordre ” qu'un conflit du travail est en cours, que personne, donc, n'est en train de mettre à sac l'hôtel. Nous exerçons juste nos droits constitutionnels à la libre expression de notre pensée. Mais on le sait, contre la force, le droit est impuissant.

Le directeur de l'hôtel, qui a rappliqué sans tarder, se sentant soutenu par deux bagnoles de policiers et par ses employés bien dressés, se propose, lui, de résoudre la question “ entre hommes ” en nous donnant une bonne raclée. N'étant pas exclusivement des hommes, et surtout pas de cette espèce, nous cherchons à négocier. Nous lui servons une lecture de “ l'esprit Accor ”, la prose maison affichée derrière sa réception, pour lui rappeler qu'il est censé vendre du sourire, mais rien à faire : il veut à tout prix nous jeter dehors. Pourquoi se gêner en effet quand les policiers ne demandent que ça et qu'il n'y a guère de clients pour apprécier cette exhibition de muscles ? La menace d'expulsion *manu militari* se rapprochant de son exécution, un employé ferme d'ailleurs la porte qui donne accès au bar : il ne faudrait quand même pas choquer les quelques clients qui s'y trouvent – grecs, avons-nous eu le temps d'apprendre, et trop jeunes à l'évidence pour avoir connu la bonne vieille Grèce des colonels et appris à trouver ce genre de pratiques banales. Dans les pays des droits de l'homme et dans un des hôtels sponsors de la fraternité olympique, ça ne fait quand même pas propre.

Tandis que les pique-niqueurs restés dehors protéger les affiches sont empêchés de rejoindre leurs camarades dans le hall par des flics en veine de conversation (à chacun son rôle...) – l'un nous sert même un discours antipatronal digne d'Arlette, pour nous expliquer ensuite qu'il fait là simplement son travail et que c'est pas sympa de lui mettre des bâtons dans les roues – à l'intérieur la pression augmente. Aux menaces d'embarquement musclé si nous ne déguerpissons pas tout de go s'ajoutent de nouvelles formes d'intimidation : soupçonnés d'ivresse (ça fera sans doute plus sérieux dans le rapport), nous voilà intimidés de souffler dans un engin normalement utilisé pour coincer les chauffards. Ce que, enthousiasmés par le ridicule de la situation (où est caché le radar ?), nous nous empressons de faire. Hélas, pas un seul n'a pris l'apéro avant de se rendre au rendez-vous ! Nous sommes pourtant à jeun... et à crocs : l'un de nous qui se hasarde à saisir une tranche de jambon se fait aussitôt hurler dessus comme un soldat par son adjudant. Un autre, qui a osé allumer une clope pour se détendre, se voit menacé d'expulsion immédiate, car “ on est ici dans un endroit non fumeurs ” – le directeur, qui venait d'allumer la sienne, l'écrase discrètement dans un coin... La tension est à son comble, on commence à nous pousser ; nous remballons donc nos affaires, prenant tout de même le temps de nettoyer les miettes et de jeter nos gobelets, comme il se doit, et nous sortons.

Nous avons quand même eu le temps d'apprendre de la bouche du directeur qu'un plan anti-pique-niqueurs a été mis au point par les dirigeants d'Accor pour nous empêcher de rentrer dans le plus gros hôtel du coin. Et, par la même occasion, que son hôtel (franchisé) recourt à la sous-traitance du nettoyage (encore un sur la longue liste...). Le bougre prétend d'ailleurs que “ ses ” femmes de ménage sont satisfaites de leurs conditions de travail : vu ses méthodes musclées, on les voit mal, en effet, se plaindre de leurs petits ou gros problèmes.

En reprenant la route, nous nous disons que nous avons surestimé l'intelligence des dirigeants d'Accor : s'ils pensent pouvoir se débarrasser de nous en utilisant les bons services des flics, ils n'ont vraiment rien compris. Car, maintenant que nous avons été poussés hors de l'hôtel, nous allons en visiter un autre (nous aussi nous avons notre plan B : le plan Vigipicrate – le plan Vigipik-nik étant réservé aux situations vraiment sérieuses). Il serait temps, pour madame et messieurs les managers d'Accor, d'apprendre qu'on ne résout pas un problème social par la matraque.

La note que nous attribuons à cet hôtel pour son accueil est, on s'en doute, des plus mauvaises. Le directeur aurait besoin d'une sérieuse remise à niveau, vu son incapacité à garder son sang-froid dans une situation somme toute assez prévisible (nos visites hebdomadaires durent depuis un an et demi), et où il n'y a vraiment pas de quoi fouetter un chat. Cet homme étant dépourvu du moindre sens du ridicule, qualité pourtant essentielle dans le monde du commerce, on voit mal comment il pourrait poursuivre sa carrière brillamment. D'autant plus que – malgré notre agenda hyper-chargé – nous comptons revenir lui rendre visite, ne serait-ce que pour empêcher que “ les espaces de plaisir [qui] font de Accor un parfum de France partout dans le monde ” (cf. l'inénarrable “ Esprit Accor ”) ne soient pollués par les initiatives incongrues d'un directeur incompétent.

Ayant rejoint un peu plus tard l'hôtel Mercure de la rue de la Sorbonne, nous voilà reçus exceptionnellement gentiment par un réceptionniste qui comprend tout de suite ce qu'il convient de faire : il appelle son directeur en lui expliquant nos raisons. La suite de la soirée se déroule alors sans accroc : clients rares mais gentils,

amusés et intrigués ; passants solidaires. Ce qui nous permet d'apprécier à sa juste valeur le rhum de Cuba apporté par Théophile et le gâteau cuisiné par Marguerite.

Cet hôtel (franchisé) recourt lui aussi à la sous-traitance – ce soir, notre enquête a doublement progressé, merci M. le directeur musclé. Là encore, Mme Cathy Kopp va donc être obligée de mettre bon ordre. Une fois que les dirigeants d'Accor se seront débarrassés de M. Espalioux – qui avait la réputation d'être un peu froid – nous comptons bien en effet avoir droit non seulement au retour de la chaleur et du sourire maison, mais aussi à un peu plus de cohérence entre les paroles et les actes. Car les opérations de “ com ” de madame ont bien besoin d'un peu de concrétisation pour redevenir crédibles.

Ce soir-là, nous avons recueilli une info inédite : les directeurs des hôtels portant l'enseigne Accor ont été informés que trois groupes différents ayant des raisons d'en vouloir à cette multinationale opéraient dans les hôtels, dont l'un avec une grande agressivité. Etant donné notre sens développé de la politesse, nous ne nous sommes pas sentis visés. Mais nous nous sommes quand même posé la question suivante : si Accor sous-traite le nettoyage en recourant à des boîtes de négriers, ne sommes-nous pas légitimés à sous-traiter nous aussi l'agressivité, en laissant à des spécialistes la tâche d'organiser des activités plus *hard* ? Et en gardant pour nous celle d'afficher le sourire ?

Solidarité financière :

Jean, de Vanves, nous a envoyé un chèque de 20 euros, qui a été transmis à Faty. Nous le remercions vivement, dans l'attente de le revoir bientôt parmi nous.

Compte rendu de nos activités de la dernière semaine d'août 2005 (n° 118)

Accor – Arcade

Après les émotions de vendredi 19, nous avons eu une semaine assez tranquille, matinée de bonnes surprises. La première nous la rencontrons vendredi 26 devant le siège de l'immonde Arcade : nous nous apprêtons à décorer la devanture de l'immeuble où est situé son siège quand un groupe nourri de militants et travailleurs tures membres de l'association ACTIT, viennent exprimer leur solidarité avec le combat de Faty, apportant de nombreuses pancartes qui trouvent une bonne place parmi nos affiches. Ce soir, ils ne peuvent pas se joindre à nous car une autre réunion est prévue, mais, avant leur départ, on se promet de se revoir bientôt.

Réfléchissant au fait que nous avons un peu délaissé les quartiers centraux de Paris au bénéfice des hôtels situés dans les arrondissements extérieurs ou carrément aux portes, nous choisissons un hôtel à proximité. Un peu plus tard nous sommes déjà au Mercure de la rue Lafayette (au 49), un ancien Libertel. Et là nous avons pu crier - comme Pythagore ébloui par la luminosité de son théorème - : Eureka ! Eureka ! Nous l'avons enfin trouvé : UN hôtel où le nettoyage est effectué par du personnel interne et ne relevant pas de la sous-traitance. Au passage, nous sommes dans l'obligation de constater que cet hôtel du groupe Accor a depuis longtemps ce service interne, et donc ne doit rien à l'âme sociale de Mme Cathy Kopp : là on voit bien que la com reste la com, les promesses des promesses et les mensonges des mensonges. Le pain sur la planche de Mme la DRH reste donc entier.

Le personnel est des plus courtois, et l'accueil que nous recevons mérite qu'on le signale parmi les meilleurs que nous avons eu cette dernière année. Les responsables et des salariés discutent aimablement avec les visiteurs impromptus que nous sommes, sans s'offusquer de nos remarques critiques à l'adresse d'Accor : ils connaissent les pratiques du groupe et comprennent bien le sens de notre combat. Ils n'essayent pas de jouer d'office les hypocrites défenseurs d'un groupe qui s'acharne à utiliser les services des négriers de la sous-traitance. Ils arrivent même à accepter un verre de blanquette ou de rouge en grignotant un petit morceau avec nous. Enfin du sourire ! Nos braves dirigeants du groupe Accor ne pourront pas dire que nous sommes insensibles à la politesse et que notre parti pris nous empêche de reconnaître l'amabilité quand elle se manifeste.

Les clients étaient intrigués, demandaient des informations sur le pourquoi de notre présence et le sens de notre combat, s'étonnaient de nos manières, discutaient volontiers, se proposaient pour envoyer des cartes postales à Mme la DRH d'Accor. Nos tracts en espagnol ont été épuisés et il faudrait que nous élargissions la panoplie des langues : outre le chinois et le japonais (dont on avait déjà constaté le manque) il nous faudra des traductions en turc, portugais et grec. Nous aussi nous avons du pain sur la planche si Mme Kopp nous en donne le temps.

Les passants – pas très nombreux, mais on voit que les parisiens reviennent petit à petit – étaient eux aussi plutôt solidaires et intéressés par notre présence sur les lieux.

Des airs d'harmonica joués par un des intervenants ont mis une petite note jazz-blues à notre pique-nique mais nous avons poliment expliqué au personnel que nous refuserons toute proposition d'embauche comme animateurs (dans des hôtels ennuyeux où jamais rien ne se passe) jusqu'à l'internalisation de la sous-traitance du nettoyage et, pour commencer, l'embauche de Faty)

9 septembre (n° 119)

Presse :

3 Articles sont paru à propos de Faty Mayant et le comité de soutien :

Lundi, Mardi et Mercredi dans *Libération*.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=321793>

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=321234>

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=321794>

Pique Nique :

Vendredi dernier (le 02 Septembre) le comité s'est rendu à l'Hôtel Ibis de l'Avenue du Maine au pied de la tour Montparnasse. C'était donc un franchisé qui utilise des femmes de ménage en sous-traitance. L'accueil a été plutôt bon, le réceptionniste s'est joint à notre pique nique, les clients se sont montrés pour la plupart solidaires (cartes postales...). Une voisine elle même femme de ménage s'est jointe au pique nique, et a longuement discuté avec nous.

Nous étions au pied de la tour où se situent les bureaux du groupe et notamment celui de Cathy Kopp, nous avons donc crié en direction de la tour : Cathy réembauche Faty !! sans nous faire d'illusion qu'à cette heure là un vendredi soir, Mme Kopp n'était certainement plus. Avez vous des rectifications à apporter à ces faits, ou en avez vous d'autres à rapporter?

Fête de l'humanité.

Faty a été invitée par la sénatrice communiste Nicole Borvo pour un débat qui se tiendra à la fête de l'Humanité le Samedi 10 Septembre à 14H00 au Stand des élus communiste et républicains sur le thème *violence contre les libertés, violence sociale*.

Prud'hommes

Mercredi 07 Septembre a eu lieu la séance en départage pour l'obtention d'indemnités pour licenciement abusif (et ainsi faire reconnaître le caractère abusif du licenciement de Faty en vue de sa réintégration qui ne peut être décidée que par le tribunal administratif) : décision sera rendu le 03 Octobre.

A venir.

Une manifestation Unitaire CNT Nettoyage / Sud Nettoyage le 10 Octobre à 15h00 du siège d'Arcade et le soir à Saint Ouen débat projection du film *Bread and Roses* avec la présence espérée du réalisateur Ken Loach.

Faty, le combat d'une femme de chambre

Le Gault et Millau des hôtels Accor (précisions apportées à l'article de Sonya Faure) 12.9.05

Nous avons lu avec intérêt les articles de Sonya Faure et de Stéphanie Platat parus dans *Libération* du 7 septembre dernier.

Il nous faut toutefois apporter une précision au premier de ces articles où il est dit, au sujet des revendications du collectif de solidarité : « Ils réclament la réintégration, chez son sous-traitant Arcade, de Faty Mayant ». Or, si Faty et son syndicat Sud sont en train d'exploiter toutes les voies légales de recours possibles contre son licenciement par Arcade, le collectif, lui, demande à Accor quelque chose de différent et pourtant de très simple : que la direction du groupe honore les propos de Mme Kopp rapportés par *Libération* dans son édition du 11 août 2004, autrement dit qu'elle internalise l'activité de nettoyage dans tous ses hôtels et embauche directement les hommes et les femmes de chambre qui y travaillent, *à commencer par Mme Faty Mayant*, qui a travaillé une décennie durant dans un hôtel Ibis. Nous demandons, en d'autres termes, qu'Accor cesse les opérations de com et passe des discours aux actes.

Lors de nos visites dans les hôtels du groupe, nous ne nous bornons pas en réalité à discuter avec les clients en leur offrant un coup à boire, nous vérifions aussi sur le terrain ce qu'il en est de cette internalisation promise : or, semaine après semaine, nous constatons que, à quelques exceptions près, la sous-traitance du nettoyage reste la norme. Nous pouvons fournir une liste des hôtels visités depuis un an en précisant si internalisation il y a eu ou pas. Mme Cathy Kopp pourrait-elle en faire autant ? Même la grande majorité des franchisés continue de faire appel à la sous-traitance, ce qui montre bien à quel point Accor se fout des hommes et des femmes qu'il fait travailler, l'internalisation ne faisant pas partie du cahier des charges imposé aux franchisés.

Pour le collectif de solidarité

Elsa

Libération

Accor rompt avec des sous-traitants

Mercredi 11 août 2004

Compte rendu de nos activités de septembre 2005 (n° 120)

Vendredi 9 septembre, après le rendez-vous devant le siège d'Arcade, nous avons rendu visite à l'hôtel *Formule 1* de la porte de Saint-Ouen. Nous avons l'habitude de visiter les hôtels haut de gamme de la chaîne Accor, mais cet hôtel abritait plusieurs familles expulsées (de la rue de la Fraternité, 19^e) par le ministre de l'Intérieur le 5 septembre et plusieurs personnes logées par le Samu social, pour un total d'environ 70 personnes. Vocation sociale d'Accor ou échange de bons procédés avec l'Etat ? L'aile de l'hôtel Ibis de Roissy, utilisée comme zone de rétention provisoire pour les indésirables, nous fait pencher pour la deuxième hypothèse. Le fait est que l'accueil fut des plus chaleureux et nous avons pu longuement discuter avec pas mal de mal-logé(e)s. À la différence de la plupart des hôtels de cette enseigne, il y avait pas mal de personnel. C'est un hôtel qui appartient directement au groupe Accor. Nous avons appris que dans cet hôtel les femmes de ménage devaient nettoyer 30 chambres en cinq heures. Les cadences sont toujours les mêmes qu'avant la grève d'Arcade.

Vendredi 16 septembre, nous avons rendu visite à l'hôtel *Mercurie* qui se trouve en face de la gare de l'Est, un ancien *Libertel*. Les personnels avaient gardé de nous, à l'époque de la grève d'Arcade, un souvenir très vif, et ils étaient tout étonnés de nous trouver très gentils et prévenants. Comme quoi ils avaient été bien éduqués. Le fait est qu'il n'y avait pas d'hostilité à notre égard. Seule la présence d'un client hargneux a mis un peu de piment dans la soirée. Cet hôtel est managé par le groupe Accor (une petite variante de la franchise), et ne ferait pas recours à la sous-traitance, selon les dires du responsable présent, mais seulement à des extras pour les périodes où l'hôtel est complet. Mais seulement 4 ou 5 personnes seraient employées en interne, ce qui, pour un hôtel de 200 chambres, semble tout de même bien peu...

Vendredi 23 septembre, à notre rassemblement habituel nous avons le plaisir – de toute évidence non partagé – de rencontrer M. Honneaux, un des dirigeants d'Arcade, qui sortait à une heure inhabituelle, sans doute après avoir fait des heures sup. Il va falloir qu'il en fasse beaucoup, car il semble bien qu'Arcade continue à perdre des chantiers, poursuivie par sa réputation de boîte de négriers. Ensuite, accompagnés par une journaliste de France Culture, nous avons rendu visite à l'hôtel Ibis de la rue Brancion, près de la porte Brancion. Un hôtel franchisé, ayant recours à la sous-traitance, mais pas à Arcade. Le gérant de l'hôtel nous a servi l'habituel discours comme quoi nous n'y comprenions rien, puisqu'il n'avait rien à voir avec Accor (étonnant, ce groupe qui impose son enseigne sur tous les murs d'hôtel contre la volonté de leurs gérants !). Et quand nous lui avons tendu un tract, il l'a repoussé en jouant les informés : notre prose circule depuis longtemps sur le site d'Accor, paraît-il. Nous en voilà flattés. Nous suggérons à la direction du groupe de soumettre notre prose y compris à ses élèves de « l'académie Accor », ce serait une excellente contribution à l'entraînement du sourire à tout prix.

Dans cet hôtel les clients étaient rares, mais il y avait un habitué. Et quel habitué ! Sans même prendre connaissance de nos raisons d'être là, il a déclaré ne rien avoir à faire avec nous car lui, n'est-ce pas, il fait partie de ceux « qui travaillent »... Petit échange de mots doux, au grand plaisir du micro de France Culture. Peu après, le voilà qu'il prend lui-même l'initiative d'appeler les bleus de son portable (on le « gêne »), mettant le gérant devant le fait accompli ! Nous avons donc eu droit à quelques visiteurs en uniforme, que, à force de palabres, nous avons convaincus de s'abstenir de faire du zèle. Au prix toutefois d'un petit compromis : notre banderole d'affiches, qui traversait la rue, a dû être déplacée (elle gêne les automobilistes, vous comprenez) et a fini scotchée sur les panneaux publicitaires qui ornaient le coin de la rue. La maréchaussée était satisfaite, et le client n'a eu qu'à se rhabiller.

Dimanche 25 septembre plusieurs membres du collectif étaient présents au rassemblement qui a eu lieu au métro Château-Rouge (XVIII^e ardt), pour protester contre les rafles anti-sans-papiers qui ont eu lieu ce dernier mois et demander la libération des emprisonnés.

Dates à retenir :

Lundi 3 octobre à 13 heures, décision des prud'hommes de Paris, 27 rue Louis-Blanc, concernant la question des rappels de salaire après le licenciement de Faty.

Dimanche 9 octobre de 12 heures à 19 heures environ, à Limay (salle municipale derrière le cimetière), dans les Yvelines, Faty sera présente (accompagnée par quelques membres du collectif) à la *fête des luttes* organisée par SUD Education et Solidaires 78 sur le thème de la répression.

Mardi 11 octobre – Le jour des invisibles

- à 12 h 30 à l'université de Nanterre (théâtre B. M. Koltés, bâtiment L), projection gratuite de *Bread and roses*, en présence de Ken Loach, suivie d'un débat. Organisé par SUD Etudiants et SUD Nettoyage.

- A 15 heures, manifestation unitaire à l'appel de SUD Rail, SUD Nettoyage, CNT Nettoyage et des militants CGT du nettoyage, devant le siège d'Arcade, 80, rue du Fg-St-Denis, Paris 10^e (M^o Château-d'eau).
- A 19 h 30, au cabaret La Belle Etoile, 14 allée Saint-Just, à Saint-Denis, spectacle de la compagnie Jolie Môme. La recette est destinée à soutenir Faty.

Jeudi 13 octobre, procès d'Icham, militant lycéen, un rassemblement est organisé par le collectif de soutien aux victimes de la répression du mouvement lycéen à **9 heures à la 22^e Chambre du TGI de Paris**

Compte rendu de nos activités de fin septembre – début octobre 2005 (n° 121)

Vendredi 30 septembre, au rendez-vous devant le siège d'Arcade nous n'étions pas très nombreux : quelques-uns d'entre nous étaient malades au fond de leur lit, des sympathisants venus d'Evreux nous rencontrer souhaitaient rentrer chez eux par le dernier train, d'autres initiatives avaient lieu sur Paris et sa banlieue (comme le rassemblement pour protester contre l'expulsion du 117 avenue Jean Jaurès). De plus, la pluie s'en mêlait. Nous avons donc choisi un petit hôtel, pas très loin d'Arcade, nous disant que ce serait une soirée tranquille et que nous n'avions qu'à faire « le minimum syndical ». Nous avons eu des surprises.

Le Mercure de la rue de Trévise semble aux trois quarts vide, avec son salon désert et pas même éclairé et un réceptionniste perdu devant son grand comptoir. Pourtant l'accueil est assez surprenant : après nous avoir fourni un seau à glace, ledit réceptionniste, nous voyant déballer nos victuailles, veut lui-même débarrasser la nappe et nous virer manu militari. Nous l'invitions à se calmer et à appeler un responsable. L'arrivée de la directrice calme le jeu, mais pas pour longtemps. On ouvre la blanquette et on tente une négociation, à laquelle elle fait mine de se prêter. Puis elle appelle les flics en douce. Nous nous lançons dans une lecture de « l'esprit Accor » pour lui rappeler les lois de l'hospitalité. L'escalade semble stoppée, place à présent aux discours autojustificateurs : l'appel des flics est du aux « procédures » qu'elle est censée respecter, l'agressivité de son personnel est due au fait qu'ils sont jeunes et qu'ils ont pris peur, car Accor raconte sur notre compte des choses terribles. Bref, tout le monde est responsable de quelque chose, sauf elle-même. Nous lui rappelons quand même que, parmi les différents groupes qui en veulent à Accor, nous sommes les gentils... Alors elle passe au registre « je vous comprends et je vous conseille ». « Vous perdez votre temps ici vous devriez voir la direction d'Accor » (pourquoi pas, en effet), et quand nous lui rappelons que c'est dans les hôtels qu'Accor fait son beurre et vend son image de moins en moins reluisante : « Vous devriez aller dans les hôtels de luxe, pas dans mon petit deux étoiles ». Nous l'informons que nous avons déjà rendu visite au Scribe et à plusieurs Sofitel, et elle insiste : vous devriez y retourner (n'importe où mais pas chez elle, en somme). Constatant sa faible force de conviction, elle nous sort enfin un couplet que nous ne connaissons malheureusement que trop bien : le propriétaire de l'hôtel n'est qu'un franchisé, il n'a rien à voir avec Accor (que font tous ces logos et ces prospectus Accor dans son hall ?), d'ailleurs il possède aussi un Ibis... (tiens donc !). Ses femmes de chambre sont très bien traitées, au point que le fait d'être sous-traitées ne fait pour elles aucune différence (eh ben voyons !). Nos compliments... mais pourquoi alors ne les embauche-t-elle pas directement, ce qui résoudrait par le même occasion le problème d'image d'Accor et mettrait en pratique les instructions de Mme Cathy Kopp ? Silence, sur ce coup-là.

Un remarquable concentré de mauvaise foi, en somme. Qui va s'imbiber de rage montante au fil de la soirée. Cette dame a sans doute l'habitude d'être obéie au doigt et à l'œil, pardon, au sourire. Alors évidemment, avec des gens comme nous...

Mais voilà les flics qui déboulent puisqu'on les a appelés, et massivement encore. Allons-nous avoir droit aussi à une intervention du GIGN ? Pourtant nous n'avons pas encore détourné d'hôtel... Ils hésitent. En fait, entre-temps, la directrice a renoncé à nous faire virer : elle a eu le temps de comprendre que ce n'est pas forcément bon pour sa carrière. Les flics se concertent, réclament un responsable, puis « une » identité, « pour le rapport ». Puis se ravisent et vérifient l'identité de tous les présents. La mauvaise foi serait-elle devenue contagieuse ?

Après longs palabres avec un supérieur au téléphone, ils finissent par s'éloigner. Et voilà notre ingrate de directrice qui se met à médire de la police : elle se fait toujours attendre – sauf ce soir, comme par hasard. Pour un peu, on croirait qu'elle n'est pour rien dans cet encombrement du seuil de l'hôtel par une meute de képis.

De notre côté nous continuons paisiblement notre pique-nique, en invitant clients, personnel et directrice à boire un coup. Mais ce soir ils sont tous butés – nous, en revanche, on commence à s'amuser. Les passants s'informent de ce qui se passe et lisent les tracts. Une cliente russe, qui avait pris au passage notre tract en russe (mais si, mais si), revient et s'emporte dans sa langue ; la discussion s'avère difficile (pas de russophone candidat pour nous accompagner dans nos virées ?), mais le sens y est : elle est de ceux qui

aiment l'ordre, visiblement. Des Italiens et des Espagnols nous souhaitent bon courage (ouf !). Bientôt des copains retardataires nous rejoignent. Affolement de la directrice, qui rappelle les flics. Les voilà qui reviennent, censurent au passage les quelques images prises par une caméra, puis s'impatientent. « Vous avez dit que vous partiriez à 22 heures... » « Vous aviez dit que vous ne vouliez qu'une identité et vous avez contrôlé tout le monde. » Pourquoi serions-nous les seuls à ne pas avoir le droit d'user de la mauvaise foi, hein ? Nous résistons encore un peu, observons la progression de la rage et le recul du sourire chez notre hôtesse, mais comme nous n'avons toujours pas l'intention de prendre une chambre ni de faire des heures sup, nous partons une fois le dessert consommé, en accordant à cet hôtel une note des plus mauvaises pour son accueil. Faudra-t-il rendre visite à l'Ibis de ce franchisé pour voir si l'accueil y est aussi lamentable ?

Lundi 3 octobre, les prud'hommes de Paris, ont rendu leur arrêté portant sur un rappel de salaires et indemnités lié au licenciement abusif de Faty. Les prud'hommes renvoient la décision à celle qui sera prise par le Tribunal Administratif, qui doit se prononcer sur le fond de la question, à savoir la légalité du licenciement. Evidemment nous ne resterons pas sans rien faire d'ici là et continuerons à intervenir pour rappeler ses responsabilités au donneur d'ordres.

Nos activités de la première moitié d'octobre 2005 (n° 122)

Vendredi 7 octobre, suite au licenciement abusif et brutal de quatre salariés stockistes, a eu lieu un rassemblement de soutien devant le **Virgin** des Grands Boulevards. Les militants solidaires qui s'étaient réunis devant le magasin, ont ensuite pénétré dans ce temple de la conso-cul malgré la présence de vigiles déchaînés : Laurent, délégué central CGT à Virgin, a été agressé par la sécurité du magasin avec, à la clef, 14 jours d'arrêt travail dont un d'hospitalisation, ce qui ne l'a pas empêché de prendre la parole, ainsi qu'Olivier Besancenot. Les dirigeants, licencieurs et fuyards, n'ont même pas eu le courage de s'expliquer devant la clientèle. Il a été donc décidé de renouveler le rassemblement et de ne pas lâcher le morceau.

Peu après avait lieu le rendez-vous devant le siège d'**Arcade**. Le passage de M. Honneaux, dirigeant de la boîte, a été suivi des bonjours très joyeux de l'assistance. Nous compatissons avec le pauvre bougre qui perd un chantier après l'autre et dans quelques mois sera obligé par le TA de réintégrer Faty.

Ensuite nous rendons visite à l'Hôtel Mercure de la Porte de Versailles. Il y a peu de clients, mais le lieu est très passant, à cause du salon des deux roues. Intérêt et solidarité des passants sont au rendez-vous. Un certain Sébastien (qui a l'air d'être un sous-fifre de la direction et ne se prend pas pour de la merde), très énervé, menace de nous virer manu militari avec nos affaires. Nous demandons à voir la directrice. Il se calme. Nous restons et pique-niquons sans incidents, suivis par le regard amusé du personnel, qui pourtant refusera de boire un coup avec nous. Même notre gâteau maison ne les stimule pas. La directrice ne daigne pas montrer le bout de son nez, malgré notre attente prolongée. Encore un hôtel qui utilise la sous-traitance. L'accueil n'est pourtant pas trop mauvais et nous pouvons décerner une note moyenne. Peut mieux faire. Tout le personnel devait avoir les yeux rivés sur ce qui se passe au sommet du groupe le plus népotiste du monde occidental et n'accordait pas d'importance à une banale affaire de femmes de chambre. Il faut dire en effet qu'avec la saga des Polisson on est plus proches du passage du pouvoir entre Kim Il Sung et Kim Jong Il, en Corée du Nord, que la « transparence » du libre marché (il y a quelques années on disait encore « glasnost », tiens !), mais nous ne nous étonnons plus de rien, du moment que la Chine est en train de devenir la nouvelle frontière de l'Occident capitaliste développé. Nous, qui avons de la sympathie pour les losers, nous avons eu une petite pensée tendre à l'adresse de ce pauvre M. Danon, qui perd son emploi chez Cap Gemini sans avoir obtenu ce qu'on lui avait fait miroiter chez Accor. « Cornuto e mazziato » (cocu et battu) diraient les napolitains.

Samedi 8 tous les copains du collectif étaient présents à la manifestation en solidarité avec les sans papiers, qui a sillonné les quartiers populaires du nord de Paris, de Château Rouge jusqu'à Château d'Eau (lieux des deux dernières rafles). Il faut souligner que lors de la descente des flics à Château d'Eau, a eu lieu une réaction si vive de la population présente que les flics ont été obligés de battre en retraite. Cela est assez rare pour mériter qu'on ne l'oublie pas.

Dimanche 9, à Limay, dans les Yvelines, a eu lieu *la fête des luttes* organisée par SUD Education et Solidaires 78 sur le thème de la répression. Faty était présente, accompagnée par des membres du collectif.

Mardi 11 – dans le cadre d'une initiative appelée « Le jour des invisibles » – a eu lieu à 12 h 30 au théâtre Koltés à l'université de Paris X Nanterre, une projection gratuite de *Bread and roses*, sans Ken Loach (dont la présence avait été annoncée), en VO, suivie d'un débat, organisé par SUD Etudiants et SUD Nettoyage. A 15 h 30, avait lieu un rassemblement organisé par la CNT Nettoyage et des militants CGT du nettoyage

(SUD Rail et SUD Nettoyage – qui pourtant étaient parmi les signataires du tract - y ont renoncé sans donner plus d'explications), devant le siège d'Arcade. Le soir, à 20 h 30, au cabaret La Belle Etoile, à Saint-Denis (qui abrite la compagnie Jolie Môme), le même film a été projeté en VF. Dans les deux cas, à la sortie de la salle, SUD a organisé des collectes de solidarité avec Faty.

Le soir nous avons pu voir pour la première fois une petite vidéo (17 minutes) qui présente bien le climat de la grève d'Arcade et les initiatives de soutien à Faty qui l'ont suivie. Elle sera bientôt disponible en DVD pour ceux qui voudraient en prendre connaissance.

Dans la journée, ainsi que dans la semaine, plusieurs expulsions ont eu lieu, à Paris comme à Montreuil. Parfois la mobilisation a payé et les locataires qui avaient été virés ont pu être relogés (temporairement) sans être dispersés au quatre coins de la région parisienne.

Jeudi 13 a eu lieu le procès d'Hicham Deha, militant lycéen, qui a obtenu la relaxe par le TGI de Paris. Au rassemblement, il y avait environ 150 personnes. D'autres procès sont en cours et il faudra continuer à soutenir les inculpés. Prochaine échéance : vendredi 18 novembre à 13 h 30, au TGI de Paris, pour le procès d'appel à Samuel Morville, condamné en première instance à 5 mois avec sursis pour un crachat. Plus d'infos sur le site : <http://www.soutienlyceens-injustementreprises.org/>

Vendredi 14 avait lieu à Montreuil un repas pour fêter la victoire des expulsés. C'est pourquoi le collectif – après avoir salué la sortie de M. Honneaux de son antre Arcadesque bien après son horaire normal – s'est rendu à l'Hôtel Ibis de la Porte de Bagnolet.

Ici nous avons eu droit à un accueil des plus courtois par le personnel, sauf un responsable à la fois énervé et fuyant, qui s'est vite éclipsé mais a appelé les flics. Nous avons donc eu droit à quelques contrôles d'identité mais aussi l'honneur de la présence du chef du secteur qui avait l'air de passer dans les environs. Comme d'habitude tout s'est passé dans la plus grande courtoisie, avec force explications sur les raisons qui nous amenaient sur les lieux et une curiosité évidente de la part des bleus pour nos formes d'action. Une curiosité encore plus forte – accompagnée par des manifestations de solidarité – a été manifestée par les nombreux clients espagnols, argentins, chiliens, au point que nous avons épuisé nos tracts en leur langue. Des italiens nous ont souhaité bon courage. Un car entier de russes – étonnés d'être reçus avec de la prose en cyrillique - a bénéficié de nos nouveaux tracts. La soirée a donc été profitable d'un point de vue international et nous sommes prêts à parier que Mme Cathy Kopp va recevoir dans les prochaines semaines plusieurs cartes postales en provenance du monde entier. Le directeur de l'hôtel – qui pourtant avait annoncé par téléphone qu'il nous rejoindrait dans la soirée, n'a pas montré le bout du nez, sans doute rassuré par la présence de la maréchaussée. Nous avons tout de même appris que – si Arcade n'est plus sur les lieux – c'est bien Sin et Stes, autre boîte de sous-traitance, qui s'occupe du nettoyage des chambres. Encore un hôtel à internaliser, donc.

Solidarité financière. Nous avons reçu à l'adresse de ADC plusieurs chèques de solidarité en provenance de Annecy, Dampierre, Montbéliard, Paris, Villenoy, pour un total de 270 euros qui ont été transmis à Faty. Un grand merci de sa part.

Médias. On peut écouter via internet l'émission "Les pieds sur terre", de mardi 18, sur France Culture, à l'adresse suivante : <http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/pieds/archives.php> intitulée « Les pique-nique de Faty ».

La guerre contre les pauvres a franchi en France une nouvelle étape (n° 123 – 10.11.05)

Zyad et Bounna, 17 et 15 ans, sont morts électrocutés en se réfugiant dans un transformateur EDF pour échapper à un contrôle policier à Clichy-sous-Bois. Un troisième a été gravement brûlé. Les responsables de l'ordre public ont dit à ce sujet tout et son contraire : ils étaient poursuivis, ils n'étaient pas poursuivis, ils étaient des voleurs, ils n'étaient pas voleurs... Ce qui est certain est qu'ils avaient peur des flics. Un d'entre eux était sans papiers. Mais le quotidien des jeunes dans nos banlieues est d'avoir peur des flics, de leurs contrôles musclés, de leur arrogance, de leurs supercheries, de leurs bavures, de la peine de mort pratiquée sur le tas, de leur impunité. Ils avaient donc des raisons d'avoir peur et de vouloir chercher un abri, fut-il dangereux.

Le gouvernement – et le ministre de la police en premier lieu – a fait de la répression son thème de campagne préféré. Les mains qui ont tué Malik Oussekine en 1986 et maniaient des haches en 1996 pour déloger les sans papier de l'église Saint-Bernard, ont cette fois laissé tomber une grenade dans une mosquée. Il n'ont pas eu un mot d'excuse et ont essayé de se défausser sur les jeunes qu'ils poursuivaient.

Le retour de « l'ordre » est la seule chose qui semble les intéresser. Ils ont décidé d'utiliser les grands moyens en rétablissant par décret une mesure de couvre-feu datant de la guerre d'Algérie. Ils sont prêts à payer cash les associations ou les imams pour qu'ils ramènent « la paix ». Mais ce qui est clair pour tout le monde est que le sort de ces jeunes qui brûlent des bagnoles ne les intéresse pas pour un sou : il les ont enfermés dans des ghettos, où ils sont privés de travail et d'avenir. La société qu'ils sont en train de « reformer » ne cesse de devenir plus inégalitaire et l'exploitation plus brutale et musclée, accompagnée par la destruction progressive du code du travail. Les cadeaux aux patrons se succèdent, tandis qu'on a allongé la durée du travail pour atteindre la retraite, qu'on détruit progressivement la sécurité sociale et les structures sanitaires publiques, qu'on privatise les services.

Comme ils n'ont pas d'argent, les transports publics sont pour les jeunes un piège de tous les jours. La fraude a été criminalisée (par un gouvernement de gauche, ne l'oublions pas) et les contrôles durcis. On a cherché à transformer les éducateurs de rue en délateurs de la justice. On a placé des flics dans les écoles et les enseignants sont appelés à devenir des auxiliaires de la police. Est-il vraiment étonnant que ces jeunes n'aient plus confiance en personne ?

On dit que l'échec scolaire est à l'origine de la panne de leur intégration, qu'ils ne sont pas capables d'aligner deux mots en français. Mais pour en faire quoi ? Ce qu'on constate, c'est qu'ils n'ont aucune possibilité de s'exprimer. Les médias s'intéressent aux banlieues seulement quand il y a des émeutes. Est-il étonnant que pour faire entendre leur rage et leur désespoir, ils s'attaquent aux objets qu'ils ont sous la main ? Aux voitures, aux bus, aux écoles ? Et avec la mise en place de mesure d'exception on va rapidement vers la construction d'une seule grande prison, dans laquelle nous serons tous enfermés, et dont M. le Ministre de l'Intérieur rêve d'être le directeur. La justice de classe, aussi expéditive et brutale que la répression policière, a commencé à se manifester et les condamnations à tomber les unes après les autres. La solidarité avec ses victimes est sans doute un des seuls moyens à notre disposition pour montrer aux jeunes qu'ils ne sont pas complètement seuls.

Les feux vont sans doute s'éteindre, mais on sait que rien n'est plus durable qu'une législation d'urgence, qu'elle soit mise en place en utilisant le terrorisme ou les troubles sociaux.

Pour notre part nous ne pouvons qu'exprimer notre opposition totale aux mesures d'urgence qui ont été prises. Nous participerons aux initiatives qui commencent ici et là à voir le jour et qui nous montrent que la société française n'est pas indifférente aux restrictions de sa liberté.

Nos activités de la deuxième moitié d'octobre et de la Toussaint 2005

Vendredi 21 octobre, suite au licenciement abusif et brutal de quatre salariés stockistes, un rassemblement de soutien a eu lieu devant le **Virgin** des Grands Boulevards. Le nombre de présents n'était pas élevé, mais il y avait des gens « importants » : Nicole Borvo (députée PC), Martine Billard (députée verte), Abdel Mabrouki...

Laurent, le délégué central de Virgin qui avait écopé de deux semaines d'ITT suite à la brutalité des vigiles de la maison lors du dernier rassemblement, n'a pas pu être présent. Nous lui apportons notre solidarité et lui souhaitons un rapide rétablissement afin qu'il puisse continuer et gagner son combat. Il était vaillamment remplacé par une autre déléguée CGT de la maison Virgin.

A suivi un rendez-vous devant le siège d'**Arcade** et un pique-nique à l'Hôtel Mercure de Montrouge.

La police s'est montrée très discrète. Un jeune femme, sans doute une responsable de la réception, nous a expliqué que cet hôtel avait internalisé le nettoyage et complétait les effectif en utilisant les services d'un certain nombre d'« extras », lesquels étaient embauchés dès qu'ils effectuaient des services régulièrement. Un autre son de cloche nous a apporté un éclairage différent : ce sont bien des extras qu'on utilise, mais il y en a qui travaillent depuis des années pour cet hôtel sans être embauchés. Il y a donc un pas de plus à faire sur le chemin de l'internalisation, bien que les boîtes de sous-traitance aient été écartées. Les clients étaient non seulement intéressés par la discussion, mais plusieurs d'entre eux ont manifesté de façon concrète leur solidarité, en prenant des cartes postales et en mettant la main au portefeuille. Pour terminer la soirée nous avons fait une irruption revendicative dans l'hôtel Ibis de Faty, qui se trouve juste à coté.

Vendredi 28 nous avons rendu visite au Novotel de Sèvres, qui se trouvait quasiment vide de clients. Une dame de la réception s'est montrée au début tout excitée, se rappelant de notre passage quand elle travaillait au Novotel de la Porte d'Orléans, mais elle s'est vite apaisée en se rendant compte que nos intentions étaient des plus pacifiques. Dans cet hôtel le nettoyage est internalisé. Le directeur nous a dit que même d'un point de vue économique (outre qu'en termes de fidélité et de motivation du personnel) et bien sûr d'image, la sous-traitance n'est pas intéressante. Nous lui avons posé la question : pourquoi alors Accor y a eu recours

pendant si longtemps (lui même l'a fait dans son hôtel pendant dix ans avant d'y renoncer) et continue encore de le faire ? Il a levé les yeux au ciel, mais la réponse n'était pas très claire. Un doute nous vient : le groupe le plus népotiste du monde occidental serait-il aussi masochiste ?

Vendredi 4 novembre, le 9^{ème} collectif de sans papiers a organisé une occupation du Conseil Général des Hauts de Seine. Ils demandaient à rencontrer M. le Ministre de l'Intérieur qui se trouve être (encore) président de ce Conseil Général. Or, au lieu de l'entretien, il a d'abord proposé un sous-fifre de son cabinet (refusé par les occupants) et ensuite envoyé les CRS qui ont délogé les occupants. Sans trop de brutalité, il faut le reconnaître. Les incendies des banlieues les ont peut-être incités à un peu plus de prudence que d'habitude. Une salle municipale a été prêtée par des élus nanterrois de gauche, pour que les sans papiers puissent se réunir (17, rue Soufflot, au dessous de l'école maternelle), où on peut les joindre depuis lors. Samedi, la permanence UMP de M. Devedjan a été occupée à Antony, toujours dans le but d'obtenir une rencontre avec M. le Ministre. Faute de réponse positive, les occupants ont quitté les lieux spontanément vers 19 heures.

Le collectif, qui s'était donné rendez-vous vendredi comme d'habitude devant le siège d'Arcade – où personne ne prend plus la peine de décoller les affiches que l'on colle, tellement ils en ont marre – a eu une belle discussion avec un petit patron qui nous faisait la leçon : chez lui pas de syndicats, pas de code du travail, seulement des gens qui ont envie de bosser, quoi ! Et ceux qui ont eu l'effronterie de le contredire, n'étaient que des « planqués ». Du pur sucre ! Par la suite nous avons rejoint l'hôtel Mercure de Nanterre, situé juste à cote du Conseil Général, et nous avons –exceptionnellement – pique-niqué dehors par solidarité avec les occupants. Nous avons tout de même donné quelques tracts aux réceptionnistes de l'hôtel – en leur demandant de faire remonter l'information quant à notre passage – et en expliquant que, vu la situation exceptionnelle, notre pique-nique se tiendrait devant l'hôtel. Il n'y avait pas de clients, mais notre présence a intéressé de nombreux passants. Nous avons promis de revenir à un autre moment, quand il y aurait des clients, afin qu'il y ait plus d'animation.

Toujours le 4 novembre, Faty a pour sa part participé à Toulouse au débat sur « Femmes et précarité » organisé par le Cofelito (collectif féministe et libertaire de Toulouse). Une collecte de soutien a donné 116 euros.

Samedi 5 novembre, dans le cadre d'un forum social local aux Mureaux, un membre du collectif a participé au débat « précarité au travail, chômage, casse sociale et répression », organisé par *Solidaires*. Le film « Remue-ménage dans la sous-traitance » a été projeté.

Solidarité financière

SUD, qui avait organisé des collectes de solidarité avec Faty mardi 11 octobre à la sortie des projections de *Bread and roses* de Ken Loach, lui a versé les 700 euros récoltés.

Le DVD *Remue-ménage dans la sous-traitance* d'Ivora est en vente à 10 euros, pour alimenter la caisse de solidarité avec Faty. Vous pouvez le demander en envoyant un chèque (à l'ordre de ADC) à l'adresse suivante : « Collectif de Solidarité avec Faty » c/o PADI – CICP – 21 ter rue Voltaire – 75020 Paris.

Revue de presse. *Libertaria*, de Milan, dans son n°4, oct.-déc. 2005, a publié un reportage sur un pique-nique parisien : « Azione diretta con pic-nic negli alberghi » de Paola Cescutti e Maurizio Casali. Il est savoureux.

Au sujet des rendez-vous financiers, en voilà une bien bonne. Vendredi 18 et samedi 19 novembre aura lieu, comme tous les ans, le salon Actionaria. Cette année pas de rencontre entre M. Cohen (directeur financier du groupe) et les petits actionnaires. Ont-ils quelque chose à se reprocher ? Ont-ils un mauvais souvenir des actionnaires qui l'année dernière ont pointé du doigt les cafouillages de la communication de Mme Cathy Kopp, qui quelques mois auparavant avait promis d'internaliser le nettoyage et n'avait rien fait dans la pratique ? Ou sont-ce les péripéties népotistes à la tête du groupe qui rendent les dirigeants honteux et prudents ?

LETTRE OUVERTE A

**Mmes Cathy Kopp, Nicole Notat, Fadela Amara, Marie-Thérèse Boisseau,
MM. Alain Bauer, Louis Schweitzer, Claude-Valentin Marie, Amar Dib,
Marc Gentilini, Jean-Michel Belorgey, Bernard Challe,
membres de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité**

Paris le 15.11.05

Mesdames, Messieurs,

Le chef de l'Etat, dans son allocution télévisée du 14 novembre, vient de nous rappeler le rôle essentiel qu'il attribue à la HALDE dans la lutte contre toutes les discriminations.

Parmi les discriminations les plus honteuses qui sont pratiquées dans notre pays des droits de l'homme, il y a celle dont sont victimes les salariés des entreprises sous-traitantes : leurs conditions de travail et leurs salaires sont en effet souvent très dégradés au regard de ce que connaissent les salariés des entreprises donneurs d'ordres pour le même travail. Au point que, dans les secteurs les plus difficiles, seuls des hommes et des femmes d'origine immigrée acceptent d'endurer pareilles conditions.

Aussi nous ne doutons pas que Mme Cathy Kopp, notamment, se montrera sensible à cette discrimination particulière, étant donné ses fonctions de directrice des ressources humaines du groupe ACCOR, donneur d'ordres de nombreuses entreprises sous-traitantes – et cela d'autant plus qu'elle a déclaré à *Libération* le 11 août 2004 vouloir " réinternaliser le nettoyage " dans les hôtels du groupe.

Nous ne doutons pas davantage que Mme Nicole Notat, présidente de la société de notation éthique Vigéo (dont ACCOR est actionnaire), saura trouver les arguments qui semblent nous avoir manqué jusqu'à présent pour convaincre Mme Kopp de mettre les faits en accord avec ses propres déclarations.

Enfin, nous ne doutons pas que vous aurez tous à cœur de mettre fin à l'injustice flagrante dont a été victime Mme Faty Mayant, licenciée en mai 2004 pour s'être simplement battue pour faire appliquer des accords de fin de grève à Arcade (sous-traitant d'ACCOR), grève dont les revendications rejoignent de fait les principes énoncés dans la « charte » qu'ACCOR s'est décidé à imposer à ses entreprises de nettoyage sous-traitantes début 2003.

Faisant la plus grande confiance en vos capacités d'intervention sur ce terrain concret et précis de la lutte contre les discriminations, nous avons bon espoir de pouvoir bientôt nous dissoudre, nos activités assidues de sensibilisation de l'opinion publique n'ayant alors plus de raison d'être.

Collectif de solidarité avec Faty Mayant
et les salariés d'Arcade

c/o CICP, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris. Courriel : fatysolidarite@hotmail.com

La guerre contre les pauvres dans les banlieues et ailleurs, continue (n° 124 – 24.11.05)

Tout va bien, que la presse internationale se le dise, mais on garde l'état d'urgence pour les trois prochains mois. Et qu'il ne fassent pas peur à nos touristes chinois, ces salauds de journalistes !

Même M. Dubrulle (co-fondateur d'Accor) a bravé le couvre-feu que son groupe s'était imposé après la nomination du jeune Polisson à la tête d'Accor et a pris la parole sur France Inter, pour proposer aux politiciens de notre beau pays un acte audacieux : assez d'inaugurations de monuments et autres gymnases, il faut inaugurer aussi des hôtels, voyons, qui permettent le rayonnement de la France dans le monde ! Il n'a pour l'occasion rien dit sur l'internalisation de la sous-traitance, mais s'il veut que le rayonnement de notre pays dans le monde soit à la hauteur de ses traditions libertaires égalitaires fraternitaires, ne devrait-il pas militer lui aussi pour l'internalisation du nettoyage, au même titre que Mme Cathy Kopp?

Nos activités de la mi-novembre 2005

Vendredi 11 novembre nous avons rendu visite à l'Hôtel Ibis de l'avenue d'Italie, qui avait déjà été visité à l'époque de la grève du McDo de la Place d'Italie, profitant du fait qu'il était à côté. L'hôtel est franchisé et a internalisé son nettoyage. Ils ont droit à nos félicitations. L'accueil est paisible, le directeur n'a pas envie de se déplacer et les employés n'appellent même pas la police. C'est à se demander s'ils nous prennent au sérieux et si on les gêne encore ! Ou alors ils pensent n'avoir rien à se reprocher et notre passage ne peut qu'être une simple visite de courtoisie, destinée seulement à faire passer le message vers les hautes sphères du groupe le plus népotiste de l'hôtellerie occidentale. En revanche pas mal de clients, et surtout des passants, très intrigués, avec lesquels la discussion va bon train. Nous découvrons un employé qui était dans un autre hôtel Ibis à l'époque de la grève et qui se souvenait d'une intervention du collectif de solidarité bien plus vivace, ce qui nous amène à un échange de souvenirs sur le bon vieux temps.

Vendredi 18 novembre c'est au tour de l'Hôtel Ibis Alésia, 49 rue des plantes, de nous recevoir. Là l'affaire se corse : il y a de la sous-traitance et c'est toujours Arcade. Un "chef de brigade" (ça ne s'invente pas !) est très affolé : le directeur – nous l'apprenons après – est en vacances et tout retombe sur ses épaules. Visiblement il ne sait pas quoi faire. Il essaye de s'imposer mais, avec nous, les résultats ne sont pas à la hauteur de ses espérances. Pourtant nous avons des difficultés car le sac, contenant une partie des provisions et les gobelets, a été oublié dans le métro. On ne peut même pas inviter clients et personnels à trinquer avec nous pour décrier l'atmosphère. On étale tout de même ce qu'on a et on commence à manger, une seule bouteille de vin, toujours bouchée, au centre de la nappe. Nous avons à peine le temps de compléter la décoration extérieure que les flics arrivent, vite appelés par le chef de brigade. Au début ils sont un peu agressifs mais se calment rapidement. La lecture de l'inénarrable "esprit Accor" rappelle le responsable à ses devoirs. De temps en temps il ne manquera pas de manifester sa mauvaise humeur, notamment en essayant de nous empêcher de placer la banderole "réintégrez Faty" à côté de notre nappe. Un autre salarié du restaurant fait du zèle, mais la plupart d'entre eux sont amusés et intrigués. C'est drôle de remarquer que la plupart de ceux qui font du zèle nous suggèrent régulièrement d'aller au siège social, car "chez nous votre action ne sert à rien" ; on dirait que ce qui les embête c'est justement qu'on soit "chez eux" et pas ailleurs, mais, nous sommes des mauvais esprits : en réalité ils sont solidaires de notre action et voudraient vraiment nous donner de bons conseils, faute de nous donner un coup de main ! La fin des hostilités sera enfin scellée par l'emprunt d'un tire-bouchon nous permettant d'accéder au vin qui risquait de rester toujours dans sa bouteille. Ce petit geste vaut à l'accueil de cet hôtel un petit encouragement, mais il peut mieux faire, surtout en termes d'utilisation de boîtes de négriers pour assurer son nettoyage.

Le pique-nique nous a fourni l'occasion d'un contact sympa avec des jeunes de la cité toute proche, qui ont renoncé à s'attaquer à la bagnole de flics stationnant devant la porte et même à mettre le feu à l'hôtel. On se demande si les tranches de notre gâteau offert gentiment ont eu plus d'effet que les paroles du chef de l'État. Les passants semblaient très intéressés. Beaucoup de clients anglais ont pris des tracts et souvent se sont montrés solidaires.

Une intéressante discussion avec une dame flic nous a permis de mieux comprendre l'état d'esprit de la maréchaussée pas toujours tendre à l'égard de son ministre de tutelle. Ça explique sans doute pourquoi aucun institut de sondages n'a exercé ses talents en milieu policier, ou bien, si ça a été fait, pourquoi aucun média n'en a rendu compte.

Touche finale : le plan vigi-pirate montre ses limites car le sac de provisions n'a pas été détruit en tant que colis suspect, qui plus est sans propriétaire, mais il a pu être récupéré avant minuit. Nous remercions les employés de la RATP.

Vous pouvez trouver notre **Lettre ouverte à la HALDE** sur les sites d'Indymédia et la Sociale :

http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=46713
http://www.la-sociale.net/breve.php3?id_breve=119

Nous avons appris qu'une affaire concernant trois salariées travaillant pour le Sofitel Forum Rive Gauche (14^e) va passer devant les Prud'hommes de Paris (3^e étage) mardi 31 janvier à 13 heures et porte sur une question qui nous tient particulièrement à cœur : l'internalisation. En effet, les trois femmes de chambre sont payées par la société Sin et Stes, mais effectuent le même travail que l'on faisait avant 1982, époque à laquelle l'hôtel n'avait pas encore fait appel à la sous-traitance. Il nous semble important qu'elles soient soutenues dans la reconnaissance de leur bon droit.

Solidarité financière

Le DVD *Remue-ménage dans la sous-traitance* d'Ivora est en vente à 10 euros, pour alimenter la caisse de solidarité avec Faty. Vous pouvez le demander en envoyant un chèque (à l'ordre de ADC) à l'adresse suivante : "Collectif de Solidarité avec Faty" c/o PADI – CICP – 21 ter rue Voltaire – 75020 Paris ou l'acheter en librairie à Publico (145 rue Amelot, Paris 11^e) ou Quilombo (23 rue Voltaire, à côté du CICP, Paris 20^e).

Revue de presse. *A-Rivista Anarchica*, de Milan, dans son n° 312, de novembre 2005, a publié la traduction de l'entretien de Sébastien Dubost et Gilles Lucas à deux membres des collectifs de solidarité (sorti dans *CQFD*, n° 25), sous le titre "Lotta dura nei fast food"

Le soutien aux inculpés pour les événements dans les banlieues commence à s'organiser. Mercredi 23 a eu lieu une réunion à la bourse du travail de St. Denis et **Jeudi 24** en est prévue une autre (à **19 heures**) à la Bourse du travail de Montreuil (24, rue de Paris, métro Croix de Chavaux).

La lutte paye (Arcade aussi) ! (n° 125 – 7.12.05)

Accor pas encore, mais son tour viendra...

Mardi 29 novembre Faty a signé un accord, concocté entre les avocats des deux parties, qui entérine une transaction financière, à la pleine satisfaction de "la femme de chambre la plus célèbre de France" (Accor dixit). L'accord est évidemment confidentiel et nous ne sommes pas autorisés à en dévoiler les termes, mais (nous sommes encore un pays démocratique, malgré l'état d'urgence, n'est-ce pas ?) personne n'empêche les journalistes de poser la question aux responsables d'Arcade, dont l'avocat avait pris l'initiative (à la demande de son client) de faire des appels du pied à l'avocat de Faty. Il faut bien reconnaître que ses propositions étaient intéressantes. Une négociation pas trop longue a pu s'achever sur un accord qui satisfait Faty, et nous aussi par la même occasion.

Pour comprendre notre satisfaction il faut tenir compte de la situation actuelle et de celle de départ.

Il y a 18 mois, au moment du licenciement de Faty (le 7 mai 2004), le collectif s'est reconstitué à l'appel des responsables de Sud Nettoyage. Tout le monde était d'accord pour constater qu'aucune action de solidarité n'était possible à l'intérieur d'Arcade, le patron faisant régner un climat de terreur et les autres syndicats se désolidarisant de Faty.

La lutte ne pouvait donc être organisée qu'en dehors de la boîte, comptant sur des forces capables de tenir longtemps, même si elles étaient modestes, par des personnes qui n'étaient pas soumises au chantage à l'emploi exercé par Arcade ou son donneur d'ordre. Un recours gracieux fut entrepris auprès de l'inspection du travail qui pourtant avait autorisé le licenciement. Il fut rejeté. Plusieurs mois après ce fut le ministère du travail qui avalisa le licenciement, avec une décision plus politique que "technique", au plus grand étonnement des experts du code du travail.

Nous n'étions pas trop étonnés et nous avons fondé nos espoirs sur l'action de terrain.

Jusqu'au mois de juillet 2004 nous avons entrepris des actions semblables à celles de l'époque de la grève, en visitant des hôtels, distribuant des tracts, manifestant. Le clou fut une "journée internationale" de solidarité avec Faty, le 23 juillet, où nous avons enregistré des actions de soutien à Lyon et Leipzig, outre celles organisées à Paris. Un demi-succès, qui resta isolé. Le soutien au niveau national et international s'est par la suite organisé avec des copains qu'on avait contactés directement et qui le plus souvent s'étaient déjà montrés solidaires à l'époque de la grève.

Début septembre 2004, nous testions une nouvelle forme d'intervention, dans le but de continuer le travail d'information de la clientèle et de harcèlement d'Accor : les pique-niques dans les halls des hôtels.

Si dès le départ nous avons mis la barre assez haut et focalisé notre action sur Accor – donneur d'ordre et donc responsable de la situation qui était faite aux salariées de la sous-traitance – nos objectifs se précisèrent à partir des déclarations de Mme Cathy Kopp, DRH du groupe, à *Libé*, le 11 août 2004 : elle se lance dans une belle opération de communication en disant qu'ils virent Arcade et internalisent le nettoyage des hôtels. À partir de ce moment-là, notre religion est faite : nous les prenons au pied de la lettre et demandons le respect de leurs propres engagements et, pour commencer, l'intégration de Faty qui a travaillé pendant huit ans dans un hôtel Ibis.

Mais pourquoi Faty a accepté la transaction et pourquoi nous avons approuvé son choix ?

La pression que nous avons exercée a été suffisante pour soutenir le moral de Faty 18 mois durant, faire perdre encore plus de marchés à Arcade (qui s'est taillé entre-temps une solide réputation de boîte de négriers), embêter sérieusement Accor et le pousser à entamer une réflexion sur l'internalisation (et sans doute à exercer des pressions sur son sous-traitant). Mais nous voyons bien qu'il traîne la patte, la majorité des hôtels utilisant encore la sous-traitance. Notre travail n'est sans doute pas encore terminé avec nos amis d'Accor...

Par rapport à la situation de départ, nous avons fait évoluer le rapport de forces : nous étions un moustique face à un éléphant, mais nous avons réussi à être gênants. La pression que nous avons exercée a été pour l'instant insuffisante pour qu'Accor embauche Faty directement. Arcade aurait pu la réintégrer suite à une décision favorable du TA (mais rien n'était sûr), et elle risquait de se retrouver dans une boîte à deux doigts du dépôt de bilan et sur une liste noire lui interdisant de trouver du boulot ailleurs.

L'accord ainsi obtenu en revanche apporte une certaine somme d'argent frais, net d'impôt. Et nous ne sommes pas fanatiques du travail au point de considérer qu'elle ne pourra pas trouver autre chose pour gagner sa vie, ailleurs, une fois satisfaction obtenue. D'autant plus qu'elle reste toujours attachée à la cause qu'elle a défendue jusque-là avec acharnement et nous confirme qu'elle veut continuer à se battre.

Nous comptons faire un bilan plus détaillé de notre activité dans les semaines qui viennent et faire le point sur les initiatives envisagées.

Encore quelques informations sur la semaine précédente.

Vendredi 25 novembre, nous avons rendu visite à l'Hôtel Mercure de la rue de la Gaîté, en face de Bobino. Au premier abord, les réceptionnistes étaient étonnés et quasiment prêts à nous virer. Heureusement pour la bonne réputation de l'hôtel, un responsable arrive en trombe et nous accueille comme il se doit. Il est au courant de nos actions et se souvient de notre dernière visite. L'accueil est en effet bien plus sympa que la dernière fois, au point que cette fois-ci les flics ne sont pas appelés. Il mérite une note " excellent ". La soirée est bonne aussi sur le terrain de l'information, vu qu'il y a plein de clients intéressés et solidaires. Il semblerait que le nettoyage de l'hôtel soit internalisé.

Solidarité financière

Le DVD d'Ivora, *Remue-ménage dans la sous-traitance*, est en vente à 10 euros, pour alimenter la caisse de solidarité. Vous pouvez le demander en envoyant un chèque (à l'ordre de ADC) à l'adresse suivante : " Collectif de Solidarité avec Faty " c/o PADI – CICP – 21 ter rue Voltaire – 75020 Paris ou l'acheter en librairie à Publico (145 rue Amelot, Paris 11^e) ou Quilombo (23 rue Voltaire, à côté du CICP, Paris 20^e).

Le soutien aux inculpés pour les émeutes dans les banlieues commence à s'organiser. Jeudi 1er décembre a eu lieu une réunion à la bourse du travail de St. Denis et **Jeudi 8** en est prévue une autre (à **19 heures**) à la Bourse du travail de Montreuil (24, rue de Paris, métro Croix de Chavaux).

Samedi 26 a eu lieu une manif à Nanterre avec le 9^e collectif, qui s'est achevée devant la prison. Les prisonniers ont pu entendre les cris de " libérez les prisonniers ".

Mercredi 30, une manif spontanée s'est déroulée dans les cités d'Aubervilliers et de Bobigny avant de se conclure devant le tribunal.

Samedi 3 décembre, après la manifestation de Château Rouge à l'appel des organisations de chômeurs, environ 200 personnes ont effectué une négociation-réquisition de bonne bouffe chez Lenôtre, 15 bld. de Courcelles, qui a permis une petite fête dans la soirée. À ne pas oublier : ce traiteur fait partie du groupe Accor.

Dimanche 4 une cinquantaine de manifestants ont rejoint le centre de rétention de Vincennes, où une grève de la faim avait eu lieu quelques jours auparavant, pour exprimer leur soutien aux sans-papiers en instance d'expulsion.

Nos rendez-vous devant le siège d'Arcade pour les pique-niques sont suspendus